

Janvier 2022

COLASSE Vincent
BURGUIN Eva

Inventaire et cartographie de la végétation de la Réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h (Morbihan)



Conservatoire Botanique National



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE
NATIONAL
DE BREST



Fédération Départementale
des Chasseurs du Morbihan

Inventaire et cartographie de la végétation de la Réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h (Morbihan)

2022

Saisie, analyse et rédaction :

COLASSE Vincent, BURGUIN Eva - Conservatoire botanique national (CBN) de Brest

Inventaires de terrain :

BURGUIN Eva, COLASSE Vincent - CBN de Brest

SIG (exploitation de la base d'informations géographiques, édition des cartes) :

SELLIN Vanessa - CBN de Brest

Relecture :

HARDEGEN Marion - CBN de Brest

Avec le soutien financier de :

Agence de l'eau Loire-Bretagne / Région Bretagne / Département du Morbihan / Fédération départementale des chasseurs du Morbihan

Photographie de couverture :

Vue sur l'étang du Petit Loc'h, V. COLASSE - CBN de Brest, 2021

Ce document doit être référencé comme suit :

Colasse V. & Burguin E., 2022 - *Inventaire et cartographie de la végétation de la Réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h (Morbihan)*. Agence de l'eau Loire-Bretagne / Région Bretagne / Département du Morbihan / Fédération départementale des chasseurs du Morbihan. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 113 p., 4 annexes.

SOMMAIRE

Introduction - contexte	1
I. Présentation de la Réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h	2
II. Méthodologie	4
II.1. Typologie des groupements végétaux	4
II.1.1. Recueil des données sur le terrain.....	4
II.1.2. Saisie, analyse et interprétation des données.....	5
II.1.3. Référentiels utilisés.....	6
II.1.4. Contenu des fiches descriptives des végétations	6
II.2. Cartographie des groupements végétaux.....	8
II.2.1. Recueil des données sur le terrain.....	8
II.2.2. Numérisation et restitution des données.....	9
III. Présentation des groupements végétaux	11
III.1. Végétations aquatiques à amphibiens des plans d'eau et cours d'eau	14
1.1 - Voile flottant à Lentille d'eau minuscule.....	15
1.2 - Herbiers enracinés des eaux saumâtres.....	17
1.3 - Herbiers enracinés des eaux douces faiblement courantes (parfois stagnantes)	19
1.4 - Pelouse amphibie des vases saumâtres à Petit Scirpe	21
III.2. Roselières et cariçaies	23
2.1 - Roselières subhalophiles à Scirpe maritime ou Jonc-des-chaisiers glauque.....	24
2.2 - Roselière subhalophile à Roseau commun	26
2.3 - Roselière d'eau douce à Roseau commun	28
2.4 - Roselière à Glycérie aquatique.....	30
2.5 - Roselière à Scirpe des marais	32
2.6 - Cariçaie à Laïche paniculée.....	34
III.3. Pelouses	36
3.1 - Pelouse des dunes semi-fixées à Fétuque à feuilles de jonc et Gaillet des sables.....	37
3.2 - Pelouse des dunes fixées à Rosier pimprenelle et Raisin de mer	39
III.4. Prairies.....	41
4.1 - Prairie mésoxérophile arrière-dunaire à Fromental élevé.....	42
4.2 - Prairie mésophile acidocline fauchée à Fromental élevé et Brome mou	44
4.3 - Prairie mésophile eutrophile fauchée à Grande Berce et Brome mou	47
4.4 - Prairie hygrophile acidocline à Jonc à fleurs aiguës et Crételle	49
4.5 - Prairie hygrophile subhalophile à Agrostide stolonifère et Laïche à épis distants	51
4.6 - Prairie hydrophile subhalophile à Jonc de Gérard et Oenanthe fistuleuse	54
III.5. Prés salés et autres végétations halophiles	57
5.1 - Pré-salé hygrophile à Jonc de Gérard.....	58
5.2 - Pré-salé hydrophile à Puccinellie distante et Spergulaire marine.....	60
5.3 - Pré-salé hygrophile à Oenanthe de Lachenal et Jonc maritime.....	62
5.4 - Pré-salé mésohygrophile à Betterave maritime et Chiendent du littoral	64
5.5 - Végétation annuelle halophile à Salicorne rameuse.....	66
III.6. Ourlets et mégaphorbiaies.....	68
6.1 - Ourlet dunaire à Geranium sanguin	69
6.2 - Ourlet mésophile à Fougère aigle	71
6.3 - Mégaphorbiaie à Iris faux-acore et Oenanthe safranée	73
6.4 - Mégaphorbiaie à Grande Ortie et Baldingère faux-roseau.....	75
III.7. Fourrés	77
7.1 - Fourré dunaire à Ajonc maritime et Prunellier	78
7.2 - Fourré mésophile à Ajonc d'Europe et Prunellier	80

7.3 - Saulaie hygrophile alluviale à Oenanthe safranée	82
7.4 - Saulaie hydrophile à Iris faux-acore	84
7.5 - Saulaie hydrophile à Baldingère faux-roseau	86
7.6 - Saulaie hydrophile à Ecuelle d'eau et Laîche glauque.....	88
III.8. Forêts.....	90
8.1 - Chênaie mésoxérophile des affleurements rocheux à Poirier à feuilles cordées	91
8.2 - Ormaie mésophile des vallons frais à Arum négligé	93
8.3 - Chênaie(-hêtraie) mésophile acidiline.....	95
III.9. Autres groupements végétaux ponctuels, méconnus ou peu caractérisés	97
III.10. Végétations artificielles	105
III.11. Milieux non végétalisés	106
IV. Résultats cartographiques	108
IV.1. Cartes produites.....	108
IV.2. Données de synthèse	108
Conclusion	111
Références bibliographiques	112
Annexes.....	114

Introduction - contexte

La réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h est constituée d'un vaste marais d'eau douce et saumâtre séparé en deux parties distinctes mais reliées l'une à l'autre : les anciens polders du Grand Loc'h et l'étang du Petit Loc'h. Ce site connaîtra des changements importants avec la restauration de la continuité écologique de la masse d'eau de la Saudraye qui prévoit une réouverture du site à l'influence de la mer.

Les travaux de restauration de la continuité écologique provoqueront des changements biologiques, physiques et sociétaux difficiles à évaluer précisément. Il a ainsi été décidé d'accompagner le processus par la mise en place d'un observatoire des changements. Dans le cadre de cet observatoire, le Conservatoire botanique national (CBN) de Brest a réalisé un inventaire et une cartographie de la végétation de la réserve. Ce travail contribue à la réalisation d'un état des lieux du site avant sa réouverture à l'influence de la mer. La végétation est en effet un bon indicateur des facteurs environnementaux et le suivi de l'évolution de la nature et de la répartition des groupements végétaux constitue un élément central dans le dispositif d'observation des changements.

L'objectif de ce document est de fournir un diagnostic détaillé des groupements végétaux du site, des habitats qu'ils caractérisent et de leur répartition.

Dans un premier temps, une typologie préliminaire des végétations a été réalisée en 2020 grâce à un inventaire de terrain et une première analyse des données récoltées. La phase de cartographie s'est déroulée dans un second temps, en 2021, pour aboutir à cette restitution finale.

Après une présentation générale de la réserve, ce rapport détaille la méthodologie employée pour l'inventaire et la cartographie. Une description de chaque groupement végétal rencontré sur le site est ensuite réalisée sous forme de fiches descriptives. Enfin, une dernière partie synthétise les principaux résultats de la cartographie.

Une base d'informations géographique accompagne ce rapport. Son exploitation permet des analyses statistiques, l'édition de cartes thématiques ainsi que le croisement des informations sur la végétation avec d'autres données géographiques.



Etang du Petit Loc'h
Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021

I. Présentation de la Réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h

La réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h se situe sur la commune de Guidel, sur le littoral sud de la Bretagne, à la limite entre le département du Finistère et du Morbihan (**Figure 1**). Le site, d'une surface d'environ 125 ha, se compose de deux parties séparées par une digue-route :

- le Grand Loc'h, au nord, constitué d'un marais ouvert couvrant une soixantaine d'hectares s'étirant vers le nord en une vallée étroite dans laquelle coule le ruisseau de la Saudraye et vers l'est en un vallon marécageux plus ou moins fermé (vallée du Précar) ;
- Le Petit Loc'h, au sud, séparé de l'océan par un cordon dunaire, composé d'un plan d'eau saumâtre peu profond.

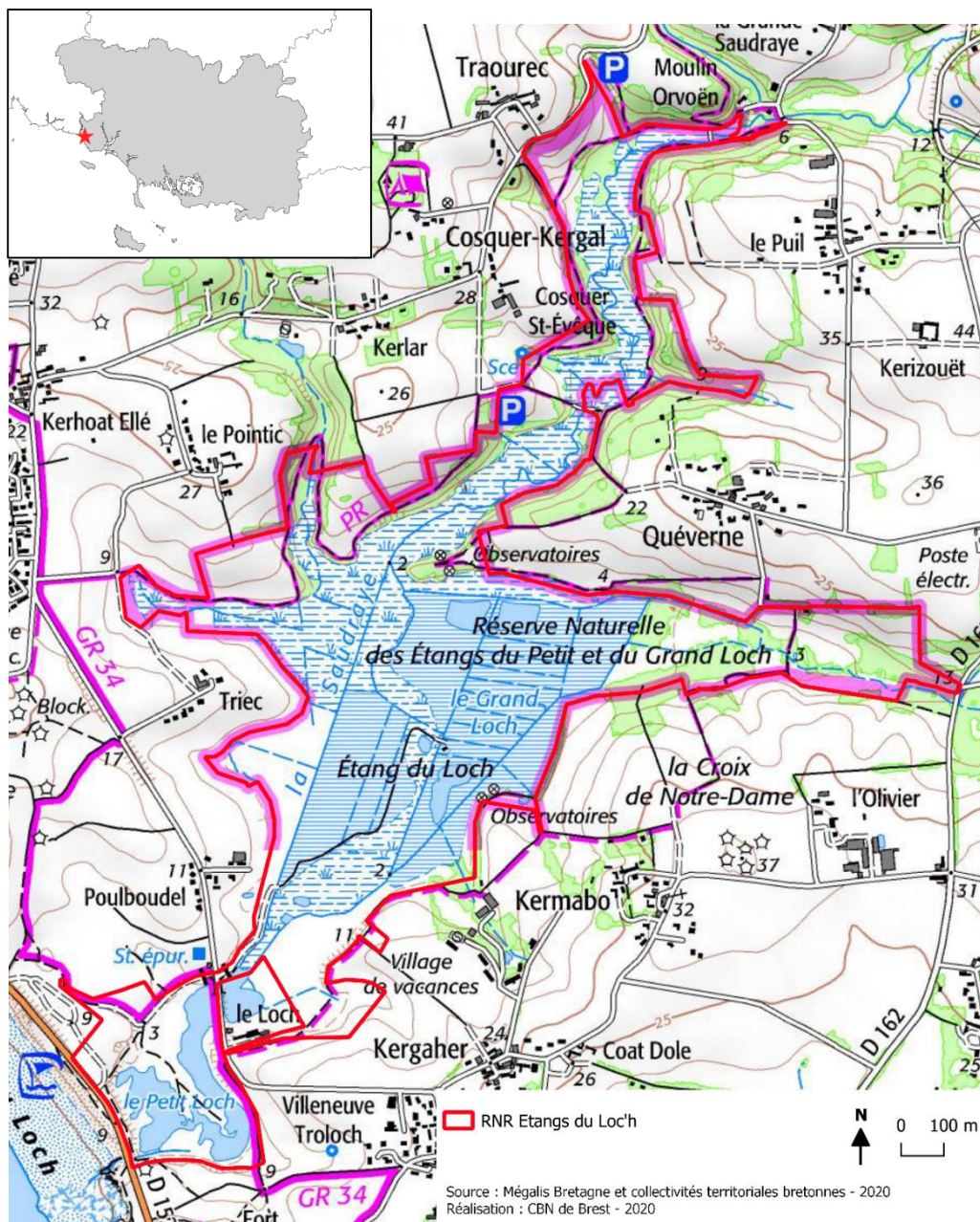


Figure 1 : Localisation de la Réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h

Ce secteur est soumis à un climat océanique littoral qui se caractérise par une amplitude thermique très faible, des vents forts accompagnés d'embruns, une insolation estivale élevée, des précipitations annuelles de moins de 800 mm et un déficit hydrique estival marqué.

La réserve est traversée par la Saudraye, un ruisseau côtier d'environ 8 km de long prenant sa source au nord-est de la base aéronavale de Lann Bihoué. Ce ruisseau draine un bassin versant d'environ de 23 km². Il traverse d'abord le Grand Loc'h où il a été divisé et canalisé, puis s'élargit pour former le Petit Loc'h avant de se jeter en mer au niveau de la plage du Loc'h.

Sur le plan géologique, la vallée de la Saudraye et ses affluents sont taillés dans des roches métamorphiques silico-alumineuses (paragneiss, micaschistes), parfois entrecoupées de roches basiques (amphibolites). Un filon de microgranite (acide) recoupe les formations précédentes au nord du site. Le fond de la basse vallée du Loc'h est constitué de sols hydromorphes développés sur des sédiments marins et fluviatiles. Ces sédiments sont progressivement remplacés, en têtes de vallées, par des alluvions et des colluvions. Le cordon dunaire présent sur le linéaire côtier est constitué de sables plus ou moins riches en carbonates de calcium.

Ancien bras de mer, le site fut progressivement soustrait aux actions de la mer à partir de la fin du XIX^{ème} siècle en vue d'une mise en valeur agricole (BAZIRE, 2019) : construction d'une digue-route séparant le Petit du Grand Loc'h (1868), puis d'un ouvrage à la mer (1878) avec installation de clapets (1922). Un réseau de canaux de drainage fut ensuite creusé en 1953 pour assécher et cultiver le site. Il conservera son caractère agricole jusqu'en 1993, date à laquelle le Grand Loc'h est acquis par la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage et le Département du Morbihan dans le cadre sa politique Espaces naturels sensibles. Dès lors, sa gestion est confiée, par convention, à la Fédération départementale des chasseurs du Morbihan (FDC 56). En 2007, la gestion du Petit Loc'h est confiée par le Conservatoire du Littoral à la FDC 56, en coordination avec Lorient Agglomération.

Le site d'étude est concerné par plusieurs périmètres d'inventaires et de protections du patrimoine naturel. Le site est classé en Réserve naturelle régionale et labélisé Espace remarquable de Bretagne depuis 2008. Le site fait partie intégrante du site Natura 2000 FR5300059 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » depuis 2006. Une grande partie du site est inventoriée en ZNIEFF de type 1 « Etang du Loc'h » (n°530015497).

Les groupements végétaux et les habitats naturels composant la réserve naturelle ont déjà fait l'objet de plusieurs études cartographiques. La plus récente a été réalisée dans le cadre de l'actualisation de la cartographie des habitats terrestres et des espèces végétales d'intérêt communautaire du site Natura 2000 (ROCHE & FILLAN, 2014).



Nord du Grand Loc'h
Guidel (56) - E. BURGUIN (CBNB), 2020



Vallée de la Saudraye
Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020

II. Méthodologie

L'inventaire et la cartographie des groupements végétaux suivent les recommandations du guide méthodologique du CBN de Brest (LAURENT *et al.*, 2017).

II.1. Typologie des groupements végétaux

L'étude des groupements végétaux de la réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h a été réalisée selon la méthode de la phytosociologie sigmatiste. Cette science étudie les communautés végétales (syntaxons). Elle est basée sur le caractère indicateur et intégrateur des facteurs écologiques, dynamiques, chorologiques et historiques des espèces végétales, et plus encore des associations végétales. Elle est ordonnée en un système hiérarchisé (synsystème) où l'association végétale est l'unité fondamentale. Les groupements végétaux identifiés sont ensuite mis en correspondance avec les typologies d'habitats (Natura 2000, EUNIS, CORINE Biotopes).

L'élaboration d'une typologie phytosociologique s'organise en 4 grandes étapes (LAURENT *et al.*, 2017) : réalisation de relevés phytosociologiques sur le terrain, saisie informatique des données, analyse et interprétation des relevés (mise en évidence des groupements végétaux et mise en correspondance avec les typologies d'habitats) et enfin, restitution d'une synthèse qui présente les groupements végétaux identifiés sous forme de fiches descriptives.

II.1.1. Recueil des données sur le terrain

Les groupements végétaux du site ont été inventoriés sur le terrain grâce à la réalisation de relevés phytosociologiques¹ sur un échantillon de secteurs représentatifs du site.

Le relevé consiste à établir une liste la plus exhaustive possible des plantes observées dans une zone homogène sur les plans floristique, physionomique, écologique et sur une surface suffisamment grande pour contenir la quasi-totalité des espèces présentes sur l'individu d'association (aire minimale). La densité et le recouvrement de chaque plante sont ensuite évalués grâce à l'attribution de deux coefficients : un coefficient d'abondance-dominance² (selon BRAUN-BLANQUET, 1928, adapté par BARKMAN *et al.*, 1964 : r, +, 1, 2a, 2b, 3, 4, 5) et un coefficient de sociabilité³ (selon GILLET, 2000 : 1, 2, 3, 4, 5).

En complément des informations liées à l'identité du relevé (lieu, date...), des éléments contextuels nécessaires à la description de la végétation et à l'interprétation des résultats sont également notés (pente, exposition, texture du sol, recouvrement et hauteur de la végétation...). Les relevés phytosociologiques sont réalisés à l'aide d'un bordereau phytosociologique⁴ et localisés grâce à un GPS.

La campagne de terrain s'est étalée sur 9 jours en 2020 (à deux personnes), répartis de mai à septembre. Elle a permis de réaliser 75 relevés phytosociologiques. Lors de la phase de cartographie en 2021 (de juin à novembre), 49 relevés supplémentaires ont été réalisés afin de compléter la description de certaines végétations et/ou d'attester la présence de végétations non observées lors de la phase typologique en 2020 (Figure 2).

¹ Dans le but d'homogénéiser les pratiques sur le terrain au CBN de Brest, l'ensemble de la méthode de réalisation des relevés phytosociologiques est décrite dans un guide (DELASSUS, 2015), disponible à l'adresse suivante : http://www.cbnbrest.fr/site/pdf/Guide_relevés_de_terrain_juin2015.pdf

² L'abondance-dominance est un critère qui unit l'appréciation du nombre d'individus d'une espèce (abondance) et celle de son recouvrement en surface et volume (dominance) (GEHU, 2006).

³ La sociabilité est l'aptitude d'un végétal à se regrouper en peuplements plus ou moins étendus et denses (GEHU, 2006).

⁴ Téléchargeable sur le site internet du CBN de Brest : <http://www.cbnbrest.fr/docnum.php?id=60091>

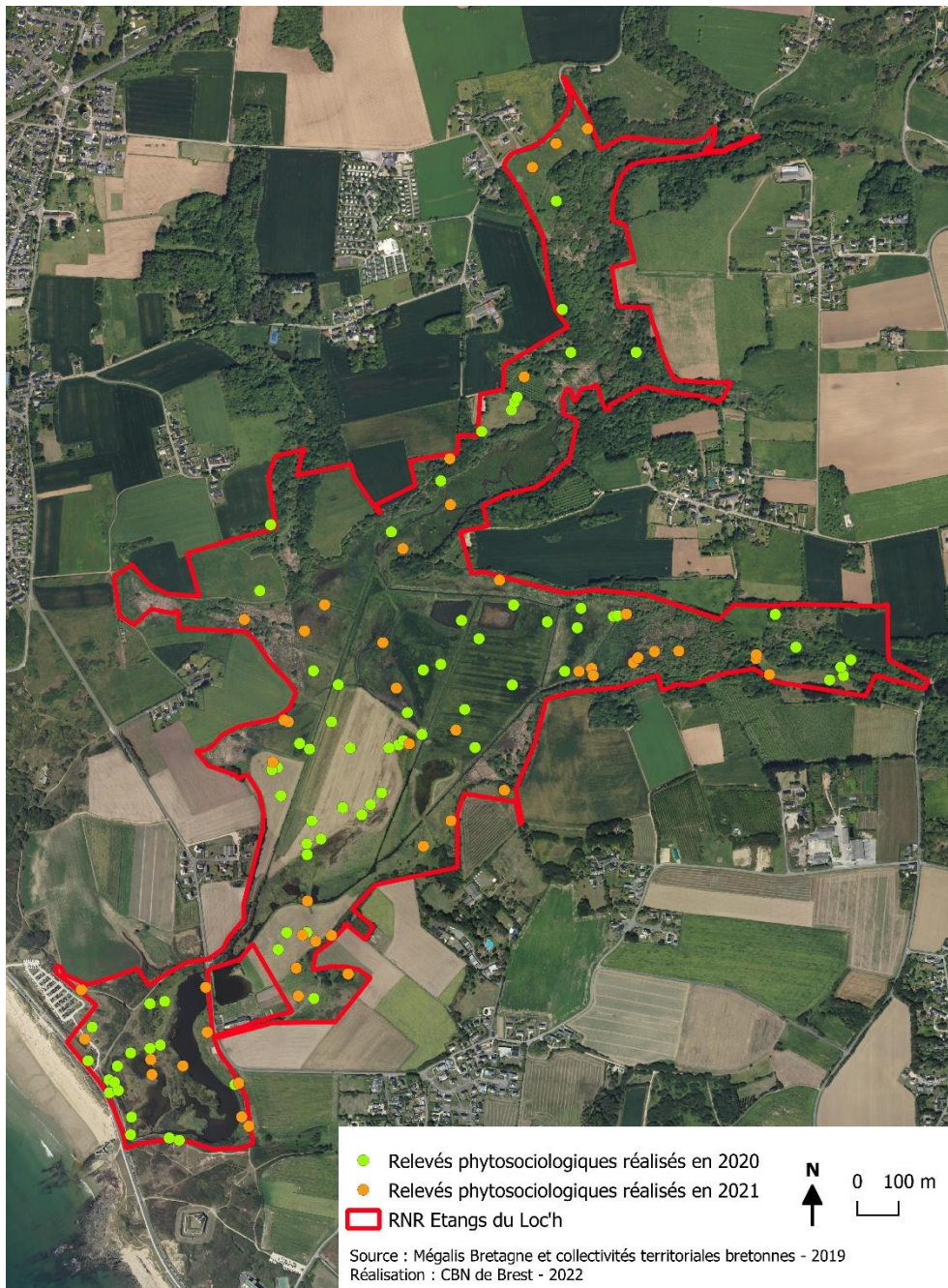


Figure 2 : Localisation des relevés phytosociologiques

II.1.2. Saisie, analyse et interprétation des données

L'ensemble des relevés ont été saisis dans la base de stockage des relevés phytosociologiques du CBN de Brest et ensuite exportés en format tableur pour être analysés et interprétés.

A partir d'outils existants (guides de végétation, littérature spécialisée, etc.), les relevés de végétation ont été rattachés au système de classification phytosociologique (synsystème), au niveau de l'association végétale. Cependant, il n'est pas toujours possible de rattacher un relevé au niveau de l'association végétale (groupement végétal non décrit dans la littérature ou communauté végétale s'exprimant mal). Ainsi, certains relevés ont été rattachés à un groupement provisoire (« Groupement à ... »).

Les groupements végétaux identifiés sur le site ont ensuite été mis en correspondance avec les typologies d'habitats (Natura 2000, EUNIS, CORINE Biotopes) à partir du rattachement syntaxonomique et des éléments de contexte notés sur le terrain.

II.1.3. Référentiels utilisés

Référentiels taxonomique et syntaxonomique :

La nomenclature des taxons et des syntaxons suit les référentiels du CBN de Brest :

- **R.N.F.O.** pour la flore (consultable en ligne : www.cbnbrest.fr/rnfo/) ;
- **R.N.V.O.** pour les végétations (consultable en ligne www.cbnbrest.fr/rnvo/). Ce référentiel reprend les travaux nationaux du prodrome des végétations de France jusqu'à l'alliance (BARDAT *et al.*, 2004) et les publications successives des déclinaisons des classes à l'association publiées dans le cadre du Prodrome des végétations de France 2.

Classifications des habitats :

Les classifications utilisées pour nommer les habitats sont celles des référentiels européens couramment utilisés :

- **EUNIS** : classification européenne des habitats EUNIS, traduction française (LOUVEL *et al.*, 2013) ;
- **CORINE Biotopes** : classification européenne CORINE Biotopes, traduction française (BISSARDON *et al.*, 1997) ;
- **EUR 28** : manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne (DG Environnement, 2013) ;
- **Cahiers d'habitats** : habitats élémentaires « Natura 2000 » définis dans le cadre du programme « cahiers d'habitats » (BENSETTITI (coord.), 2001, 2002, 2004, 2005).

Actualisation de l'interprétation des habitats d'intérêt communautaire :

L'interprétation des habitats d'intérêt communautaire fixée dans les cahiers d'habitats français fait l'objet depuis 2014 d'une actualisation par un groupe de travail national sous l'égide du ministère en charge de l'écologie (MTE). Un premier document de synthèse abordant 35 habitats d'intérêt communautaire a été publié en mars 2018 (GAUDILLAT *et al.*, 2018). Concernant la réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h, ce document précise les interprétations des habitats suivants :

- **UE 1310** - Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses : habitat à logique « végétation » qui n'est pas nécessairement en connexion avec la mer. Ainsi, les végétations des *Thero - Suaedetea splendentis* et des *Saginetea maritimae* se développant au sein du site étudié peuvent être prises en compte au titre de l'habitat UE 1310 ;
- **UE 3260** - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion* : les canaux à eaux courantes du Grand Loc'h avec végétations indicatrices (*Potametea pectinati* sur le site) qui étaient auparavant rattachés au 3150-4 « Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels » sont maintenant à inclure à l'habitat UE 3260. L'habitat englobe également en tant que végétations associées les communautés des voiles flottants des *Lemnetea minoris*.

II.1.4. Contenu des fiches descriptives des végétations

L'ensemble des groupements végétaux recensés sur le site d'étude ont fait l'objet d'une description sous forme de fiche contenant les informations suivantes :

- **Code et nom français du groupement végétal** ;
- **Nom(s) latin(s) du(des) syntaxon(s)** (conforme à la nomenclature phytosociologique) **et autorité** (nom(s) d'auteur(s) et date(s) de publication associés au syntaxon) ;
- **Correspondances avec les typologies d'habitats existantes** :
 - EUNIS** : code et intitulé de la classification européenne des habitats EUNIS, traduction française (LOUVEL *et al.*, 2013) ;
 - CORINE Biotopes** : code et intitulé de la classification européenne CORINE Biotopes extrait du manuel CORINE Biotopes, traduction française (BISSARDON *et al.*, 1997) ;

EUR 28 : code de l'Union européenne extrait du manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne (DG Environnement, 2013) et intitulé en français de l'annexe I de la Directive 92/43/CEE ;

Cahiers d'habitats : code et intitulé des habitats élémentaires « Natura 2000 » définis dans le cadre du programme « cahiers d'habitats » (BENSETTITI (coord.), 2001, 2002, 2004, 2005).

- **Cortège floristique** : noms latin et français (entre parenthèses) des espèces de la combinaison caractéristique du syntaxon (en gras), des espèces fréquentes (en non gras) et des éventuelles espèces différentielles de variation (en gris). Une espèce entre crochets [...] indique une espèce habituellement caractéristique du syntaxon mais rare ou absente dans les relevés du site étudié ;
- **Physionomie et phénologie** : description de la physionomie du groupement végétal (hauteur, densité, structure, forme des végétaux, espèces structurantes, etc.), de l'évolution de la phénologie et précision de la période optimale d'observation (période durant laquelle un maximum d'espèces caractéristiques et fréquentes du groupement sont le plus facilement identifiables) ;
- **Ecologie** : description des caractéristiques stationnelles du syntaxon sur le site (acidité, humidité et trophie du sol, nature du substrat, climat, etc.) ;
- **Variations** : énumération des variations du groupement végétal sur le site. Celles-ci peuvent être essentiellement de quatre ordres : écologiques (sous-associations, variantes), dynamiques (phases), chorologiques (races) et physionomiques (faciès) ;
- **Confusions possibles** : description des confusions possibles avec d'autres groupements végétaux sur le site et critères de différenciation ;
- **Dynamique et contacts** : liens dynamiques et contacts topographiques du groupement végétal décrit avec les autres groupements végétaux présents sur le site ;
- **Intérêt patrimonial** : description de l'intérêt patrimonial de la végétation estimé en fonction de la présence d'espèces rares et menacées (sensibilité botanique), de son inscription à des listes d'associations (associations végétales vulnérables du littoral Manche-Atlantique français) ou d'habitats (Directive habitats-faune-flore, liste rouge européenne des habitats), de l'évaluation de sa rareté et de sa régression au travers de la bioévaluation des groupements végétaux de Bretagne (COLASSE, 2015). Plusieurs de ces critères sont synthétisés dans un tableau :
 - **RAR** : rareté régionale globale
 - NSR syntaxon **non signalé récemment** sur le territoire régional ;
 - RR syntaxon **très rare** sur le territoire régional ;
 - R syntaxon **rare** sur le territoire régional ;
 - PC syntaxon **peu commun** sur le territoire régional ;
 - C syntaxon **commun** sur le territoire régional ;
 - ? syntaxon dont la **rareté est inconnue** sur le territoire régional ;
 - # **indice non applicable.**
 - **RER** : rareté régionale relative
 - NSR syntaxon **non signalé récemment** ;
 - RR syntaxon **très rare** au sein du réseau d'unités phytoécologiques ;
 - R syntaxon **rare** au sein du réseau d'unités phytoécologiques ;
 - PC syntaxon **peu commun** au sein du réseau d'unités phytoécologiques ;
 - C syntaxon **commun** au sein du réseau d'unités phytoécologiques ;
 - ? syntaxon dont la **rareté est inconnue** au sein du réseau d'unités phytoécologiques ;
 - # **indice non applicable.**
 - **TR** : tendance
 - RR syntaxon **en très forte régression** ;
 - R syntaxon **en régression** ;
 - S syntaxon **apparemment stable** ;
 - P syntaxon **en progression** ;
 - ? tendance **inconnue** ;
 - # **indice non applicable.**
- **DHFF** : inscription à la Directive habitats-faune-flore
 - DHFF⁺ syntaxon caractérisant un habitat d'**intérêt communautaire prioritaire** (annexe I de la directive) ;
 - DHFF syntaxon caractérisant un habitat d'**intérêt communautaire non prioritaire** (annexe I de la directive) ;

- # syntaxon **ne caractérisant pas un habitat d'intérêt communautaire.**
- **LR EU** : liste rouge européenne des habitats (GUBBAY *et al.*, 2016 ; JANSSEN *et al.*, 2016) :
 - CR** syntaxon caractérisant un **habitat en danger critique** à l'échelle de l'Europe ;
 - EN** syntaxon caractérisant un **habitat en danger** à l'échelle de l'Europe ;
 - VU** syntaxon caractérisant un **habitat vulnérable** à l'échelle de l'Europe ;
 - NT** syntaxon caractérisant un **habitat quasi-menacé** à l'échelle de l'Europe ;
 - LC** syntaxon caractérisant un **habitat de préoccupation mineure** à l'échelle de l'Europe ;
 - DD** syntaxon caractérisant un **habitat dont les données sont insuffisantes** à l'échelle de l'Europe ;
 - # syntaxon caractérisant un **habitat absent de la liste.**
- **VLMA** : syntaxon inscrit à la liste des associations végétales vulnérables du littoral Manche-Atlantique français (BIORET *et al.*, 2011) :
 - VLMA⁺** syntaxon présentant une **vulnérabilité forte à très forte** sur le littoral (indice de vulnérabilité supérieur ou égal à V dans la liste) ;
 - VLMA^{as}** syntaxon présentant une **vulnérabilité moyenne à modérée** sur le littoral (indice de vulnérabilité III et IV dans la liste) ;
 - VLMA⁻** syntaxon présentant une **vulnérabilité très faible à faible** sur le littoral (indice de vulnérabilité I et II dans la liste) ;
 - # syntaxon **absent** de la liste.
- **Atteintes et menaces** : activités ou facteurs dommageables (atteintes) ou potentiellement dommageables (menaces) au groupement végétal à l'échelle du site d'étude ;
- **Surface et répartition** : surface occupée par le groupement végétal sur le site et répartition sur le site, en Bretagne et au-delà (si connue) ;

Chaque fiche est agrémentée par des photographies du groupement végétal sur le site et d'une ou plusieurs espèces caractéristiques du syntaxon.

En outre, la phase cartographique de 2021 a permis de recenser d'autres groupements végétaux ponctuels sur le site, méconnus ou peu caractérisés, ainsi que des végétations artificielles et des milieux non végétalisés. Ces derniers n'ont pas été rattachés au synsystème (qui ne s'intéresse qu'aux végétations spontanées) mais ont été identifiés à partir des typologies d'habitats existantes (EUNIS, CORINE Biotopes). Dans la mesure du possible, chacune de ces unités a été décrite et caractérisée par le biais de paragraphes synthétiques regroupés à la fin de l'ensemble des fiches produites.

II.2. Cartographie des groupements végétaux

II.2.1. Recueil des données sur le terrain

La phase de cartographie de terrain s'est déroulée entre les mois de juin et novembre 2021. Au sein du périmètre d'étude, chaque unité homogène de végétation a été délimitée sous forme de polygone et numérotée par un identifiant unique sur fond orthophotographique (Source : Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes - 2019) à l'échelle 1/2500.

A l'exception de quelques rares secteurs inaccessibles, cartographiés à distance, toute la cartographie se base sur des observations directes de terrain.

Chaque unité cartographique est caractérisée par son groupement végétal et, le cas échéant, par les indicateurs de son état (dégradations, gestion, dynamique). Dans la mesure du possible, **la délimitation des unités cartographiques tient compte de l'état des groupements végétaux et de la gestion pratiquée.**

Pour cette étude, plusieurs **types de dégradation** des groupements végétaux ont été relevés et leur intensité appréciée (forte, moyenne à faible, nulle) selon les critères de la **figure 3**.

	Forte	Moyenne à faible	Nulle
Embroussaillage Recouvrement des espèces indicatrices d'un embroussaillage ou d'un stade de succession ultérieur (Ex. : <i>Rubus</i> sp., <i>Ulex europaeus</i> , <i>Pteridium aquilinum</i>)	> 20 %	5 à 20 %	< 5 %
Surfréquentation / surpâturage % de sol nu suite à une surfréquentation (piétinement, circulation, surpâturage)	> 20 %	5 à 20 %	< 5 %
Rudéralisation Recouvrement des espèces indicatrices d'une rudéralisation (Ex. : <i>Anisantha diandra</i> , <i>Hordeum murinum</i> , etc.)	> 20 %	5 à 20 %	< 5 %
Enrésinement Recouvrement des résineux non indigènes (plantations ou dissémination naturelle)	> 20 %	5 à 20 %	< 5 %
Eutrophisation Recouvrement des espèces indicatrices d'une eutrophisation (plantes nitrophiles)	> 20 %	5 à 20 %	< 5 %
Espèces végétales exotiques envahissantes Recouvrement des espèces végétales exotiques envahissantes	> 20 %	5 à 20 %	< 5 %

Figure 3 : Types de dégradations et critères d'évaluation

A partir de ces indicateurs de dégradation sera calculé un « état de conservation » (correspondant plutôt à un « état de dégradation ») selon la méthode de calcul détaillée en figure 4.

Nombre de critères de dégradation concernés	Etat de conservation
Une ou plusieurs dégradations fortes	Mauvais état de conservation
Aux moins deux types de dégradation de niveau faible à moyen	Mauvais état de conservation
Une dégradation de niveau faible à moyen	Moyen état de conservation
Aucune dégradation	Bon état de conservation

Figure 4 : Méthode de calcul de l'état de conservation

Des **critères d'usage agricole**, observés *in situ*, viennent compléter les indicateurs de dégradation : pâturage, fauche ou gyrobroyage.

La **tendance évolutive** de la végétation a également été appréciée à partir des observations directes sur le terrain : stable, progressive, régressive.

Lorsque plusieurs groupements végétaux se superposent ou sont entremêlés et qu'il est impossible de les individualiser, des **unités composites** sont cartographiées. La proportion surfacique qu'occupe chaque groupement dans le polygone est alors précisée. Deux types d'unités composites ont été distingués : **mosaïque temporelle** (lien dynamique direct entre les végétations) et **mosaïque spatiale** (lien topographique entre les végétations).

II.2.2. Numérisation et restitution des données

Les unités cartographiques délimitées sur le terrain ont été vectorisées sur les mêmes fonds orthophotographiques et à la même échelle que celle utilisée pour la cartographie de terrain, voire à une échelle plus fine.

Les informations concernant la cartographie de la végétation du site sont restituées sous forme d'une **base de données géographique** au format SpatialLite (extension spatiale de SQLite) : « **2022_03_31_RN_Loch.sqlite** ». Son organisation est schématisée en figure 5.

Les données sont contenues dans une **couche d'informations géographiques « releves »** (système de projection RGF93/Lambert 93, EPSG 2154) et dans une **table attributive « polytabcor_ddate »**.

La base de données est accompagnée de **métadonnées** qui détaille notamment l'ensemble des champs renseignés dans ces tables (format tableur) : « **2022_03_31_RN_Loch_Metadonnees.xlsx** ».

La couche d'informations géographiques « **releves** » est associée à une table attributive contenant toutes les informations relatives aux objets géométriques (polygones). Elle contient notamment des champs de concaténation qui peuvent être utilisés pour représenter les données (légendes à construire sur ces champs, voir les métadonnées pour la signification de ces champs).

La table attributive « **polytabcor_ddate** » contient les informations relatives aux groupements végétaux et aux habitats associés aux polygones : pourcentage de chaque groupement végétal, rattachements aux référentiels phytosociologique et habitats (CORINE Biotopes, EUNIS, EUR 28 et Cahiers d'habitats), critères et état de dégradation, etc.

En cas de mosaïque de groupements végétaux, un polygone (et donc une ligne de la table « releve ») est en lien avec plusieurs lignes de la table « polystabcor_ddate » (lien de un à plusieurs à établir entre le champ « idreleve » de la couche d'informations géographiques et le champ « releve » de la table attributive).

Afin de faciliter la consultation dans un SIG, une couche d'informations géographiques « **consultation_poly** » est proposée dans la base de données de restitution. Cette couche est le résultat de la jointure entre la table attributive de la couche « releves » et la table « polytabcor_ddate » avec demultiplication des polygones en cas de mosaïque de végétation (si un polygone contient deux groupements végétaux, il apparaît deux fois dans la couche consultation).

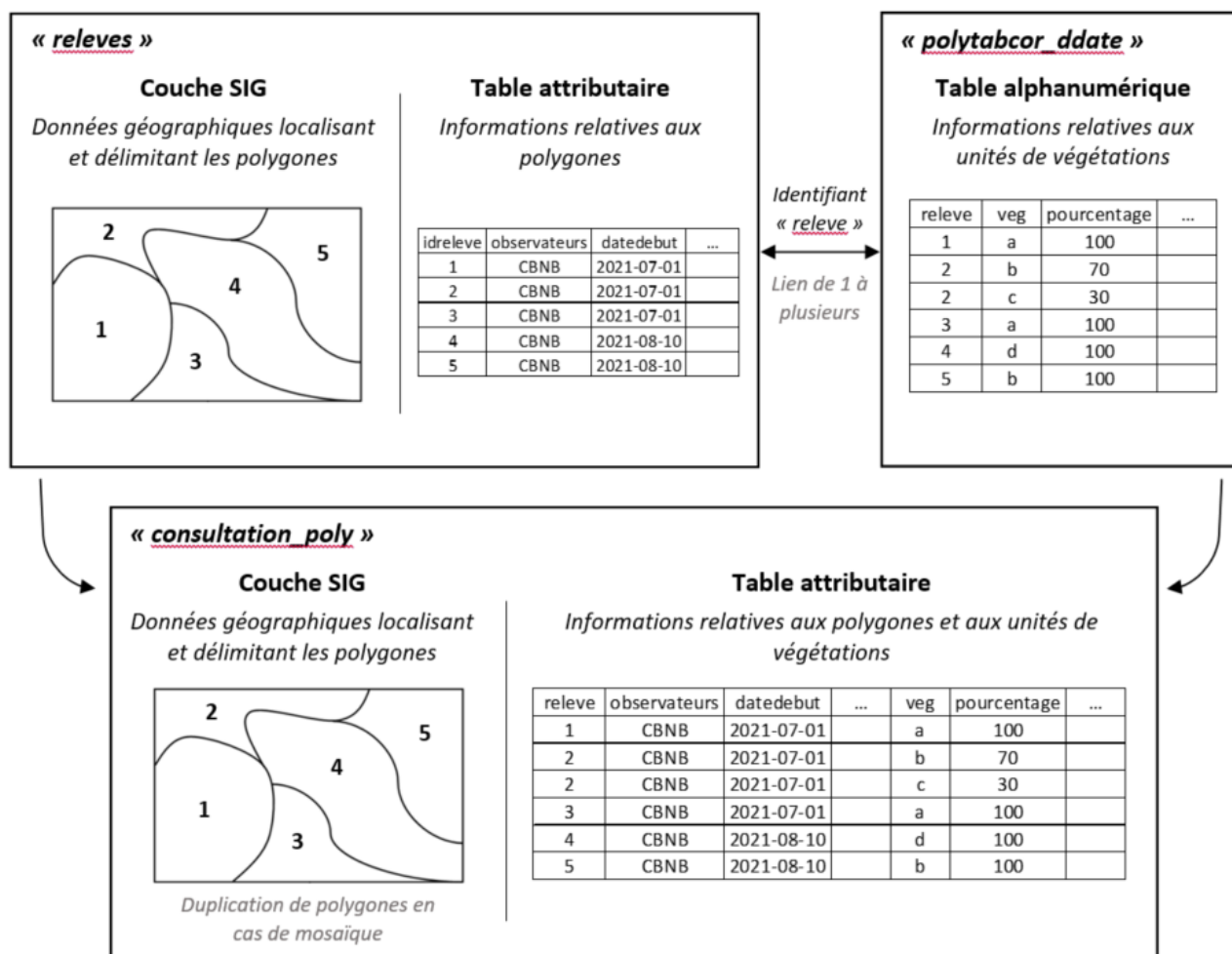


Figure 5 : Organisation schématique de la base d'informations géographiques

III. Présentation des groupements végétaux

L'inventaire des groupements végétaux de la réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h a permis de recenser une soixantaine de groupements végétaux sur le site. Parmi eux, 39 sont décrits à l'aide de 36 fiches descriptives classées par type de végétation. Les groupements rencontrés très ponctuellement sur le site ou méconnus sont décrits et caractérisés brièvement à la fin de cette partie. La phase cartographique a également permis de recenser 6 types de haies ainsi que 3 végétations artificielles et 5 milieux non végétalisés. La **Figure 6** liste toutes ces unités par grands types de milieux et dans leur ordre d'apparition dans le rapport.

Fiche	Code "veg"	Noms français et syntaxon	EUNIS	CORINE Biotopes	EUR28 (Cahiers d'habitats)
1. Végétations aquatiques à amphibiens des plans d'eau et cours d'eau					
1.1	1.1a	Voile flottant à Lentille d'eau minuscule (<i>Lemno minusculae</i> - <i>Azolletum filiculoidis</i>) (contexte d'eaux stagnantes)	C1.32	22.41	3150(-3)
	1.1b	Voile flottant à Lentille d'eau minuscule (<i>Lemno minusculae</i> - <i>Azolletum filiculoidis</i>) (contexte d'eaux courantes)	C2.34	24.44	3260(-6)
1.2	1.2a	Herbiers enracinés des eaux saumâtres (<i>Ranunculetum baudotii</i>)	C1.54	23.21	3150(-1)
	1.2b	Herbiers enracinés des eaux saumâtres (<i>Parvopotamo</i> - <i>Zannichellietum pedicellatae</i>)			
1.3	1.3a	Herbiers enracinés des eaux douces faiblement courantes (parfois stagnantes) (<i>Callitricheum obtusangulae</i>) (contexte d'eaux stagnantes)	C2.34	24.44	3260(-6)
	1.3b	Herbiers enracinés des eaux douces faiblement courantes (parfois stagnantes) (<i>Callitricheum obtusangulae</i>) (contexte d'eaux courantes)	C1.33	22.42	3150(-1)
	1.3c	Herbiers enracinés des eaux douces faiblement courantes (parfois stagnantes) (<i>Potametum crispum</i>)	C2.34	24.44	3260(-6)
1.4	1.4	Pelouse amphibie des vases saumâtres à Petit Scirpe (<i>Eleocharitetum parvulae</i>)	A2.6211	13.4	-
2. Roselières et cariçaies					
2.1	2.1a	Roselière subhalophile à Scirpe maritime (<i>Scirpetum maritimi</i>)	C3.27	53.17	-
	2.1b	Roselière subhalophile à Jonc-des-chaisiers glauque (<i>Eleocharito palustris</i> - <i>Bolboschoenetum maritimi</i>)	C3.27	53.17	-
2.2	2.2	Roselière subhalophile à Roseau commun (<i>Astero tripolii</i> - <i>Phragmitetum communis</i>)	C3.21	53.11	-
2.3	2.3	Roselière d'eau douce à Roseau commun (<i>Phragmitetum communis</i>)	C3.21	53.11	-
2.4	2.4	Roselière à Glycérie aquatique (<i>Glycerietum maximae</i>)	C3.251	53.15	-
2.5	2.5	Roselière à Scirpe des marais (<i>Eleocharitetum palustris</i>)	C3.24A	53.14A	-
2.6	2.6	Cariçaie à Laïche paniculée (<i>Caricetum acutiformi</i> - <i>paniculatae</i>)	D5.216	53.216	-
3. Pelouses					
3.1	3.1	Pelouse des dunes semi-fixées à Fétuque à feuilles de jonc et Gaillet des sables (<i>Festuco dumetorum</i> - <i>Gaietum arenarii</i>)	B1.3212	16.2121	2120(-1)
3.2	3.2	Pelouse des dunes fixées à Rosier pimprenelle et Raisin de mer (<i>Roso spinosissimae</i> - <i>Ephedretum distachyae</i>)	B1.42	16.222	2130(-2)
4. Prairies					
4.1	4.1	Prairie mésoxérophile arrière-dunaire à Fromental élevé (<i>Carici arenariae</i> - <i>Arrhenatherion elatioris</i>)	B1.4	16.22	2130
4.2	4.2	Prairie mésophile acidocline fauchée à Fromental élevé et Brome mou (<i>Brachypodio rupestris</i> - <i>Centaureion nemoralis</i>)	E2.21	38.21	6510(-3)
4.3	4.3	Prairie mésophile eutrophile fauchée à Grande Berce et Brome mou (<i>Heracleo sphondylii</i> - <i>Brometum mollis</i>)	E2.22	38.22	6510(-7)
4.4	4.4	Prairie hygrophile acidocline à Jonc à fleurs aiguës et Crételle (<i>Junco acutiflori</i> - <i>Cynosuretum cristati</i>)	E3.42	37.22	-
4.5	4.5	Prairie hygrophile subhalophile à Agrostide stolonifère et Laïche à épis distants (<i>Agrostio stoloniferae</i> - <i>Caricetum vikingensis</i>)	A2.531	37.21	-
4.6	4.6	Prairie hydrophile subhalophile à Jonc de Gérard et Oenanthe fistuleuse (<i>Junco gerardi</i> - <i>Oenanthetum fistulosae</i>)	A2.5319	37.21	-

5. Prés salés et autres végétations halophiles					
5.1	5.1	Pré-salé hygrophile à Jonc de Gérard (<i>Juncetum gerardii</i>)	A2.5311	15.331	1330(-3)
5.2	5.2	Pré-salé hydrophile à Puccinellie distante et Spergulaire marine (<i>Puccinellio distantis</i> - <i>Spergularietum salinae</i>)	A2.5211	15.34	1330(-3)
5.3	5.3	Pré-salé hygrophile à Oenanthe de Lachenal et Jonc maritime (<i>Oenanthe lachenalii</i> - <i>Juncetum maritimi</i>)	A2.531A	15.33A	1330(-3)
5.4	5.4	Pré-salé mésohygrophile à Betterave maritime et Chiendent du littoral (<i>Beto maritima</i> - <i>Agropyretum pungentis</i>)	A2.511	15.35	1330(-5)
5.5	5.5	Végétation annuelle halophile à Salicorne rameuse (<i>Salicornietum pusillo-ramosissimae</i>)	A2.5513	15.1112	1310(-2)
6. Ourlets et mégaphorbaies					
6.1	6.1	Ourlet dunaire à Geranium sanguin (cf. <i>Ulici maritimi</i> - <i>Geranietum sanguinei</i>)	B1.46	16.226	2130(-4)
6.2	6.2	Ourlet mésophile à Fougère aigle (<i>Holco mollis</i> - <i>Pteridion aquilini</i>)	E5.3	31.86	-
6.3	6.3	Mégaphorbaie à Iris faux-acore et Oenanthe safranée (<i>Irido pseudacori</i> - <i>Oenanthetum crocatae</i>)	E5.412	37.715	6430(-4)
6.4	6.4	Mégaphorbaie à Grande Ortie et Baldingère faux-roseau (<i>Urtico dioicae</i> - <i>Phalaridetum arundinaceae</i>)	E5.412	37.715	6430(-4)
7. Fourrés					
7.1	7.1	Fourré dunaire à Ajonc maritime et Prunellier (cf. <i>Ulici maritimi</i> - <i>Prunetum spinosae</i>)	B1.612	16.252	-
7.2	7.2	Fourré mésophile à Ajonc d'Europe et Prunellier (<i>Ulici europaei</i> - <i>Prunetum spinosae</i>)	F3.1112	31.8112	-
7.3	7.3	Saulaie hygrophile alluviale à Oenanthe safranée (Groupement à <i>Oenanthe crocata</i> et <i>Salix atrocinerea</i>)	F9.12	44.12	-
7.4	7.4	Saulaie hydrophile à Iris faux-acore (Groupement à <i>Iris pseudacorus</i> et <i>Salix atrocinerea</i>)	F9.211	44.921	-
7.5	7.5	Saulaie hydrophile à Baldingère faux-roseau (Groupement à <i>Phalaris arundinacea</i> et <i>Salix atrocinerea</i>)	F9.211	44.921	-
7.6	7.6	Saulaie hydrophile à Ecuelle d'eau et Laïche glauque (<i>Epipactido palustris</i> - <i>Salicetum atrocinereae</i>)	B1.86	16.29	2180(-5)
8. Forêts					
8.1	8.1	Chênaie mésoxérophile des affleurements rocheux à Poirier à feuilles cordées (<i>Pyro cordatae</i> - <i>Quercetum roboris</i>)	G1.8	41.5	-
8.2	8.2	Ormaie mésophile des vallons frais à Arum négligé (<i>Aro neglecti</i> - <i>Ulmum minoris</i>)	-	-	9180(-1)
8.3	8.3	Chênaie(-hêtraie) mésophile acidocline (<i>Carpino betuli</i> - <i>Fagion sylvaticae</i>)	G1.63	41.13	-
9. Autres végétations ponctuelles ou méconnues					
Végétations aquatiques à amphibiés des plans d'eau et cours d'eau					
-	1.5	Pelouse vivace amphibie à Scirpe à tiges nombreuses (<i>Eleocharitetum multicaulis</i>)	C3.4131	22.313	3110(-1)
-	1.6	Pelouse annuelle amphibie à Rorippe des marais et Chénopode glauque (Groupement à <i>Rorippa palustris</i> et <i>Oxybasis glauca</i>)	C3.52	22.33	-
-	1.7	Pelouse annuelle amphibie à Bident penché (<i>Bidentetum cernuae</i>)	C3.53	24.52	3270(-1)
-	-	Crésoillère à Cresson de fontaine (<i>Nasturtietum officinale</i>)	C3.1	53.4	-
Roselières et cariçaies					
-	2.7	Cariçaie à Laïche des rives (<i>Galio palustris</i> - <i>Caricetum ripariae</i>)	D5.213	53.213	-
-	2.8	Roselière à Massette à larges feuilles (<i>Typhetum latifoliae</i>)	C3.231	53.13	-
-	2.9	Cariçaie/roselière des vases molles à Laïche faux-souchet et Iris faux-acore (<i>Carici pseudocyperii</i> - <i>Rumicion hydrolopathi</i>)	D5.218	53.218	-
Prairies					
-	4.7	Prairie mésophile acidocline pâturée à Camomille romaine et Trèfle blanc (<i>Chamaemelo nobilis</i> - <i>Trifolietum repentis</i>)	E2.112	38.112	-
-	4.8	Prairie mésohygrophile acidocline à Lotier des fanges et Crételle (<i>Loto pedunculati</i> - <i>Cynosuretum cristati</i>)	E3.41B	37.21	-
Ourlets et mégaphorbaies					
-	-	Ourlet mésophile acidocline à Germandrée scorodoine et Brachypode des rochers (cf. <i>Teucro scorodoniae</i> - <i>Brachypodietum rupestris</i>)	E5.2	-	-
-	6.5	Mégaphorbaie à Jonc à fleurs aiguës et Angélique sauvage (<i>Junco acutiflori</i> - <i>Angelicetum sylvestris</i>)	E5.412	37.715	6430(-1)
Fourrés					
-	7.7	Roncier (<i>Rhamno catharticae</i> - <i>Prunetea spinosae</i>)	F3.111	31.811	-
-	7.8	Roncier dunaire (<i>Lonicerion periclymeni</i>)	B1.612	16.252	-

Forêts					
-	8.4	Chênaie-frênaie mésohygrophile (<i>Fraxino excelsioris - Quercion roboris</i>)	G1.A1	41.2	-
Communautés piétinées					
-	9.1a	Pelouse mésophile vivace piétinée à Ray-grass anglais et Plantain corne-de-cerf (<i>Lolium perennis - Plantaginetum coronopodis</i>)	E5.1	-	-
-	9.1b	Pelouse mésophile vivace piétinée à Grand Plantain et Ray-grass anglais (<i>Plantagini majoris - Lolietum perennis</i>)	E5.1	-	-
-	9.2	Pelouse mésophile annuelle piétinée à Pâturin annuel et Plantain corne-de-cerf (<i>Poa annuae - Plantaginetum coronopodis</i>)	E5.1	-	-
Communautés commensales de cultures					
-	-	Communauté annuelle commensale de culture à Chrysanthème des moissons (cf. <i>Spergulo arvensis - Chrysanthemetum segetum</i>)	X07	82.2	-
Friches rudérales					
-	9.4a	Friche annuelle dunaire à Queue de lièvre et Brome à deux étamines (<i>Laguro ovati - Brometum rigidi</i>)	B1.4	16.22	-
-	9.4b	Friche annuelle dunaire à Geranium mou et Orge des rats (<i>Geranio mollis - Hordeetum murini</i>)	B1.4	16.22	-
-	9.5	Friche nitrophile vivace (<i>Dauco carotae - Melilotion albi</i>)	E5.1	87.2	-
Haies					
-	9.6a	Haie arbustive d'espèces indigènes (sur talus)	FA.3	84	-
-	9.6b	Haie arbustive d'espèces indigènes (sans talus)	FA.3	84	-
-	9.7	Haie arbustive d'espèces non indigènes (sur talus)	FA.1	84	-
-	9.8a	Haie arborée d'espèces indigènes (sur talus)	G5.1	84	-
-	9.8b	Haie arborée d'espèces indigènes (sans talus)	G5.1	84	-
-	9.9	Haie arborée d'espèces non indigènes (sans talus)	G5.1	84	-
10. Végétations artificielles					
-	10.1	Cultures	X07	82.2	-
-	10.2	Vergers	G1.D	83.1	-
-	10.3	Plantations de conifères non indigènes	G3.F2	83.312	-
11. Milieux non végétalisés					
-	11.1	Sentiers	H5.61	-	-
-	11.2	Routes et parkings	J4.2	-	-
-	11.3	Bâti	J2	86	-
-	11.4	Eaux douces stagnantes (non végétalisées)	C1.3	22.13	-
-	11.5	Sables vaseux (non végétalisés)	A2.2	14	-

Figure 6 : Synthèse des groupements végétaux de la réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h et correspondances avec les typologies d'habitats

Un schéma synsystématique replace chaque syntaxon présenté dans les fiches dans le système de classification phytosociologique sigmatiste (synsystème) en **annexe 1**.

Les relevés phytosociologiques associés sont disponibles en **annexe 2**.



Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021

III.1. Végétations aquatiques à amphibies des plans d'eau et cours d'eau

Végétations aquatiques flottantes (classe des *LEMNETEA MINORIS*) ou enracinées (classe des *POTAMETEA PECTINATI*) présentes à la fois en contexte d'eaux courantes eutrophes dans les fossés et cours d'eau parcourant le site ainsi qu'en contexte d'eaux stagnantes eutrophes, dans les mares. Cette partie inclut également la pelouse amphibie des vases saumâtres à *Eleocharis parvula* (classe des *RUPPIETEA MARITIMAE*).

1.1 - Voile flottant à Lentille d'eau minuscule

Lemno minusculae - *Azolletum filiculoidis* Felzines & Loiseau 1991

Remarque : sur le site, ce groupement est largement dominé par *Lemna minuta*, parfois accompagnée de *L. minor*, mais est dépourvue d'*Azolla filiculoides*, espèce non constante dans cette association et absente du site. FELZINES (2012) n'y voit qu'un groupement constitué en début de phase invasive ne justifiant pas la création d'un syntaxon nouveau.

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

1.1a - Contexte d'eaux stagnantes eutrophes (mares)

EUNIS : C1.32 - Végétations flottant librement des plans d'eau eutrophes

CORINE Biotopes : 22.41 - Végétations flottant librement

EUR 28 : 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

Cahiers d'habitats : 3150-3 - Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau

1.1b - Contexte d'eaux courantes eutrophes (fossés et cours d'eau)

EUNIS : C2.34 - Végétations eutrophes des cours d'eau à débit lent

CORINE Biotopes : 24.44 - Végétation des rivières eutrophes

EUR 28 : 3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*

Cahiers d'habitats : 3260-6 - Ruisseaux et petites rivières eutrophes neutres à basiques

Cortège floristique

Lemna minuta (Lentille-d'eau minuscule), *Lemna minor* (Petite Lentille-d'eau)

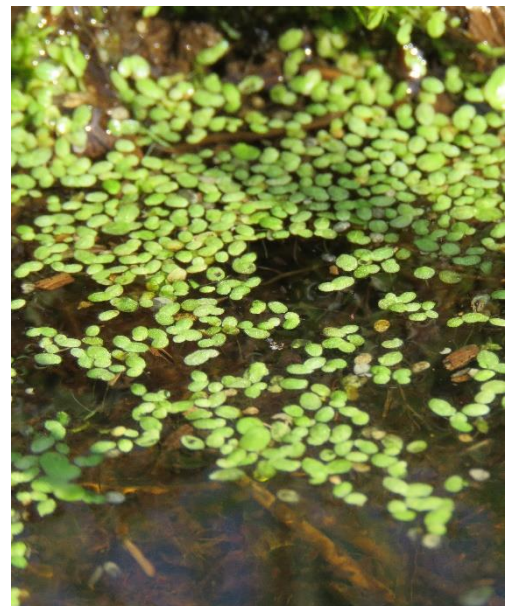
Physionomie et phénologie

Herbier aquatique, annuel, non enraciné, flottant librement à la surface des eaux calmes. Cette végétation est souvent très dense, à aspect vert uniforme. Le cortège floristique est mono- à paucispécifique, dominé par *Lemna minuta*, parfois accompagnée de *Lemna minor*. C'est une végétation ponctuelle ou spatiale au sein des systèmes aquatiques lenticques, souvent en superposition avec d'autres végétations aquatiques.

Phénologie estivale. La floraison de ces espèces est très rare, car elles se reproduisent par voie végétative. Néanmoins, c'est au début de l'été que le voile se densifie et est ainsi le plus facilement observable.



Lemno minusculae - *Azolletum filiculoidis*
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020



Lemna minuta
J. GESLIN (CBNB), 2020

Ecologie

Végétation héliophile à hémisciaphile, des eaux claires, eutrophes, peu profondes, neutres à basiques, parfois légèrement saumâtres. Le substrat, de nature variée, peut être soumis à un assèchement temporaire. Groupement rencontré à la fois en contexte de mares (eaux stagnantes) ainsi qu'en contexte de fossés et de cours d'eau (eaux légèrement courantes).

Variations

Aucune variation.

Confusions possibles

Aucune confusion possible.

Dynamique et contacts

Végétation pionnière colonisant les eaux eutrophes. Elle peut s'enrichir progressivement avec de nouvelles espèces mais, sur le site, seuls des herbiers pauvres en espèces ont pu être observés. Elle peut être considérée comme un stade de dégradation d'autres communautés des *Lemnetea minoris* suite à la naturalisation de *Lemna minuta*, espèce invasive.

Cette végétation n'étant pas enracinée, elle se développe souvent en mélange avec d'autres végétations, notamment avec des herbiers aquatiques enracinés (fiche 1.2 et 1.3) et divers groupement de cariçaies et de roselières.

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
?	PC ?	P	DHFF	#	#

Végétation non menacée en Bretagne, peu diversifiée sur le plan floristique et dominée par une espèce végétale invasive avérée en Bretagne (QUERE & GESLIN, 2016). Son intérêt patrimonial intrinsèque est ainsi limité. Néanmoins, elle caractérise, selon le contexte écologique dans lequel elle se développe, plusieurs habitats d'intérêt communautaires.

Atteintes et menaces

Ce groupement étant dominé par une espèce végétale invasive avérée (*Lemna minuta*), les secteurs où il a été observé ont été considérés comme dégradés.

Surface et répartition

Surface : 1.1a : 0,12 ha (0,1 % du site) ; 1.1b : 0,87 ha (0,7 % du site).

Association à distribution atlantico-européenne et centro-européenne largement répartie en France et en Bretagne.

Sur la réserve, ce groupement est régulièrement présent dans les mares, fossés et cours d'eau du Grand Loc'h.

1.2 - Herbiers enracinés des eaux saumâtres

Ranunculetum baudotii Braun-Blanquet in Braun-Blanquet, Roussine & Nègre 1952

Parvopotamo - Zannichellietum pedicellatae Soó (1934) 1947

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : C1.54 - Macrophytes submergés des eaux salées et saumâtres

CORINE Biotopes : 23.21 - Formations immergées des eaux saumâtres ou salées

EUR 28 : 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

Cahiers d'habitats : 3150-1 - Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes

Cortège floristique

***Ranunculus peltatus* subsp. *baudotii* (Renoncule de Baudot), *Zannichellia pedunculata* (Zannichellie pédicellée), *Potamogeton* cf. *pusillus* (Potamot fluet)**

Physionomie et phénologie

Herbiers aquatiques enracinés, immergés, dominés par *Ranunculus peltatus* subsp. *baudotii* ou *Zannichellia pedunculata*. Ces espèces sont parfois associées à des Potamots (*Potamogeton* cf. *pusillus* et *P. coloratus* sur le site). Végétation moyennement dense, ponctuelle, dans les pièces d'eau stagnante.

L'optimum de développement se situe au printemps (mai-juin). Cette végétation est assez fugace et disparaît rapidement pendant l'été.

Ecologie

Végétation des eaux mésotrophes à eutrophes, peu à moyennement profondes, neutres à basiques, légèrement saumâtres, sur substrats sablo-vaseux. Elle se développe dans des mares à eaux stagnantes à marnage important, pouvant être soumises à un assèchement temporaire.



Ranunculus peltatus subsp. *baudotii*
L. RUELLAN (CBNB), 2008



Parvopotamo - Zannichellietum pedicellatae
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021

Variations

Deux associations peuvent être distinguées sur le site :

- ***Ranunculetum baudotii*** Braun-Blanquet in Braun-Blanquet, Roussine & Nègre 1952 (1.2a) : groupement dominé par *Ranunculus peltatus* subsp. *baudotii*, parfois associée à *Potamogeton coloratus* et *P. cf. pusillus*. La présence de *Potamogeton coloratus* dans ce groupement semble originale car aucun groupement associant *Ranunculus peltatus* subsp. *baudotii* et ce potamot ne semble mentionné dans la bibliographie ;
- ***Parvopotamo - Zannichellietum pedicellatae*** Soó (1934) 1947 (1.2b) : groupement dominé par *Zannichellia pedunculata*, parfois associée à *Potamogeton cf. pusillus*.

Confusions possibles

Aucune confusion possible.

Dynamique et contacts

Végétation pionnière colonisant les eaux eutrophes légèrement saumâtres. Sa pérennité va dépendre du maintien de niveaux d'eau élevés pendant une grande partie de l'année.

Les herbiers enracinés des eaux saumâtres sont en contact inférieur avec plusieurs roselières (fiches 2.3, 2.4, 2.5) se développant sur les berges des pièces d'eau.

En cas d'exondation estivale, ces herbiers laissent place à une pelouse annuelle amphibie à *Rorippe* des marais et *Chénopode glauque* (Groupement à *Rorippa palustris* et *Oxybasis glauca*, voir partie « Autres groupements végétaux ponctuels ou méconnus »). Cette pelouse a pu être observée sur le fond asséché d'une mare du Grand Loc'h.

Intérêt patrimonial

	RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
<i>Ranunculetum baudotii</i>	R	PC	RR	DHFF	NT	VLMA [*] (II)
<i>Parvopotamo - Zannichellietum pedicellatae</i>	?	?	?	DHFF	NT	VLMA [*] (II)

Le *Ranunculetum baudotii* est rare et en forte régression en Bretagne. De plus, il est caractérisé par une espèce considérée comme « quasi-menacée » sur la liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne (QUERE *et al.*, 2015).

Le *Parvopotamo - Zannichellietum pedicellatae* est une association méconnue dont la rareté et la tendance ne peuvent être évaluées en Bretagne faute de données suffisantes, mais elle est probablement très rare.

Ces deux associations caractérisent un habitat d'intérêt communautaire considéré comme « quasi-menacé » à l'échelle européenne.

Atteintes et menaces

Aucune sur le site.

Surface et répartition

Surface : 1.2a : 0,1 ha (0,8 % du site) ; 1.2b : 0,69 ha (0,6 % du site).

Le *Ranunculetum baudotii* est connu du littoral de l'Atlantique à la mer Baltique, dispersé ailleurs. Le *Parvopotamo - Zannichellietum pedicellatae* est une association à distribution médio-européenne avec des pénétrations en région méditerranéenne, rare et méconnue en France. Ces deux associations sont rares et localisées en Bretagne.

Sur la réserve, ces herbiers aquatiques sont localisés au sein de plusieurs mares du Grand Loc'h.

1.3 - Herbiers enracinés des eaux douces faiblement courantes (parfois stagnantes)

Callitricetum obtusangulae Seibert 1962

Potametum crispum Kaiser 1926

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

[1.3a et 1.3c - Contexte d'eaux courantes eutrophes \(fossés et cours d'eau\)](#)

EUNIS : C2.34 - Végétations eutrophes des cours d'eau à débit lent

CORINE Biotopes : 24.44 - Végétation des rivières eutrophes

EUR 28 : 3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion*

Cahiers d'habitats : 3260-6 - Ruisseaux et petites rivières eutrophes neutres à basiques

[1.3b - Contexte d'eaux stagnantes eutrophes \(mares\)](#)

EUNIS : C1.33 - Végétations immergées enracinées des plans d'eau eutrophes

CORINE Biotopes : 22.42 - Végétations enracinées immergées

EUR 28 : 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

Cahiers d'habitats : 3150-1 - Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes

Cortège floristique

Callitriche obtusangula (Callitriche à angles obtus), *Potamogeton crispus* (Potamot à feuilles crépues)

Physionomie et phénologie

Herbiers aquatiques enracinés, dominés par *Callitriche obtusangula* ou *Potamogeton crispus*. Végétation paucispécifique, plus ou moins dense, mono- ou bistratifiée avec une strate flottante toujours présente et représentant l'essentiel de la biomasse (*Callitriche obtusangula*, *Potamogeton crispus*), parfois accompagnée d'une strate immergée (*Potamogeton* cf. *pusillus*) laissant des zones libres sans végétation. Ce sont des végétations ponctuelles des systèmes aquatiques lenticques, voire parfois stagnants.

Phénologie estivale.



Callitricetum obtusangulae (en mélange avec *Lemna minuta*)
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021



Potamogeton crispus
T. BOUSQUET (CBNB), 2013

Ecologie

Végétations des eaux douces, peu profondes à profondes, faiblement courantes à stagnantes, neutres à basiques, méso-eutrophes à eutrophes, parfois oligohalines. Sur le site, elles se développent principalement dans les fossés et cours d'eau légèrement courants ainsi que, plus ponctuellement, dans les eaux stagnantes de certaines mares.

Variations

Deux associations peuvent être distinguées sur le site :

- ***Callitrichetum obtusangulae*** Seibert 1962 (**1.3a et 1.3b**) : groupement le plus souvent monospécifique à *Callitriche obtusangula* ;
- ***Potametum crispum*** Kaiser 1926 (**1.3c**) : groupement paucispécifique dominé par *Potamogeton crispus*, parfois associé à *Callitriche obtusangula* et *Potamogeton cf. pusillus*.

Confusions possibles

Aucune confusion possible.

Dynamique et contacts

Végétation plus ou moins pionnière colonisant les eaux eutrophes légèrement courantes à stagnantes. Sa pérennité va dépendre du maintien de niveaux d'eau élevés pendant une grande partie de l'année.

Ces herbiers aquatiques se développent souvent en mélange avec un voile flottant à Lentille d'eau minuscule (*Lemno minusculae* - *Azolletum filiculoidis*, fiche 1.1). Ils se situent au contact inférieur de diverses végétations de mégaphorbiaies et roselières se développant sur les berges des fossés et cours d'eau du site.

Intérêt patrimonial

	RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
<i>Callitrichetum obtusangulae</i>	?	?	?	DHFF	LC	#
<i>Potametum crispum</i>	?	?	?	DHFF	LC	#

Associations méconnues dont la rareté et la tendance ne peuvent être évaluées en Bretagne faute de données suffisantes, mais probablement assez communes. Elles caractérisent, selon le contexte écologique dans lequel elles se développent, plusieurs habitats d'intérêt communautaire.

Atteintes et menaces

Aucune sur le site.

Surface et répartition

Surface : 1.3a : 1,74 ha (1,4 % du site) ; 1.3b : 0,01 ha (0,01 % du site) ; 1.3c : 0,29 ha (0,2 % du site).

Associations à distribution médio-européenne, assez communes en France.

Sur la réserve, ces herbiers aquatiques ont été observés dans les fossés, cours d'eau et au sein de quelques mares du Grand Loc'h.

1.4 - Pelouse amphibie des vases saumâtres à Petit Scirpe

Eleocharitetum parvulae (Christiansen 1933) Gillner 1960

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : A2.6211 - Herbiers de *Eleocharis parvula*

CORINE Biotopes : 13.4 - Herbiers saumâtres submergés

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Remarque : les vases saumâtres du Petit Loc'h sur lesquelles se développe cette végétation ne sont *a priori* pas concernées par l'habitat d'intérêt communautaire UE 1130 (Estuaires) car la digue qui sépare cette partie du site de l'océan soustrait cette zone de l'influence de l'eau de mer.

Cortège floristique

Eleocharis parvula (Petit Scirpe)

Physionomie et phénologie

Pelouse rase, plus ou moins dense, quasi-monospécifique à *Eleocharis parvula*, parfois accompagné d'espèces des végétations de contacts (*Lysimachia maritima*, *Spergula marina*, *Juncus maritimus*, etc.). Végétation ponctuelle ou linéaire sur le site.

Phénologie estivale.

Ecologie

Végétation amphibie colonisant, dans la zone de partage des eaux douces et salées, les vases molles soumises à l'alternance de périodes plus ou moins longues d'inondation et d'exondation pendant lesquelles les taches d'*Eleocharis* disparaissent puis se régénèrent.

Variations

Aucune variation.



Eleocharitetum parvulae
Petit Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021



Eleocharis parvula
H. GUITTON (CBNB), 2009

Confusions possibles

Aucune confusion possible.

Dynamique et contacts

Végétation pionnière qui se développe « à la faveur d'événements (inondation durable par retenue d'eau de mer ou déferlement d'eaux pluviales ou autres...) dont la résultante est la déstructuration des édifices de vase meuble avec pour conséquence le déchaussement des rhizomes de la plante, celle-ci est véhiculée par l'eau. Il en vient alors, suivant la place où elle est redéposée, soit à reconstituer rapidement de nouvelles colonies monospécifiques en situation avancée, soit à se fixer plus ou moins profondément dans les espaces laissés libres dans les peuplements d'hélophytes qui occupent les rives » (GUILLEVIC ET LAHONDERE, 2000).

Groupement en contact inférieur avec le pré-salé hygrophile à Oenanthe de Lachenal et Jonc maritime (*Oenanthe lachenalii* - *Juncetum maritimi*, fiche 5.3) et la roselière subhalophile à Roseau commun (*Aster tripolii* - *Phragmitetum communis*, fiche 2.2). Ces végétations peuvent succéder à l'*Eleocharitetum parvulae* en cas d'atterrissement.

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
RR	R	R	#	#	VLMA ^{as} (IV)

Association rarissime en Bretagne comme en France et caractérisée par une espèce (*Eleocharis parvula*) considérée comme « vulnérable » (VU) au niveau régional (QUERE *et al.*, 2015). Végétation inféodée à des conditions écologiques très spécifiques.

Atteintes et menaces

Aucune sur le site.

Surface et répartition

Surface : 0,07 ha (0,06 % du site).

Association présente en Europe, des côtes scandinaves aux côtes méditerranéennes. En France, elle est uniquement présente en Bretagne (Morbihan et sud du Finistère). L'espèce était autrefois connue en Grande Brière (Loire-Atlantique) mais elle n'y a pas été revue récemment.

Sur la réserve, ce groupement est présent aux abords de l'étang du Petit Loc'h.



Grand Loch, Girdel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020

III.2. Roselières et cariçaies

Végétations hélophytiques des roselières et des cariçaies, appartenant à la classe des *PHRAGMITO AUSTRALIS - MAGNOCARICETEA ELATAE*. Les différents groupements présents sur le site se différencient principalement en fonction des taxons dominants et des conditions écologiques (durée d'inondation, niveau de salinité, type de substrat).

2.1 - Roselières subhalophiles à Scirpe maritime ou Jonc-des-chaisiers glauque

Scirpetum maritimi Langendock 1932 (2.1a)

Eleocharito palustris - *Bolboschoenetum maritimi* Delcoigne & Thébaud 2018 (2.1b)

Remarque : selon DELCOIGNE & THEBAUD (2018), les groupements observés en France et attribués au *Schoenoplectetum tabernaemontani* Soó (1927) 1947 relèvent plutôt de l'*Eleocharito palustris* - *Bolboschoenetum maritimi* Delcoigne & Thébaud 2018.

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : C3.27 - Formations halophiles à *Scirpus*, *Bolboschoenus* et *Schoenoplectus*

CORINE Biotopes : 53.17 - Végétation à Scirpes halophiles

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Cortège floristique

Bolboschoenus maritimus (Scirpe maritime), *Schoenoplectus tabernaemontani* (Jonc-des-chaisiers glauque), *Eleocharis palustris* (Scirpe des marais), *Atriplex prostrata* (Arroche couchée)

Physionomie et phénologie

Roselière dense, de hauteur moyenne (0,75 à 1,5 m), pauvre en espèces, largement dominée par *Bolboschoenus maritimus* ou *Schoenoplectus tabernaemontani*, accompagné de quelques autres espèces de roselières (*Eleocharis palustris*, *Phragmites australis*, etc.). Végétation souvent peu étendue.

Optimum estival, mais observation possible de la fin du printemps à l'automne.

Ecologie

Végétation occupant les dépressions longuement inondables sur substrat limoneux à limono-sableux, imprégnées d'eau saumâtre.



Scirpetum maritimi
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020



Eleocharito - Bolboschoenetum maritimi
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021

Variations

Deux associations peuvent être distinguées sur le site :

- ***Scirpetum maritimi*** Langendock 1932 (**2.1a**) : groupement dominé par *Bolboschoenus maritimus*. Il existe sur le site une forme de passage à l'*Astero tripolii - Phragmitetum communis* liée à des milieux en voie de désalinisation dans laquelle *Bolboschoenus maritimus* et les espèces plus halophiles régressent au profit de *Phragmites australis* et d'hygrophiles d'eau douce à subaumatre ;
- ***Eleocharito palustris - Bolboschoenetum maritimi*** Delcoigne & Thébaud 2018 (**2.1b**) : groupement dominé sur le site par *Schoenoplectus tabernaemontani*, accompagné de *Bolboschoenus maritimus* et *Eleocharis palustris*.

Confusions possibles

La roselière subhalophile à Scirpe maritime ne doit pas être confondue avec la roselière subhalophile à Roseau commun (*Astero tripolii - Phragmitetum communis*, fiche 2.2) de hauteur plus importante et dominée par *Phragmites australis*.

Dynamique et contacts

Végétation habituellement stable dans les milieux où l'influence de l'eau de mer est importante. Sur le site, ces roselières sont transitoires et peuvent évoluer, par augmentation des apports d'eau douce, vers la roselière subhalophile à Roseau commun (*Astero tripolii - Phragmitetum communis*, fiche 2.2).

Végétation fréquemment en contact inférieur avec des prairies subhalophiles (*Agrostio stoloniferae - Caricetum vikingensis*, fiche 4.5 et *Junco gerardi - Oenanthetum fistulosae*, fiche 4.6).

Intérêt patrimonial

	RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
<i>Scirpetum maritimi</i>	R	PC	S ?	#	LC	VLMA ⁻ (II)
<i>Eleocharito palustris - Bolboschoenetum maritimi</i>	R	PC	R ?	#	LC	VLMA ^{as} (III)

Bien que d'une faible diversité floristique, ces roselières jouent un rôle important dans la mosaïque de milieux saumâtres.

Atteintes et menaces

Aucune identifiée sur le site.

Surface et répartition

Surface : 2.1a : 3,4 ha (2,7 % du site) ; 2.1b : 0,36 ha (0,3 % du site).

Associations répandues sur toute la façade atlantique européenne. Sur la réserve, la roselière à Scirpe maritime est régulièrement présente dans la partie centrale du Grand Loc'h. Le groupement à Jonc-des-chaisiers glauque n'a, quant à lui, été observé qu'à deux endroits du Grand Loc'h.

2.2 - Roselière subhalophile à Roseau commun

Astero tripolii - Phragmitetum communis Jeschke ex Krisch 1974

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : C3.21 - Phragmitaies à *Phragmites australis*

CORINE Biotopes : 53.11 - Phragmitaies

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Cortège floristique

Phragmites australis (Roseau commun), *Atriplex prostrata* (Arroche couchée), *Bolboschoenus maritimus* (Scirpe maritime)

Physionomie et phénologie

Roselière dense et haute (jusqu'à 2,5 m), pauvre en espèces, largement dominée par *Phragmites australis* avec quelques espèces des milieux saumâtres (*Atriplex prostrata*, *Bolboschoenus maritimus*, etc.).

Phénologie estivale mais observation possible de la fin du printemps à l'automne.

Ecologie

Végétation occupant les dépressions longuement inondables sur substrat limoneux à limono-sableux, imprégnées d'eau saumâtre.

Variations

Sur le site, cette association a été observée dans sa sous-association *oenanthetosum lachenalii* Fukarek ex H. Passarge 1999 caractérisée par la présence d'espèces hygrophiles d'eaux douces à saumâtres comme *Lysimachia maritima* et l'absence des espèces les plus halophiles (*Tripolium pannonicum*, *Puccinellia maritima*, etc.).



Astero tripolii - Phragmitetum communis
Petit Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020

Confusions possibles

La roselière subhalophile à Roseau commun ne doit pas être confondue avec celle à Scirpe maritime (*Scirpetum maritimi*, fiche 2.1) de hauteur moins importante et dominée par *Bolboschoenus maritimus*.

Elle ne doit également pas être confondue avec la roselière d'eau douce à Roseau commun (*Phragmitetum communis*, fiche 2.3) du Grand Loc'h dans laquelle sont présentes des espèces des roselières d'eau douce (*Solanum dulcamara*, *Persicaria amphibia*, etc.). Sur le Grand Loc'h, *Bolboschoenus maritimus*, espèce habituellement caractéristique des roselières subhalophiles, peut parfois être présent dans la roselière d'eau douce à Roseau commun mais sa seule présence ne permet pas de différencier les deux types de roselières sur le site.

Dynamique et contacts

Végétation généralement stable tant que le milieu n'est pas complètement désalinisé. Cette roselière peut coloniser le pré-salé hygrophile à Oenanthe de Lachenal et Jonc maritime (*Oenanthe lachenalii* - *Juncetum maritimi*, fiche 5.3). Par atterrissement, elle peut évoluer vers le pré-salé mésohygrophile à Betterave maritime et Chiendent du littoral (*Beto maritimae* - *Agropyretum pungentis*, fiche 5.4).

Sur le site, ce groupement est en contact avec diverses végétations halophiles et saumâtres : pelouse amphibie des vases saumâtres à Petit Scirpe (*Eleocharitetum parvulae*, fiche 1.4), pré-salé hygrophile à Oenanthe de Lachenal et Jonc maritime (*Oenanthe lachenalii* - *Juncetum maritimi*, fiche 5.3), pré-salé mésohygrophile à Betterave maritime et Chiendent du littoral (*Beto maritimae* - *Agropyretum pungentis*, fiche 5.4), végétation annuelle halophile à Salicorne rameuse (*Salicornietum pusillo* - *ramosissimae*, fiche 5.5).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
R	PC	S ?	#	LC	VLMA ⁻ (II)

Bien que d'une faible diversité floristique, elle joue un rôle important dans la mosaïque des milieux halophiles et saumâtres et peut héberger une faune spécialisée, rare et menacée (avifaune notamment).

Atteintes et menaces

Aucune identifiée sur le site.

Surface et répartition

Surface : 0,77 ha (0,6 % du site).

Association répandue sur toute la façade atlantique européenne. Sur la réserve, la roselière subhalophile à Roseau commun est uniquement présente aux abords de l'étang du Petit Loc'h.

2.3 - Roselière d'eau douce à Roseau commun

Phragmitetum communis Savič 1926

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : C3.21 - Phragmitaies à *Phragmites australis*

CORINE Biotopes : 53.11 - Phragmitaies

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Cortège floristique

Phragmites australis (Roseau commun), *Convolvulus sepium* (Liseron des haies), *Solanum dulcamara* (Morelle douce-amère), *Persicaria amphibia* (Renouée amphibie), *Iris pseudacorus* (Iris faux-acore), *Lycopus europaeus* (Lycopée d'Europe), *Lysimachia vulgaris* (Lysimaque commune), *Lythrum salicaria* (Salicaire commune), *Mentha aquatica* (Menthe aquatique)

Physionomie et phénologie

Roselière haute (jusqu'à 2,5 m), souvent dense, pauvre en espèces, largement dominée par *Phragmites australis* avec quelques autres espèces des milieux humides (*Iris pseudacorus*, *Convolvulus sepium*, etc.).

Phénologie estivale mais observation possible de la fin du printemps à l'automne.

Ecologie

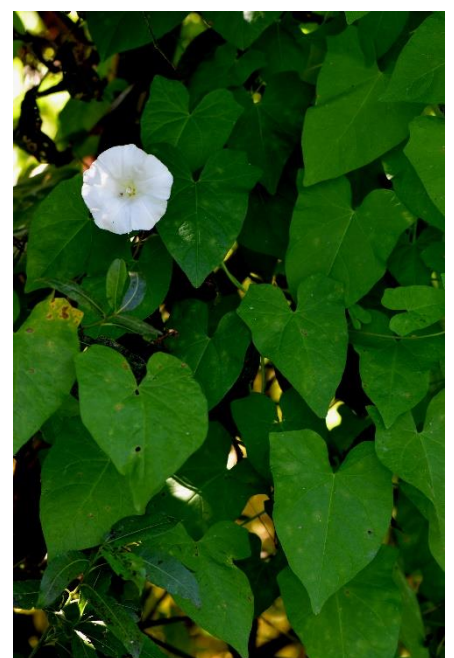
Végétation occupant les secteurs longuement inondés des marais, bords de mares et fossés, sur substrats limoneux plus ou moins riches en matière organique, mésotrophes à eutrophes, neutres à basiques.

Variations

Les roselières à *Phragmites australis* des parties basses du Grand Loc'h (sur sédiments marins en partie déchlorurés), possèdent parfois, en plus du cortège des roselières d'eau douce, quelques espèces des roselières subhalophiles (*Bolboschoenus maritimus* surtout). Leur présence traduit l'existence de conditions légèrement subhalophiles mais pas suffisantes pour correspondre à l'*Astero tripolii* - *Phragmitetum communis*.



Phragmitetum communis
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021



Convolvulus sepium
H. GUITTON (CBNB), 2012

Confusions possibles

La roselière d'eau douce à Roseau commun du Grand Loc'h ne doit pas être confondue avec celle subhalophile à Roseau commun (*Astero tripolii* - *Phragmitetum communis*, fiche 2.2) uniquement présente sur le Petit Loc'h. Elle s'en différencie principalement par la présence d'espèces des roselières d'eau douce (*Solanum dulcamara*, *Persicaria amphibia*, *Phalaris arundinacea*, etc.). Sur le Grand Loc'h, *Bolboschoenus maritimus*, espèce habituellement caractéristique des roselières subhalophiles, peut parfois être présent dans la roselière d'eau douce à Roseau commun mais sa seule présence ne permet pas de différencier les deux types de roselières sur le site (voir paragraphe « variations »).

Dynamique et contacts

Végétation s'inscrivant dans la dynamique de recolonisation des marais après arrêt de la gestion agricole. Elle évolue, par dynamique spontanée (sans intervention humaine), vers une saulaie hydrophile à Iris faux acore (Groupement à *Iris pseudacorus* et *Salix atrocinerea* in Colasse et al. [à paraître]).

Sur le site, ce groupement est en contact supérieur avec les végétations aquatiques et amphibies des mares, fossés et cours d'eau. Il est en contact inférieur de diverses végétations hygrophiles et mésohygrophiles.

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
PC ?	C	S ?	#	#	#

Végétation assez commune dans la région. Bien que d'une faible diversité floristique, elle joue un rôle important dans la mosaïque des milieux humides et peut héberger une faune spécialisée, rare et menacée (avifaune notamment).

Atteintes et menaces

Les rares atteintes constatées sont liées à l'embroussaillage de la roselière par *Salix atrocinerea* qui constitue le premier stade de l'évolution naturelle vers le fourré.

Surface et répartition

Surface : 11,07 ha (8,8 % du site).

Végétation largement présente en Europe tempérée, de la Grande-Bretagne à l'Europe centrale. Elle est assez répandue en France et Bretagne.

Sur la réserve, la roselière à Roseau commun est bien représentée sur le Grand Loc'h.

2.4 - Roselière à Glycérie aquatique

Glycerietum maximae Nowiński 1930 *corr.* Šumberová, Chytrý & Danihelka in Chytrý 2011

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : C3.251 - Glycériaies

CORINE Biotopes : 53.15 - Végétation à *Glyceria maxima*

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Cortège floristique

Glyceria maxima (Glycérie aquatique), *Mentha aquatica* (Menthe aquatique), *Phalaris arundinacea* (Baldingère faux-roseau)

Physionomie et phénologie

Roselière élevée (1,5 à 2 m), dominée par *Glyceria maxima*, formant des peuplements plus ou moins denses, pauci- voire monospécifiques. Une strate inférieure, composée d'espèces des roselières et mégaphorbiaies (*Mentha aquatica*, *Lycopus europaeus*, *Galium palustre/elongatum...*), est parfois présente. Végétation à développement spatial en colonisation de prairies hydrophiles ou linéaire le long des fossés et cours d'eau.

Floraison estivale, peu marquée, mais végétation visible toute l'année par la persistance des chaumes de graminées.

Ecologie

Végétation eutrophile, hydrophile, sur substrats vaseux basophiles. Elle occupe les dépressions longuement inondables et les berges des fossés et cours d'eau. La nappe d'eau y est stagnante ou faiblement courante. Cette végétation colonise naturellement les prairies hydrophiles et supporte la fauche ou le pâturage extensif.

Variations

Aucune sur le site.



Glycerietum maximae
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020

Confusions possibles

Aucune confusion possible.

Dynamique et contacts

Végétation relativement stable. La forte aptitude à la concurrence de *Glyceria maxima* est liée à sa tolérance à l'hypertrophisation (espèce polluo-résistante apte à accumuler de grandes quantités de phosphore et de potassium) et à sa longue activité d'assimilation. La dynamique naturelle va dépendre du maintien du régime hydrique des cours d'eau que ces roselières bordent. En effet, si la fréquence et l'importance des inondations diminuent, les conditions deviennent moins contraignantes pour d'autres espèces moins hygrophiles. Sous l'effet de variations plus importantes du niveau d'eau ou d'un tassement du sol, cette roselière remplace celle à Roseau commun (*Phragmitetum communis*, fiche 2.3).

Dans le fond de vallée de la Saudraye, au nord du Grand Loc'h, cette roselière a colonisé rapidement les prairies suite à l'arrêt du pâturage.

Sur le site, ce groupement est fréquemment en contact avec la roselière d'eau douce à Roseau commun (*Phragmitetum communis*, fiche 2.3) et des prairies subhalophiles (*Agrostio stoloniferae* - *Caricetum vikingensis*, fiche 4.5 et *Junco gerardi* - *Oenanthe fistulosae*, fiche 4.6).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
PC	PC	S ?	#	#	#

Végétation floristiquement peu diversifiée considérée comme non menacée en Bretagne.

Atteintes et menaces

Le développement de ces roselières en remplacement de prairies subhalophiles peut être considéré comme une dégradation de ces dernières.

Surface et répartition

Surface : 5,69 ha (4,5 % du site)

Végétation présente essentiellement dans la moitié nord de la France, bien présente en Bretagne. Sur le site, cette roselière est très présente au nord du Grand Loc'h et plus ponctuellement en bordure des fossées et cours d'eau du reste du site. Elle est en progression depuis l'arrêt du pâturage.

2.5 - Roselière à Scirpe des marais

Eleocharitetum palustris Ubrizsy 1948

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : C3.24A - Tapis de Scirpe des marais

CORINE Biotopes : 53.14A - Végétation à *Eleocharis palustris*

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Cortège floristique

Eleocharis palustris (Scirpe des marais), *Agrostis stolonifera* (Agrostide stolonifère), *Hydrocotyle vulgaris* (Ecuelle-d'eau), *Lythrum salicaria* (Salicaire commune)

Physionomie et phénologie

Roselière basse, dominée par *Eleocharis palustris*, accompagné par quelques espèces des roselières et prairies humides. Végétation à développement linéaire au bord des mares et fossés, parfois spatiale dans les dépressions longuement inondables.

Floraison estivale, peu marquée, mais végétation visible une grande partie de l'année.

Ecologie

Végétation eutrophile, hydrophile, sur substrat basophile minéral à riche en matière organique. Elle occupe les berges soumises à de fortes variations du niveau d'eau des mares et fossés, parfois aussi les dépressions au sein des prairies hydrophiles.

Variations

Sur le site, ce groupement présente une variante légèrement subhalophile caractérisée par la présence ponctuelle de *Bolboschoenus maritimus* et *Schoenoplectus tabernaemontanii*.

Confusions possibles

Aucune confusion possible.



Eleocharitetum palustris
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020



Eleocharis palustris
L. RUELLAN (CBNB), 2008

Dynamique et contacts

Végétation relativement stable tant que se maintiennent les variations du niveau de l'eau.

Groupement se développant au contact supérieur de diverses végétations aquatiques à amphibies des mares et fossés, au contact inférieur des prairies subhalophiles (*Agrostio stoloniferae* - *Caricetum vikingensis*, fiche 4.5 et *Junco gerardi* - *Oenanthe fistulosae*, fiche 4.6) et en contact latéral, parfois en mélange, avec d'autres roselières : roselière à Glycérie aquatique (*Glycerietum maximae*, fiche 2.4), roselières subhalophiles à *Scirpe maritime* ou *Schoenoplectus tabernaemontanii* (fiche 2.1).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
?	?	?	#	#	#

Végétation méconnue dont la rareté et la tendance ne peuvent être évaluées en Bretagne faute de données suffisantes. Elle semble néanmoins être assez répandue dans la région.

Atteintes et menaces

Aucune identifiée sur le site.

Surface et répartition

Surface : 0,25 ha (0,2 % du site)

Végétation présente dans toute la France. Sur le site, cette roselière est présente au bord de quelques mares, fossés et dépressions prairiales du Grand Loc'h.

2.6 - Cariçaie à Laïche paniculée

Caricetum acutiformi - paniculatae Vlioger & van Zinderen Bakker in Boer 1942

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : D5.216 - Cariçaies à Laïche paniculée

CORINE Biotopes : 53.216 - Cariçaies à *Carex paniculata*

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Cortège floristique

Carex paniculata (Laïche paniculée), *Hydrocotyle vulgaris* (Ecuelle-d'eau), *Iris pseudacorus* (Iris faux-acore), *Lythrum salicaria* (Salicaire commune), *Phragmites australis* (Roseau commun)

Physionomie et phénologie

Magnocariçaie dense, paucispécifique, dominée par des touradons de *Carex paniculata* (atteignant parfois 2 mètres de hauteur). Les espèces compagnes sont liées aux roselières et cariçaies et se développent au pied des touradons ou parfois directement sur les touradons. Végétation à développement spatial.

La période optimale de développement de cette végétation se situe en début d'été, mais les touradons sont visibles toute l'année.

Ecologie

Végétation hydrophile, acidophile à basiphile, méso-eutrophile à eutrophile, se développant sur des sols hydromorphes engorgés en eau en permanence, souvent riches en matière organique. Elle peut subir une période d'exondation estivale mais la base des touradons reste toujours humide. Elle colonise les fossés, sources et fonds de vallées du site.

Variations

Aucune sur le site.



Caricetum acutiformi - paniculatae
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021



Carex paniculata
J. LE BAIL (CBNB), 2013

Confusions possibles

Aucune confusion possible.

Dynamique et contacts

Végétation relativement stable à court et moyen terme en raison de la densité de *Carex paniculata* et de l'engorgement en eau du substrat. Cependant, à plus ou moins long terme, l'exondation temporaire du milieu en été permet l'installation progressive d'une saulaie à Iris faux-acore (Groupement à *Iris pseudacorus* et *Salix atrocinerea* in Colasse *et al.* [à paraître], fiche 7.4).

Groupement se développant en contact avec la roselière d'eau douce à Roseau commun (*Phragmitetum communis*, fiche 2.3) et la cariçaie/roselière des vases molles à Laïche faux-souchet et Iris faux-acore (*Carici pseudocyperii - Rumicion hydrolopathi*, voir partie « Autres groupements végétaux ponctuels ou méconnus »).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
PC	C	P ?	#	#	#

Atteintes et menaces

Les atteintes constatées sont liées à l'embroussaillage de la cariçaie par *Salix atrocinerea* qui constitue le premier stade de l'évolution naturelle vers le fourré.

Surface et répartition

Surface : 2,22 ha (1,8 % du site)

Groupement disséminé dans la moitié nord de la France, relativement répandue en Bretagne. Sur le site, cette cariçaie est présente dans les fonds des vallées débouchants sur le Grand Loc'h : principalement vallée du Précar et amont de la vallée de la Saudraye.



Petit Loch, Guédel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020

III.3. Pelouses

Végétations des pelouses des dunes semi-fixées de la classe des *EUPHORBIO PARALIAE - AMMOPHILETEA AUSTRALIS* et des dunes fixées des *KOELERIO GLAUCAE - CORYNEPHORETEA CANESCENTIS*.

3.1 - Pelouse des dunes semi-fixées à Féтуque à feuilles de jonc et Gaillet des sables

Festuco dumetorum - *Gaietum arenarii* Géhu 1964

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : B1.3212 - Dunes côtières : dunes vertes

CORINE Biotopes : 16.2121 - Dunes blanches de l'Atlantique

EUR 28 : 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria*

Cahiers d'habitats : 2120-1 - Dunes mobiles à *Ammophila arenaria* subsp. *arenaria* des côtes atlantiques

Cortège floristique

Festuca juncifolia (Féтуque à feuilles de jonc), *Galium arenarium* (Gaillet des sables), *Ammophila arenaria* (Oyat), *Carex arenaria* (Laîche des sables), *Convolvulus soldanella* (Liseron des dunes), *Ononis spinosa* subsp. *procurrens* (Bugrane maritime)

Physionomie et phénologie

Pelouse des dunes semi-fixées, plus ou moins ouverte, moyennement haute (env. 50 cm). Végétation bistratifiée dominée par *Festuca juncifolia* et *Ammophila arenaria* formant une strate haute en compagnie de plus petites espèces (*Galium arenarium*, *Convolvulus soldanella*, *Carex arenaria*, *Ononis spinosa* subsp. *procurrens*, etc.). Végétation à développement linéaire sur le site.

La période optimale de développement pour ces pelouses dunaires est vernale à estivale mais son observation est possible toute l'année.

Ecologie

Végétation xérophile des dunes semi-fixées riches en calcaire. Elle se développe sur le revers interne de la dune blanche, dans les zones abritées des vents dominants mais où le sable arraché à la plage et à la dune blanche se dépose. Le substrat est sableux, essentiellement minéral, de granulométrie fine, parfois mêlé de débris coquilliers.



Festuco dumetorum - *Gaietum arenarii*
Petit Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020



Convolvulus soldanella
J. LE BAIL (CBNB), 2016

Variations

Aucune sur le site.

Confusions possibles

La dune semi-fixée peut être confondue avec des faciès récemment saupoudrés de la pelouse des dunes fixées (*Roso spinosissimae* - *Ephedretum distachyae*, fiche 3.2). Dans cette dernière, si *Festuca juncifolia* peut être localement présente, ce sont les taxons des dunes fixées qui dominent le groupement (*Syntrichia ruralis* var. *ruraliformis*, *Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*, *Ephedra distachya*, *Helichrysum stoechas*, etc.). Les taxons des dunes blanches et semi-fixées sont moins représentés (*Convolvulus soldanella*, *Euphorbia paralias*, *Eryngium maritimum*).

Dynamique et contacts

En raison du caractère assez instable du substrat, cette végétation ne présente pas de dynamique particulière. Une diminution des apports sableux entraîne la fixation des sables et une évolution possible vers d'autres groupements de dunes fixées avec lesquels cette pelouse est en contact sur le site : pelouse des dunes fixées à Rosier pimprenelle et Raisin de mer (fiche 3.2), roncier dunaire (voir partie « Autres groupements végétaux ponctuels ou méconnus ») ou fourré dunaire à Ajonc maritime et Prunellier (cf. *Ulici maritimi* - *Prunetum spinosae*, fiche 7.1).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
?	PC ?	R ?	DHFF	NT	VLMA ^{as} (IV)

Végétation méconnue dont la rareté n'est pas évaluée en Bretagne. Cependant, elle est considérée comme ayant une vulnérabilité moyenne à modérée sur la liste des associations végétales vulnérables du littoral Manche-Atlantique. De plus, elle caractérise un habitat d'intérêt communautaire.

Atteintes et menaces

Cette pelouse est plus ou moins rudéralisée selon les secteurs avec la présence de plusieurs espèces des friches vivaces et annuelles caractéristiques des sols perturbés : *Anisantha diandra/rigida*, *Lagurus ovatus*, *Picris hieracioides*, *Elytrigia acuta*, etc.

Surface et répartition

Surface : 0,31 ha (0,3 % du site)

Association endémique du littoral français occidental, du Nord Finistère aux Charentes. Sur la réserve, cette végétation est localisée au revers du cordon dunaire séparant le Petit Loc'h de l'océan.

3.2 - Pelouse des dunes fixées à Rosier pimprenelle et Raisin de mer

Roso spinosissimae - *Ephedretum distachyae* Kühnoltz-Lordat (1927) 1931

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : B1.42 - Dunes grises fixées gasconnes

CORINE Biotopes : 16.222- Dunes grises de Gascogne

EUR 28 : 2130* - Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)

Cahiers d'habitats : 2130-2 - Dunes grises des côtes atlantiques

Cortège floristique

Rosa pimpinellifolia (Rosier pimprenelle), *Ephedra distachya* (Raisin de mer), *Poterium sanguisorba* (Petite Pimprenelle), *Asperula cynanchica* (Aspérule à l'esquinancie), [*Dianthus gallicus* (Œillet de France)], [*Silene otites* (Silène à oreillettes)], *Arenaria serpyllifolia* var. *macrocarpa* (Sabline à gros fruits), *Bromus hordeaceus* subsp. *thominei* (Brome des dunes), *Bupleurum baldense* (Buplèvre des dunes), *Carex arenaria* (Laîche des sables), *Cerastium diffusum* (Céraiste à quatre étamines), *Eryngium campestre* (Panicault champêtre), *Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica* (Euphorbe de Portland), *Festuca* gr. *rubra* (Fétuque rouge), *Galium arenarium* (Gaillet des sables), *Helichrysum stoechas* (Immortelle des sables), *Herniaria ciliolata* subsp. *robusta* (Herniaire ciliée), *Hypnum cupressiforme* var. *lacunosum*, *Hypochaeris radicata* (Porcelle enracinée), *Koeleria arenaria* (Koellerie maritime), *Leontodon saxatilis* (Léontodon des rochers), *Medicago minima* (Luzerne naine), *Mibora minima* (Mibore naine), *Myosotis ramosissima* (Myosotis hérissé), *Ononis spinosa* subsp. *procurrens* (Bugrane maritime), *Phleum arenarium* (Fléole des sables), *Sedum acre* (Orpin âcre), *Syntrichia ruralis* var. *ruraliformis*, *Thymus drucei* (Serpolet de Druce), *Tortella squarrosa*, *Trifolium scabrum* (Trèfle scabre), *Vulpia membranacea* (Vulpie membraneuse)

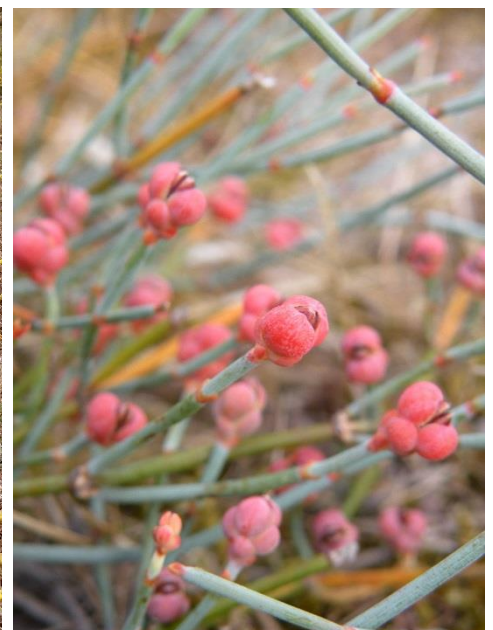
Physionomie et phénologie

Pelouse des dunes fixées très diversifiée, rase, plus ou moins fermée où se mêlent espèces annuelles, vivaces et bryophytes. La strate phanérogame est moyennement recouvrante (50 à 70 % sur le site) alors que la densité du tapis bryo-lichénique est variable selon les secteurs (40 à 85 % sur le site).

La période optimale de développement pour ces pelouses dunaires est vernale à estivale : floraison des thérophytes pré-printanières suivie des thérophytes plus tardives, des hémicryptophytes et des chaméphytes.



Roso spinosissimae - *Ephedretum distachyae*
Le Petit Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021



Ephedra distachya
J. LE BAIL (CBNB), 2015

Ecologie

Végétation méso-xérophile à xérophile sur substrats sableux, riches en bases, pauvres en nutriments et en matière organique. Elle se développe sur les dunes littorales plus ou moins fixées qui bordent le Petit Loc'h.

Variations

Aucune sur le site.

Confusions possibles

Les faciès récemment saupoudrés de la pelouse des dunes fixées ne doivent pas être confondus avec la pelouse des dunes semi-fixées (*Festuco dumetorum* - *Galiatum arenarii*, fiche 3.1). Dans cette dernière, *Festuca juncifolia* et les taxons des dunes blanches et semi-fixées sont bien représentés (*Convolvulus soldanella*, *Euphorbia paralias*, *Eryngium maritimum*) alors que les taxons des dunes fixées sont plus rares (*Syntrichia ruralis* var. *ruraliformis*, *Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*, *Ephedra distachya*, *Helichrysum stoechas*, etc.).

Dynamique et contacts

Végétation pionnière transitoire mais pouvant se maintenir longtemps grâce aux conditions écologiques contraignantes (sécheresse...) ou au saupoudrage éolien régulier. La dynamique naturelle conduit ces pelouses vers un fourré dunaire (cf. *Ulici maritimi* - *Prunetum spinosae*, fiche 7.1) en passant parfois par un ourlet à *Geranium sanguin* (cf. *Ulici maritimi* - *Geranietum sanguinei*, fiche 6.1). Par évolution pédologique (naturelle ou anthropique) avec enrichissement en matière organique, cette pelouse évolue vers une prairie arrière-dunaire à Fromental élevé (*Carici arenariae* - *Arrhenatherion elatioris*, fiche 4.1).

Sur le site, ce groupement est en contact avec la pelouse des dunes semi-fixées (*Festuco dumetorum* - *Galiatum arenarii*, fiche 3.1) ainsi qu'avec les végétations citées dans le paragraphe ci-dessus.

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
RR ?	R	R	DHFF ⁺	VU	VLMA ^{as} (IV)

Végétation présumée très rare et en régression en Bretagne, caractérisant un habitat d'intérêt communautaire prioritaire considéré comme vulnérable en Europe et sur le littoral Manche-Atlantique. Valeur patrimoniale élevée en raison du très grand nombre d'espèces présentes, de leur rareté régionale ou nationale et de l'originalité de la combinaison floristique.

Atteintes et menaces

Cette pelouse est plus ou moins rudéralisée selon les secteurs avec la présence de plusieurs espèces des friches vivaces et annuelles caractéristiques des sols perturbés : *Anisantha diandra/rigida*, *Lagurus ovatus*, *Picris hieracioides*, *Elytrigia acuta*, etc.

Surface et répartition

Surface : 0,32 ha (0,3 % du site)

Association endémique du littoral sud armoricain. Sur la réserve, cette végétation est présente sur les dunes fixées bordant le Petit Loc'h.



Grand Loc'h, Guidel (56) - E. BURGAIN (CBNB), 2020

III.4. Prairies

Végétations herbacées plus ou moins fermées, généralement dominées par des graminées, des graminéoïdes sociales (Joncacées, Cypéracées) et riches en hémicryptophytes. Sur le site, ces communautés appartiennent à deux classes phytosociologiques : les prairies mésophiles mésotrophiles à eutrophiles des *ARRHENATHERETEA ELATIORIS* et les prairies humides mésotrophiles à eutrophiles des *AGROSTIETEA STOLONIFERAE*. Au sein de ces classes, plusieurs types de prairies peuvent être distingués en fonction principalement des caractéristiques du sol (humidité, salinité, texture, etc.) et de leur gestion (fauche et/ou pâturage).

4.1 - Prairie mésoxérophile arrière-dunaire à Fromental élevé

Carici arenariae - Arrhenatherion elatioris B. Foucault 2016

Remarque : bien que largement présentes sur le littoral de l'ouest de la France, les prairies dunaires du *Carici arenariae - Arrhenatherion elatioris* restent méconnues. De plus, le groupement présent sur le site semble peu typique. Ainsi, il n'a pas été rattaché à un niveau plus précis que celui de l'alliance.

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : B1.4 - Pelouses des dunes côtières fixées (dunes grises)

CORINE Biotopes : 16.22- Dunes grises

EUR 28 : 2130* - Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)

Cahiers d'habitats : -

Cortège floristique

Arrhenatherum elatius (Fromental élevé), *Carex arenaria* (Laïche des sables), *Eryngium campestre* (Panicaut champêtre), *Poa pratensis* subsp. *irrigata* (Pâturin humble), *Achillea millefolium* (Achillée millefeuille), *Anthoxanthum odoratum* (Flouve odorante), *Dactylis glomerata* (Dactyle aggloméré), *Daucus carota* (Carotte sauvage), *Elytrigia acuta* (Chiendent du littoral), *Festuca* gr. *rubra* (Fétuque rouge), *Holcus lanatus* (Houlque laineuse), *Plantago lanceolata* (Pantain lancéolé)

Physionomie et phénologie

Prairie dunaire haute et dense dominée par des graminées (*Arrhenatherum elatius* et *Dactylis glomerata*). Le cortège est complété par des taxons généralistes des prairies et par des taxons relictuels des pelouses arrière-dunaires telles que *Carex arenaria* ou *Poa pratensis* subsp. *irrigata*. Végétation à développement surfacique sur le site.

La période optimale de développement de ces prairies s'étale de la fin du printemps jusqu'au début de l'été.



Carici arenariae - Arrhenatherion elatioris
Petit Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020



Carex arenaria
J. LE BAIL (CBNB), 2015

Ecologie

Végétation mésoxérophile, mésotrophile, sur sols sableux basiques enrichis en matière organique dérivés de substrat dunaire. Prairies résultant probablement d'activités anthropiques anciennes ayant induit un enrichissement du sol ou ayant colonisé des sols débroussaillés plus évolués. Elles sont aujourd'hui délaissées et en voie d'ourlification.

Variations

Aucune sur le site.

Confusions possibles

La prairie mésoxérophile arrière-dunaire à Fromental élevé ne doit pas être confondue avec la prairie mésophile acidophile à Fromental élevé et Brome mou (*Brachypodio rupestris* - *Centaureion nemoralis*, fiche 4.2). Dans cette dernière, les taxons relictuels des pelouses arrière-dunaires telles que *Carex arenaria* ou *Poa pratensis* subsp. *irrigata* sont absents.

Dynamique et contacts

Végétation transitoire succédant à la pelouse de la dune fixée (*Roso spinosissimae* - *Ephedretum distachyae*, fiche 3.2) et évoluant vers un fourré dunaire (cf. *Ulici maritimi* - *Prunetum spinosae*, fiche 7.1).

Sur le site, ce groupement est en contact avec la pelouse et le fourré cités dans le paragraphe ci-dessus.

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
#	#	#	DHFF ⁺	VU	#

Végétation méconnue en Bretagne caractérisant un habitat d'intérêt communautaire prioritaire considéré comme vulnérable en Europe. Sur le site, elle semble cependant se développer aux dépens de pelouses dunaires à plus forte valeur patrimoniale (diversité floristique plus élevée et nombreuses espèces à forte valeur patrimoniale).

Atteintes et menaces

D'une manière générale, les prairies dunaires constituent souvent une forme dégradée de la dune fixée. Les atteintes constatées sont liées à l'embroussaillage par les espèces des fourrés dunaires (ronces, Ajonc maritime et Prunellier), à la rudéralisation liées aux perturbations du sol et à la présence d'une espèce végétale invasive : *Lathyrus latifolius*, considérée comme invasive avérée en Bretagne (QUERE & GESLIN, 2016).

Surface et répartition

Surface : 1,28 ha (1 % du site)

Les prairies dunaires s'observent sur le littoral Manche-Atlantique, de la Belgique au Massif armoricain.

Sur la réserve, cette prairie est présente autour de l'étang du Petit Loc'h.

4.2 - Prairie mésophile acidiline fauchée à Fromental élevé et Brome mou

Brachypodio rupestris - *Centaureion nemoralis* Braun-Blanquet 1967

Remarque : les prairies mésophiles du site se révèlent être intermédiaires entre plusieurs syntaxons existants : elles sont proches du *Luzulo campestris* - *Brometum hordeacei* mais en diffèrent par l'absence ou la rareté des taxons les plus oligotrophiles (*Luzula campestris*, *Festuca* gr. *rubra*) et par la présence de taxons plus hygrophiles caractéristiques de la sous-alliance du *Lino angustifolii* - *Oenanthenion pimpinelloidis* (*Schedonorus arundinaceus*, *Agrostis* × *murbeckii*). De plus, ces prairies apparaissent peu typiques sur le site en raison d'une gestion irrégulière. Ainsi, en attendant de clarifier leur position, les relevés réalisés n'ont pas été rattaché à un niveau plus précis que celui de l'alliance.

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : E2.21- Prairies de fauche atlantiques

CORINE Biotopes : 38.21- Prairies de fauche atlantiques

EUR 28 : 6510 - Prairies de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

Cahiers d'habitats : 6510-3 - Prairies fauchées mésophiles à méso- xérophiles thermo-atlantiques

Cortège floristique

Arrhenatherum elatius (Fromental élevé), *Bromus hordeaceus* subsp. *hordeaceus* (Brome mou), *Centaurea decipiens* gr. *nigra* (Centaurée noire), *Daucus carota* (Carotte sauvage), *Ervilia hirsuta* (Vesce hérivée), *Gaudinia fragilis* (Gaudinie fragile), *Heracleum sphondylium* (Grande Berce), *Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium* (Lin à feuilles étroites), *Malva moschata* (Mauve musquée), *Schedonorus arundinaceus* (Fétuque élevée), *Vicia segetalis* (Vesce des moissons), *Vulpia bromoides* (Vulpie faux brome), *Agrostis* × *murbeckii* (Agrostide de Murbeck), *Anthoxantum odoratum* (Flouve odorante), *Cerastium fontanum* subsp. *vulgare* (Céraiste commun), *Convolvulus arvensis* (Liseron des champs), *Dactylis glomerata* (Dactyle aggloméré), *Geranium dissectum* (Géranium à feuilles découpées), *Holcus lanatus* (Houlque laineuse), *Hypochaeris radicata* (Porcelle enracinée), *Jacobaea vulgaris* (Séneçon jacobée), *Leucanthemum vulgare/cantabricum/ircutianum* (Grande Marguerite), *Plantago lanceolata* (Plantain lanceolé), *Poa trivialis* (Pâturin commun), *Rumex acetosa* (Grande Oseille), *Rumex crispus* (Patience crépue), *Trifolium pratense* (Trèfle des prés), *T. repens* (Trèfle blanc)



Brachypodio rupestris - *Centaureion nemoralis*
Traourec, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021



Linum usitatissimum subsp.
angustifolium
J. LE BAIL (CBNB), 2012

Physionomie et phénologie

Prairie dense, de hauteur moyenne, dominée par des graminées (*Arrhenatherum elatius*, *Dactylis glomerata*, *Agrostis x murbeckii*, *Anthoxanthum odoratum*, etc.). Ces espèces sont accompagnées de divers taxons généralistes des prairies (*Cerastium fontanum s. vulgare*, *Plantago lanceolata*, *Trifolium repens*, etc.), des prairies mésophiles (*Bromus hordeaceus*, *Daucus carota*, *Leucanthemum vulgare/cantabricum/ircutianum*, etc.) et de plusieurs espèces annuelles habituellement fréquentes dans les cultures (*Vicia segetalis*, *Ervilia hirsuta*, *Ervum tetraspermum*). Végétation à développement surfacique.

La période optimale de développement de ces prairies s'étale de la fin du printemps jusqu'au début de l'été.

Ecologie

Végétation mésophile à mésohygrophile, mésotrophile à méso-eutrophile, des sols légèrement acides à texture limoneuse à limono-sableuse. Prairie faisant habituellement l'objet d'une fauche et/ou d'un pâturage extensif, elles ne sont plus entretenues sur la majeure partie du site et en voie d'ourlification.

Variations

Aucune sur le site.

Confusions possibles

La prairie mésophile acidiline à Fromental élevé et Brome mou ne doit pas être confondue avec la prairie mésoxérophile arrière-dunaire à Fromental élevé (*Carici arenariae - Arrhenatherion elatioris*, fiche 4.1) dans laquelle des taxons relictuels des pelouses arrière-dunaires telles que *Carex arenaria* ou *Poa pratensis* subsp. *irrigata* sont présents.

Elle ne doit également pas être confondue avec la prairie mésophile eutrophile fauchée à Grande Berce et Brome mou (*Heracleo sphondylii - Brometum mollis*, fiche 4.3), floristiquement moins diversifiée et dans laquelle les taxons des prairies eutrophisées sont abondants (*Cirsium arvense*, *Rumex obtusifolius*, *Urtica dioica*, etc.).

Un risque de confusion existe aussi avec la prairie mésophile acidiline pâturée à Camomille romaine et Trèfle blanc (*Chamaemelo nobilis - Trifolietum repentis*, voir partie « Autres groupements végétaux ponctuels ou méconnus »). Cette dernière se caractérise par la rareté des espèces sensibles au piétinement (*Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium*, *Heracleum sphondylium*, etc.) et, à l'inverse, par la plus forte abondance des espèces favorisées par le piétinement (*Trifolium repens*, *Bellis perennis*, *Chamaemelun nobile*, etc.).

Dynamique et contacts

Végétation stable tant que les modalités de gestion perdurent dans le temps (fauche et/ou pâturage extensif).

Les prairies de ce type sont habituellement issues, par eutrophisation, d'une pelouse oligotrophile (non identifiée sur le site). Si l'eutrophisation se poursuit, ces prairies évoluent vers la prairie mésophile eutrophile fauchée à Grande Berce et Brome mou (fiche 4.3).

Le pâturage fait régresser les espèces sensibles au piétinement et fait évoluer ces prairies vers une prairie mésophile acidiline pâturée à Camomille romaine et Trèfle blanc (voir partie « Autres groupements végétaux ponctuels ou méconnus »).

L'arrêt de leur gestion agricole les fait évoluer progressivement vers le fourré mésophile à Ajonc d'Europe et Prunellier (*Ulici europaei - Prunetum spinosae*, fiche 7.2), en passant parfois par un roncier (voir partie « Autres groupements végétaux ponctuels ou méconnus ») ou un ourlet mésophile à Fougère aigle (*Holco mollis - Pteridion aquilini*, fiche 6.2).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
#	#	#	DHFF	VU	#

Végétation méconnue en Bretagne caractérisant un habitat d'intérêt communautaire considéré comme vulnérable en Europe en raison de sa forte régression ces dernières décennies.

Atteintes et menaces

Les atteintes constatées sont liées à l'embroussaillage par les espèces des ourlets et fourrés succédants à ces prairies (*Pteridium aquilinum*, *Rubus sp.*, *Ulex europaeus*, etc.). Le maintien des prairies est conditionné par un entretien régulier par fauche et/ou pâturage.

Surface et répartition

Surface : 4,65 ha (3,7 % du site)

Prairies des régions méditerranéo-atlantiques, bien représentées en France ainsi que dans le sud et l'ouest de l'Europe mais en forte régression.

Sur la réserve, ces prairies sont présentes sur les versants mésophiles entourants le Grand Loc'h.

4.3 - Prairie mésophile eutrophile fauchée à Grande Berce et Brome mou

Heracleo sphondylii - Brometum mollis B. Foucault (1989) 2008

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : E2.22 - Prairies de fauche planitiaires subatlantiques

CORINE Biotopes : 38.22 - Prairies de fauche des plaines médio-européennes

EUR 28 : 6510 - Prairies de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

Cahiers d'habitats : 6510-7 - Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques

Cortège floristique

Bromus hordeaceus subsp. *hordeaceus* (Brome mou), *Heracleum sphondylium* (Grande Berce), *Arrhenatherum elatius* (Fromental élevé), *Cirsium arvense* (Cirse des champs), *Ranunculus repens* (Renoncule rampante), *Rumex crispus* (Patience crépue), *Rumex obtusifolius* (Patience à feuilles obtuses), *Agrostis x murbeckii* (Agrostide de Murbeck), *Cerastium fontanum* subsp. *vulgare* (Céaiste commun), *Dactylis glomerata* (Dactyle aggloméré), *Geranium dissectum* (Géranium à feuilles découpées), *Holcus lanatus* (Houlque laineuse), *Plantago lanceolata* (Plantain lanceolé), *Poa trivialis* (Pâturin commun), *Rumex acetosa* (Grande Oseille), *Trifolium pratense* (Trèfle des prés), *T. repens* (Trèfle blanc), *Urtica dioica* (Grande Ortie)

Physionomie et phénologie

Prairie dense, moyenne à haute, souvent à forte biomasse, dominée par des graminées (*Arrhenatherum elatius*, *Dactylis glomerata*, *Holcus lanatus*). Ces espèces sont accompagnées de divers taxons généralistes des prairies (*Cerastium fontanum s. vulgare*, *Plantago lanceolata*, *Trifolium pratense*, etc.), des prairies mésophiles de fauche (*Bromus hordeaceus*, *Heracleum sphondylium*, etc.) et d'espèces eutrophiles (*Cirsium arvense*, *Rumex obtusifolius*, *Urtica dioica*, etc.). Les espèces méso-hygrophiles n'y sont pas rares et peuvent provenir du phénomène d'apophytisation¹. Végétation à développement surfacique.

La période optimale de développement de ces prairies s'étale de la fin du printemps jusqu'au début de l'été.



Heracleo sphondylii - Brometum mollis
Cosquer St-Evêque, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021



Rumex obtusifolius
J. GESLIN (CBNB), 2018

¹ Le phénomène d'apophytisation traduit le fait que certaines espèces hygrophiles eutrophiles ont tendance à « remonter » le long du gradient hydrique sous l'effet d'une eutrophisation : une espèce habituellement liée à des sols humides peut ainsi se retrouver en prairie mésophile eutrophisée.

Ecologie

Végétation mésophile à mésohygrophile, eutrophile, des sols légèrement acides à texture limoneuse à limono-sableuse. Prairie faisant habituellement l'objet d'une fauche et/ou d'un pâturage extensif mais parfois délaissée et en voie d'embroussaillage sur le site.

Variations

Aucune sur le site.

Confusions possibles

La prairie mésophile eutrophile fauchée à Grande Berce et Brome mou ne doit pas être confondue avec la prairie mésophile acidocline à Fromental élevé et Brome mou (*Brachypodio rupestris* - *Centaureion nemoralis*, fiche 4.2), floristiquement plus diversifiée et dans laquelle les taxons des prairies eutrophisées sont rares (*Cirsium arvense*, *Rumex obtusifolius*, *Urtica dioica*, etc.).

Elle ne doit également pas être confondue avec la prairie mésoxérophile arrière-dunaire à Fromental élevé (*Carici arenariae* - *Arrhenatherion elatioris*, fiche 4.1) dans laquelle des taxons relictuels des pelouses arrière-dunaires tels que *Carex arenaria* ou *Poa pratensis* subsp. *irrigata* sont présents.

Un risque de confusion existe aussi avec la prairie mésophile acidocline pâturée à Camomille romaine et Trèfle blanc (*Chamaemelo nobilis* - *Trifolietum repentis*, voir partie « Autres groupements végétaux ponctuels ou méconnus »). Cette dernière se caractérise par la rareté des espèces sensibles au piétinement (*Heracleum sphondylium*, etc.) et, à l'inverse, par la plus forte abondance des espèces favorisées par le piétinement (*Trifolium repens*, *Bellis perennis*, *Chamaemelun nobile*, etc.).

Dynamique et contacts

Végétation stable tant que les modalités de gestion perdurent dans le temps (fauche et/ou pâturage extensif).

Elle dérive, sur le site, de l'eutrophisation de la prairie mésophile acidocline à Fromental élevé et Brome mou (fiche 4.2).

Le pâturage fait régresser les espèces sensibles au piétinement et la fait évoluer vers une prairie eutrophile non observée sur le site.

L'arrêt de la gestion agricole la fait évoluer progressivement vers un fourré mésophile (*Ulici europaei* - *Prunetum spinosae*, fiche 7.2 ?), en passant parfois par un roncier (voir partie « Autres groupements végétaux ponctuels ou méconnus ») ou un ourlet mésophile à Fougère aigle (*Holco mollis* - *Pteridion aquilini*, fiche 6.2).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
PC	C ?	?	DHFF	VU	#

Peu représentées en Bretagne, les prairies mésophiles de fauche sont reconnues d'intérêt communautaire et présentent une forte valeur patrimoniale pour la région. Cependant, la prairie à Grande Berce et Brome mou dérive souvent de l'eutrophisation d'autres types de prairies de fauche mésophiles floristiquement plus diversifiées telle que la prairie à Fromental élevé et Brome mou. Dans ce cas, elle peut être considérée comme une forme dégradée de la prairie dont elle dérive.

Atteintes et menaces

Les atteintes constatées sont liées à l'embroussaillage par les espèces des ourlets et fourrés succédants à ces prairies (ronces principalement).

Surface et répartition

Surface : 2,56 ha (2 % du site)

Prairie largement répandue en France tempérée. En Bretagne, les prairies de fauche sont assez peu représentées. Cependant, parmi elles, l'*Heracleo sphondylii* - *Brometum mollis* semble l'association la plus répandue. Sur la réserve, cette prairie a été rencontrée dans quelques parcelles sur les versants mésophiles entourants le Grand Loc'h.

4.4 - Prairie hygrophile acidiline à Jonc à fleurs aiguës et Crételle

Juncus acutiflori - *Cynosuretum cristati* Sougnez 1957

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : E3.42 - Prairies à *Juncus acutiflorus*

CORINE Biotopes : 37.22 - Prairies à Jonc acutiflore

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Cortège floristique

Juncus acutiflorus (Jonc à fleurs aiguës), *J. effusus* (Jonc diffus), *Lotus pedunculatus* (Lotier des fanges), *Ranunculus flammula* (Renoncule flammette), *Cirsium palustre* (Cirse des marais), [*Cynosurus cristatus* (Crételle)], *Pulicaria dysenterica* (Pulicaria dysentérique), *Agrostis stolonifera* (Agrostide stolonifère), *Anthoxanthum odoratum* (Flouve odorante), *Carex hirta* (Laïche hérissée), *Cerastium fontanum* subsp. *vulgare* (Céaiste commun), *Holcus lanatus* (Houlque laineuse), *Lychnis flos-cuculi* (Lychnis fleur de coucou), *Mentha aquatica* (Menthe aquatique), *Plantago lanceolata* (Plantain lancéolé), *Poa trivialis* (Pâturin commun), *Prunella vulgaris* (Brunelle commune), *Ranunculus acris* (Renoncule âcre), *R. repens* (Renoncule rampante), *Rumex acetosa* (Grande Oseille), *Trifolium pratense* (Trèfle des prés), *T. repens* (Trèfle blanc)

Physionomie et phénologie

Prairie moyennement haute à haute, dense, marquée essentiellement par *Juncus acutiflorus* et *J. effusus* qui forment une strate élevée avec *Pulicaria dysenterica* et plusieurs graminées (*Anthoxanthum odoratum*, *Holcus lanatus*, *Poa trivialis*, etc.). La strate basse est dominée par des espèces rampantes : *Agrostis stolonifera*, *Ranunculus repens*, *Trifolium repens*, etc. La hauteur de la végétation diminue après pâturage, laissant une prairie piquetée de touffes de jonc. *Juncus effusus* peut alors constituer des faciès importants lorsque la pression de pâturage est importante. Végétation à développement spatial.

La période optimale de développement pour ces prairies naturelles s'étale de la fin du printemps jusqu'à la fin de l'été.



Juncus acutiflori - *Cynosuretum cristati pulicarietosum dysentericae*
Vallée du Précar, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020



Juncus acutiflorus
T. BOUSQUET (CBNB), 2008

Ecologie

Végétation hygrophile, acidiline, méso(-eu)trophile, se développant sur des sols hydromorphes à dominante limoneuse, souvent marqués par des variations de hauteur de la nappe au cours de l'année. Substrat le plus souvent d'origine alluviale ou poldérienne (dépôts marins).

Végétation exploitée par pâturage équin sur le site, parfois également fauchée.

Variations

Sur le site, cette association a été observée uniquement dans sa sous-association *pulicarietosum dysentericae* B. Foucault & Catteau 2012 différenciée surtout par *Pulicaria dysenterica* et caractérisant des sols moins acides.

Confusions possibles

La prairie hygrophile acidiline à Jonc à fleurs aiguës et Crételle ne doit pas être confondue avec la prairie mésohygrophile acidiline à Lotier des fanges et Crételle (*Loto pedunculati* - *Cynosuretum cristati*, voir partie « Autres groupements végétaux ponctuels ou méconnus »). Dans cette dernière, hormis *Lotus pedunculatus*, les autres espèces caractéristiques du *Junco acutiflori* - *Cynosuretum cristati* sont rares, voire absentes : *Juncus acutiflorus*, *J. effusus*, *Ranunculus flammula*, *Cirsium palustre*.

Dynamique et contacts

Végétation stable tant que les modalités de gestion perdurent dans le temps (fauche et/ou pâturage extensif).

Par intensification des pratiques agricoles, le *Junco acutiflori* - *Cynosuretum cristati* peut évoluer vers des groupements prairiaux eutrophiles paucispécifiques (non observés sur le site).

Par dynamique progressive, après abandon de la gestion, cette prairie semble évoluer vers une mégaphorbiaie à Iris faux-acore et Oenanthe safranée (*Irido pseudacori* - *Oenantheum crocatae*, fiche 6.3), puis, si l'évolution se poursuit, vers une saulaie hygrophile alluviale à Oenanthe safranée (Groupement à *Oenanthe crocata* et *Salix atrocinerea*, fiche 7.3).

Ce groupement est fréquemment en contact avec les végétations citées dans les paragraphes précédents ainsi qu'avec la prairie mésohygrophile acidiline à Lotier des fanges et Crételle (voir partie « Autres groupements végétaux ponctuels ou méconnus »).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
PC	C	S ?	#	EN	#

Végétation assez commune en Bretagne, considérée comme en danger à l'échelle européenne. La sous-association *pulicarietosum dysentericae* est plus rare dans la région et liée surtout à la proximité du littoral.

Atteintes et menaces

Certains secteurs sont concernés par une fermeture du milieu (dynamique vers la mégaphorbiaie).

Surface et répartition

Surface : 1,3 ha (1 % du site)

Association eu- à subatlantique relativement répandue dans tout le Massif armoricain et en Bretagne. La sous-association *pulicarietosum dysentericae* n'est observée qu'à proximité du littoral.

Sur la réserve, cette prairie est principalement présente dans le fond des vallées débouchants sur le Grand Loc'h (vallée du Précar notamment) et plus ponctuellement en bordure du Grand Loc'h.

4.5 - Prairie hygrophile subhalophile à Agrostide stolonifère et Laïche à épis distants

Agrostio stoloniferae - Caricetum vikingensis Géhu 1982

Remarque : le groupement présent sur le site est floristiquement proche de l'association vicariante thermo-atlantique du *Trifolium maritimi - Oenanthe silaifoliae* Dupont ex B. Foucault 2008 mais semble tout de même encore se rattacher à l'*Agrostio stoloniferae - Caricetum vikingensis* dans une variation de transition correspondant à sa limite sud de répartition (voir partie « Variations »). Cette dernière est présente plus au sud sous climat thermo-atlantique, uniquement dans des situations particulières comme les dépressions dunaires (DE FOUCAULT, 1984).

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : A2.531 - Communautés atlantiques de la partie supérieure du rivage

CORINE Biotopes : 37.21 - Prairies humides atlantiques et subatlantiques

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Remarque : dans les cartographies précédentes, ces prairies étaient rattachées à l'*Alopecurion utriculati* Zeidler 1954 et à l'habitat d'intérêt communautaire UE 1410. Cependant, l'analyse synsystématique (voir remarque ci-dessus) montre que le groupement présent sur le site ne relève pas d'un habitat d'intérêt communautaire (prairie subhalophile non thermo-atlantique).

Cortège floristique

Agrostis stolonifera (Agrostide stolonifère), *Carex distans* (Laïche à épis distants), *Lotus glaber* (Lotier à feuilles étroites), *Juncus gerardi* (Jonc de Gérard), *Argentina anserina* (Potentille ansérine), *Trifolium fragiferum* (Trèfle porte-fraises), *Carex divisa* (Laïche divisée), *Alopecurus bulbosus* (Vulpin bulbeux), *Anacamptis laxiflora* (Orchis à fleurs lâches), *Carex otrubae* (Laïche cuivrée), *Elytrigia repens* (Chiendant rampant), *Festuca gr. rubra* (Fétuque rouge), *Holcus lanatus* (Houlque laineuse), *Plantago lanceolata* (Plantain lanceolé), *Poa trivialis* (Pâturin commun), *Pulicaria dysenterica* (Pulicaire dysentérique), *Ranunculus acris* (Renoncule âcre), *Schedonorus arundinaceus* (Fétuque faux-roseaux), *Trifolium pratense* (Trèfle des prés), *T. repens* (Trèfle blanc)



Agrostio stoloniferae - Caricetum vikingensis

Grand Loc'h, Guidel (56) - A gauche : E. BURGUIN (CBNB), 2020 ; A droite : V. COLASSE (CBNB), 2020

Physionomie et phénologie

Prairie haute, dense, composée d'une strate supérieure riche en graminées (*Schedonorus arundinaceus*, *Holcus lanatus*, *Poa trivialis*, etc), laîches (*C. distans*, *C. otrubae*) et d'une strate basse dominée par des espèces rampantes (*Agrostis stolonifera*, *Trifolium fragiferum*, *Argentina anserina*, etc). Végétation à développement spatial, occupant des surfaces importantes.

La période optimale de développement pour ces prairies s'étale de la fin du printemps jusqu'au début de l'été.

Ecologie

Prairie hygrophile, basophile, subhalophile, se développant sur des sols limono-sableux faiblement chlorurés. Le substrat est constitué de sédiments marins ne recevant plus les influences marines suite à la poldérisation du site. La végétation, de niveau topographique moyen, est soumise à des inondations de plusieurs mois par des eaux plus ou moins saumâtres.

Végétation exploitée par fauche tardive et/ou pâturage équin selon les secteurs du site.

Variations

Sur le site, cette association est représentée par sa sous-association *lotetosum tenuis* Géhu 1982 (= *typicum*). D'autres sous-associations caractérisant des niveaux topographiques inférieurs existent et seraient à rechercher sur le site.

L'*Agrostio stoloniferae* - *Caricetum vikingensis* est ici présent dans une variante géographique (race) faisant la transition avec l'association thermo-atlantique du *Trifolio maritimi* - *Oenanthetum silaifoliae* Dupont ex B. Foucault 2008 connue plus au sud du Morbihan (basse vallée de la Vilaine notamment). Elle se caractérise par :

- la présence de plusieurs espèces caractéristiques du *Trifolio maritimi* - *Oenanthetum silaifoliae* et habituellement absentes de l'*Agrostio stoloniferae* - *Caricetum vikingensis* : *Alopecurus bulbosus*, *Carex divisa*, *Trifolium squamosum*. D'autres taxons fréquents dans le *Trifolio* - *Oenanthetum* sont ici absents : *Hordeum secalinum*, *Jacobaea aquatica/erratica*, *Trifolium michelianum* ;
- la présence de plusieurs taxons caractéristiques de l'*Agrostio* - *Caricetum vikingensis* et habituellement rares dans le *Trifolio* - *Oenanthetum* : *Carex distans*, *Lotus glaber*, *Argentina anserina* ;

Confusions possibles

Cette prairie ne doit pas être confondue avec la prairie hydrophile subhalophile à Jonc de Gérard et Oenanthe fistuleuse (*Juncus gerardi* - *Oenanthetum fistulosae*, fiche 4.6) de niveau topographique inférieur. Elle s'en distingue floristiquement par la présence de taxons ne supportant pas une inondation prolongée (*Schedonorus arundinaceus* (souvent abondant), *Anacamptis laxiflora*, *Carex distans*, *Pulicaria dysenterica*, etc) et la rareté des taxons liés aux niveaux longuement inondables (*Juncus gerardii*, *Oenanthe fistulosa*, *Galium palustre/elongatum*, etc).

Dynamique et contacts

Prairie située à la charnière entre les végétations halophiles et continentales d'eaux douces. La variabilité de la salinité du milieu conditionne la végétation et son évolution. Végétation nécessitant une exploitation par fauche avec exportation et/ou pâturage extensif pour se maintenir.

Sur le site, ce groupement se développe fréquemment en contact supérieur de la prairie hydrophile subhalophile à Jonc de Gérard et Oenanthe fistuleuse (fiche 4.6), des roselières subhalophiles à Scirpe maritime ou Jonc-des-chaisiers glauque (fiche 2.1) et du pré-salé hygrophile à Jonc de Gérard (*Juncetum gerardii*, fiche 5.1).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
R ?	PC	R ?	#	VU	VLMA (II)

Contrairement aux prairies subhalophiles thermo-atlantiques, ce type de prairie n'est pas considéré comme caractéristique d'un habitat d'intérêt communautaire (sauf si elle se développe en contexte de dépression

arrière-dunaire). Végétation pourtant présumée rare et en régression en Bretagne et limitée aux secteurs arrière-littorales, à l'interface entre marais salés et marais d'eau douce.

Atteintes et menaces

L'historique du site (drainage, mise en culture) et la gestion irrégulière de ces prairies (alternance de fauche et de pâturage selon les secteurs, absence de gestion pendant plusieurs années) a probablement eu pour effet de favoriser certaines graminées, notamment *Shedonorus arundinaceus* qui forme dans certains secteurs des faciès denses et pauvres en espèces. De nombreux secteurs sont également en cours d'ourlification par les espèces de roselières (surtout *Phragmites australis*).

Surface et répartition

Surface : 16,5 ha (13,1 % du site)

Prairie dispersée sur le littoral de l'Atlantique à la mer du Nord, en position arrière-littorale. Elle est régulièrement présente en Bretagne, à l'arrière des grands secteurs de marais salés, dans les anses et estuaires.

Sur la réserve, cette prairie occupe des surfaces importantes au sein du Grand Loc'h.

4.6 - Prairie hydrophile subhalophile à Jonc de Gérard et Oenanthe fistuleuse

Junco gerardi - *Oenanthe fistulosae* B. Foucault in B. Foucault & Catteau 2012

Remarque : le groupement présent sur le site est floristiquement proche de l'association vicariante thermo-atlantique du *Ranunculo ophioglossifolii* - *Oenanthe fistulosae* B. Foucault 2008 mais semble tout de même encore se rattacher au *Junco gerardi* - *Oenanthe fistulosae* dans une variante de transition (race) correspondant à sa limite sud de répartition (voir partie « variations »).

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : A2.5319 - Prés salés atlantiques à *Eleocharis*

CORINE Biotopes : 37.21 - Prairies humides atlantiques et subatlantiques

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Remarque : dans les cartographies précédentes, ces prairies étaient rattachées au *Ranunculo ophioglossifolii* - *Oenanthe fistulosae* et à l'habitat d'intérêt communautaire UE 1410. Cependant, l'analyse synsystématique (voir remarque ci-dessus) montre que le groupement présent sur le site ne relève pas d'un habitat d'intérêt communautaire (prairie subhalophile non thermo-atlantique).

Cortège floristique

Agrostis stolonifera (Agrostide stolonifère), *Junco gerardi* (Jonc de Gérard), *Oenanthe fistulosa* (Oenanthe fistuleuse), *Alopecurus geniculatus* (Vulpin genouillé), *Galium palustre/elongatum* (Gaillet des marais), *Carex divisa* (Laïche divisée), *Alopecurus bulbosus* (Vulpin bulbeux), *Argentina anserina* (Potentille ansérine), *Eleocharis palustris* (Scirpe des marais), *Elytrigia repens* (Chiendant rampant), *Junco articulatus* (Jonc à fruits luisants), *Lotus glaber* (Lotier à feuilles étroites)



Junco gerardi - *Oenanthe fistulosae*

Grand Loc'h, Guidel (56) - A gauche : E. BURGUIN (CBNB), à droite : V. COLASSE (CBNB), 2020

Physionomie et phénologie

Prairie de hauteur moyenne (50 cm env.), dense, dominée par de petits héliophytes et des plantes dressées, associés à quelques plantes rampantes. Diversité floristique moyenne, avec 15 à 20 taxons par relevé. Communauté végétale à développement spatial mais d'extension souvent limitée en surface.

La période optimale de développement pour ces prairies naturelles s'étale de la fin du printemps jusqu'au début de l'été.

Ecologie

Prairie hydrophile, basophile, subhalophile, se développant sur des sols limono-sableux plus ou moins riches en matière organique, faiblement chlorurés. Le substrat est constitué de sédiments marins ne recevant plus les influences marines suite à la poldérisation du site. La végétation, de niveau topographique bas, est ainsi soumise à des inondations de longue durée (5 à 6 mois) par des eaux plus ou moins saumâtres.

Végétation exploitée sur le site par fauche tardive et/ou pâturage équin extensif selon les secteurs. Végétation sensible au piétinement trop intense qui la destruit, faisant régresser les espèces caractéristiques les plus fragiles.

Variations

Sur le site, deux sous-associations peuvent être distinguées : *typicum* (différenciée négativement) et *bolboschoenetosum maritimi* B. Foucault & Cateau 2012 caractérisée par *Bolboschoenus maritimus*, *Lysimachia maritima*, *Juncus maritimus* et *Schoenoplectus tabernaemontani*. Cette dernière, plus halophile, marque le passage vers les roselières subhalophiles à Scirpe maritime ou Jonc-des-chaisiers glauque (fiche 2.1).

Le *Juncus gerardi* - *Oenanthe fistulosae* est ici présent dans une variante géographique (race) faisant la transition avec l'association thermo-atlantique du *Ranunculo ophioglossifolii* - *Oenanthe fistulosae* B. Foucault 2008 connue plus au sud du Morbihan (basse vallée de la Vilaine notamment). Elle se caractérise par la présence régulière de *Alopecurus bulbosus*, *Carex divisa* et *Ranunculus sardous*.

Confusions possibles

Cette prairie ne doit pas être confondue avec la prairie hygrophile subhalophile à Agrostide stolonifère et Laïche à épis distants (*Agrostio stoloniferae* - *Caricetum vikingensis*, fiche 4.5) de niveau topographique supérieur. Elle s'en distingue floristiquement par la présence de taxons liés aux niveaux longuement inondables (*Juncus gerardii*, *Oenanthe fistulosa*, *Galium palustre/elongatum*, etc.) et la rareté des taxons ne supportant pas une inondation prolongée (*Schedonorus arundinaceus*, *Anacamptis laxiflora*, *Carex distans*, *Pulicaria dysenterica*, etc.).

Les faciès dominés par *Juncus gerardii* ne doivent pas être confondus avec le pré-salé hygrophile à Jonc de Gérard (*Juncetum gerardii*, fiche 5.1). Dans ce dernier, les taxons liés aux prairies humides dulçaquicoles sont rares (*Alopecurus geniculatus*, *Oenanthe fistulosa*, *Galium palustre/elongatum*, etc.) et les espèces halophiles des *Asteretea tripolii* y sont fréquentes (*Triglochin maritima*, *Tripolium pannonicum*, etc.).

Dynamique et contacts

Végétation nécessitant une exploitation par fauche avec exportation et/ou pâturage extensif pour se maintenir. En cas d'arrêt de la gestion, cette prairie peut évoluer vers des roselières subhalophiles (*Scirpetum maritimi*, *Eleocharito palustris* - *Bolboschoenetum maritimi*, fiche 2.1 ou *Astero tripolii* - *Phragmitetum communis*, fiche 2.2).

Sur le site, ce groupement se développe en contact inférieur à la prairie hygrophile subhalophile à Agrostide stolonifère et Laïche à épis distants (*Agrostio stoloniferae* - *Caricetum vikingensis*, fiche 4.5).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
RR	RR	R ?	-	VU	#

Contrairement aux prairies subhalophiles thermo-atantiques, ce type de prairie n'est pas considéré comme caractéristique d'un habitat d'intérêt communautaire. Végétation pourtant très rare et présumée en régression en Bretagne et limitée aux secteurs arrière-littorales, à l'interface entre marais salés et marais d'eau douce. Elle peut constituer un habitat de reproduction pour certains amphibiens ou des odonates lorsque l'inondation se prolonge jusqu'à la fin du printemps-début de l'été, au moins pour les espèces supportant des eaux oligohalines.

Atteintes et menaces

L'historique du site (drainage, mise en culture) et la gestion irrégulière de ces prairies (alternance de fauche et de pâturage selon les secteurs, absence de gestion pendant plusieurs années) a probablement eu pour effet de favoriser certaines graminées, notamment *Agrostis stolonifera* qui forme dans certains secteurs des faciès denses et pauvres en espèces. De nombreux secteurs sont également en cours d'ourlification par les espèces de roselières (surtout *Phragmites australis*), voire d'embroussaillage par *Salix atrocinerea*.

Surface et répartition

Surface : 12,21 ha (9,7 % du site)

Association arrière-littorale d'optimum nord-atlantique, connue du Morbihan au Pas-de-Calais.

Sur la réserve, cette prairie est présente dans les dépressions prairiales et les abords des mares du Grand Loc'h ainsi que ponctuellement au Petit Loc'h.



Petit Loc'h Guidel (56) - Y. COURSE (CNRS) 2020

III.5. Prés salés et autres végétations halophiles

Cette partie regroupe les végétations vivaces herbacées halophiles des classes des *ASTERETEA TRIPOLII* et des *AGROPYRETEA PUNGENTIS* ainsi que les végétations annuelles halophiles de la classe des *THERO - SUAETEA SPLENDENTIS*.

Ces végétations sont habituellement liées aux schorres soumis à une inondation régulière par l'eau de mer. Sur le site, leur présence est relictuelle et témoigne de l'existence d'un estuaire avant sa poldérisation progressive à partir de la fin du XIX^{ème} siècle. Les végétations halophiles se localisent aujourd'hui sur les bords de l'étang du Petit Loc'h et dans certaines dépressions du Grand Loc'h. Les sédiments marins ne recevant plus les influences marines, ceux-ci sont en partie déchlorurés. Les végétations halophiles s'expriment ainsi de manière plus ou moins typique sur le site.

5.1 - Pré-salé hygrophile à Jonc de Gérard

Juncetum gerardii Warming 1906

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : A2.5311 - Prés salés atlantiques à *Juncus gerardii*

CORINE Biotopes : 15.331 - Formations dominées par, ou riches en, *Juncus gerardii*

EUR 28 : 1330 - Prés-salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritima*)

Cahiers d'habitats : 1330-3 - Prés salés du haut schorre

Cortège floristique

Juncus gerardii (Jonc de Gérard), *Agrostis stolonifera* (Agrostide stolonifère), *Lysimachia maritima* (Glaux maritime), *Triglochin maritima* (Troscard maritime), *Tripolium pannonicum* (Aster maritime)

Physionomie et phénologie

Pré salé de hauteur moyenne, dense, largement dominé par *Juncus gerardi*, accompagné de quelques espèces plus ou moins halophiles (*Lysimachia maritima*, *Triglochin maritima*, *Tripolium pannonicum*). Végétation à développement surfacique à linéaire.

Végétation à développement optimal en été.

Ecologie

Végétation hygrophile, basophile, sur substrats limono-sableux, occupant les dépressions inondées par des eaux relativement salées à saumâtres.

Sur le site, ce groupement se développe dans certaines dépressions et en bordure du chemin traversant la partie centrale du Grand Loc'h.

Variations

Sur le site, cette association a été observée dans sa sous-association *typicum* différenciée négativement et dans sa sous-association *puccinellietosum fasciculatae* Géhu & Provost 1974 différenciée par *Puccinellia fasciculata*, au contact supérieur du pré-salé hydrophile à Puccinellie distante et Spergulaire marine (*Puccinellio distantis* - *Spergularietum salinae*, fiche 5.2).



Juncetum gerardii

Grand Loc'h, Guidel (56) - E. BURGUIN (CBNB), 2020



Juncus gerardii

J. LE BAIL (CBNB), 2016

Confusions possibles

Ce groupement ne doit pas être confondu avec la prairie hydrophile subhalophile à Jonc de Gérard et *Oenanthe fistuleuse* (*Juncus gerardi* - *Oenanthe fistulosae*, fiche 4.6). Dans cette dernière, *Juncus gerardii* est moins abondant et accompagné de nombreuses espèces des prairies humides dulçaquicoles (*Alopecurus geniculatus*, *Oenanthe fistulosa*, *Galium palustre/elongatum*, etc.). De plus, les espèces halophiles des *Asteretea tripolii* y sont absentes ou rares (*Triglochin maritima*, *Tripolium pannonicum*, etc.).

Dynamique et contacts

Végétation habituellement relativement stable tant que les conditions écologiques ne sont pas modifiées. La situation de ce groupement sur le site étant particulière (non soumis à l'influence des marées), sa dynamique reste à préciser. Dans le cas d'une réduction de la concentration en chlorures du substrat, ce groupement peut évoluer vers une prairie hydrophile subhalophile (*Juncus gerardi* - *Oenanthe fistulosae*, fiche 4.6) avec lequel il entre fréquemment en contact. La réouverture à la mer du site pourrait permettre, à l'inverse, l'extension de ce groupement sur le site.

Sur la réserve, ce groupement se situe en contact supérieur du pré-salé hydrophile à Puccinellie distante et Spergulaire marine (fiche 5.2) et du groupement annuel à Salicorne rameuse (*Salicornietum pusillo - ramosissimae*, fiche 5.5).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
R	PC	S ?	DHFF	VU	VLMA (II)

Végétation présumée rare en Bretagne, caractérisant un habitat d'intérêt communautaire et considéré comme vulnérable en Europe.

Atteintes et menaces

Aucune identifiée sur le site.

Surface et répartition

Surface : 1,5 ha (1,2 % du site)

Association présente sur toute la façade atlantique française et bretonne. Sur la réserve, le pré salé à Jonc de Gérard est régulièrement présent dans les dépressions du Grand Loc'h.

5.2 - Pré-salé hydrophile à *Puccinellia distante* et *Spergulaire marine*

Puccinellio distantis - *Spergularietum salinae* Feekes ex Vlieger 1938

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : A2.5211 - Gazons à sagine de marais salés

CORINE Biotopes : 15.34 - Prés salés à *Puccinellia* et *Spergularia marina*

EUR 28 : 1330 - Prés-salés atlantiques

Cahiers d'habitats : 1330-3 - Prés salés du haut schorre

Cortège floristique

Puccinellia distans (*Puccinellie distante*), *Spergula marina* (*Spergulaire marine*), *Puccinellia fasciculata* (*Puccinellie fasciculée*), *Salicornia europaea subsp. europaea sub. ramosissima* (*Salicorne rameuse*), *Agrostis stolonifera* (*Agrostide stolonifère*), *Atriplex prostrata* (*Arroche couchée*), *Juncus gerardii* (*Jonc de Gérard*), *Parapholis strigosa* (*Lepture raide*), *Plantago coronopus* (*Plantain corne-de-cerf*), *Tripolium pannonicum* (*Aster maritime*)

Physionomie et phénologie

Pré salé relativement peu élevé, plus ou moins ouvert, physionomiquement codominé par *Spergula marina* et les puccinellies (*Puccinellia distans*, *P. fasciculata*). Végétation pionnière à développement ponctuel à linéaire sur le site.

La période optimale de développement de ce groupement s'étale de la fin du printemps jusqu'au début de l'été.

Ecologie

Végétation hydrophile, basophile, sur substrat limono-sableux, tassé, longuement inondé par des eaux relativement salées.

Végétation occupant les dépressions d'une prairie pâturée et les ornières d'un chemin traversant les prairies subhalophiles du site. Elle semble ainsi dépendante d'une ouverture régulière du milieu par le piétinement des animaux ou le passage d'engins.



Puccinellio distantis - *Spergularietum salinae*
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021



Puccinellia fasciculata
J. LE BAIL (CBNB), 2005

Variations

Aucune sur le site.

Confusions possibles

Aucune confusion possible.

Dynamique et contacts

Végétation pionnière dépendante des actions anthropiques (passage d'engins) ou du pâturage. Le piétinement et le tassement excessif des sols peuvent, en revanche, engendrer sa dégradation.

Sur la réserve, ce groupement se situe en contact inférieur du pré-salé hygrophile à Jonc de Gérard (*Juncetum gerardii*, fiche 5.1) et en contact supérieur du groupement annuel à Salicorne rameuse (*Salicornietum pusillo-ramosissimae*, fiche 5.5).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
#	#	#	DHFF	VU	#

Végétation caractérisant un habitat d'intérêt communautaire et un habitat considéré comme vulnérable en Europe. La rareté du groupement ne peut être évaluée précisément dans la région mais celui-ci est probablement très rare et peut être considéré comme d'intérêt patrimonial majeur en raison de ses exigences écologiques particulières et des taxons particulièrement rares qu'il abrite : *Puccinellia distans* et *P. fasciculata*, deux espèces considérées respectivement comme « quasi-menacée » (NT) et « en danger » (EN) sur la liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne (QUERE *et al.*, 2015).

Atteintes et menaces

Végétation dépendante d'une ouverture régulière par le passage d'engins dans le chemin ou par le piétinement des animaux.

Surface et répartition

Surface : 0,04 ha (0,03 % du site)

Végétation particulièrement développée sur les côtes de la mer du Nord, du Danemark aux Pays-Bas, mais qui devient très rare vers le nord et l'ouest de la France.

Sur le site, ce groupement a été observé dans les ornières d'un chemin traversant la partie centrale du Grand Loc'h et dans une prairie au nord du Grand Loc'h.

5.3 - Pré-salé hygrophile à *Oenanthe de Lachenal* et *Jonc maritime*

Oenanthe lachenalii - *Juncetum maritimi* Tüxen 1937

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : A2.531A - Jonchaies atlantiques à *Juncus maritimus*

CORINE Biotopes : 15.33A - Zones à *Juncus maritimus*

EUR 28 : 1330 - Prés-salés atlantiques

Cahiers d'habitats : 1330-3 - Prés salés du haut schorre

Cortège floristique

Juncus maritimus (Jonc maritime), *Oenanthe lachenalii* (Oenanthe de Lachenal), *Samolus valerandi* (Samole de Valerand), *Carex distans* (Laïche distante), *Agrostis stolonifera* (Agrostide stolonifère), *Atriplex prostrata* (Arroche prostrée), *Bolboschoenus maritimus* (Scirpe maritime), *Lysimachia maritima* (Glaux maritime)

Physionomie et phénologie

Végétation prairiale dense, plus ou moins fermée, dominée par *Juncus maritimus*, accompagné par des espèces subhalophiles parfois aussi par quelques espèces halophiles ou simplement hygrophiles. Végétation à développement ponctuel sur le site

La période optimale de développement pour ces prairies naturelles est en été.

Ecologie

Végétation hygrophile, basophile, se développant sur substrats limono-sableux faiblement halins (déchloruration du fait de suintements d'eau douce provenant de nappes phréatiques littorales ou par lessivage du sel par l'eau de pluie). Cette prairie naturelle occupe les marges du Petit Loc'h, parfois encore baigné par des incursions occasionnelles d'eaux marines. Prairie naturelle dont l'apparition est indépendante des activités humaines.

Variations

Aucune sur le site.



Oenanthe lachenalii - *Juncetum maritimi*
Petit Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020



Oenanthe lachenalii
J. LE BAIL (CBNB), 2016

Confusions possibles

Ce groupement ne doit pas être confondu avec le faciès à *Juncus maritimus* du pré-salé mésohygrophile à Betterave maritime et Chiendent du littoral (*Beto maritimae* - *Agropyretum pungentis*, fiche 5.4). Dans ce dernier, le nombre d'espèces est très faible et *Elytrigia acuta* est largement dominant.

Dynamique et contacts

Prairie naturelle indépendante des activités humaines, relativement stable tant que les conditions ayant permis son installation se maintiennent (humidité et salinité du sol).

Sur la réserve, ce groupement est en contact supérieur de la végétation annuelle halophile à Salicorne rameuse (fiche 5.5), de la pelouse amphibie des vases saumâtres à Petit Scirpe (*Eleocharitetum parvulae*, fiche 1.4) et de la roselière subhalophile à Roseau commun (*Astero tripolii* - *Phragmitetum communis*, 2.2). Il est en contact inférieur avec le pré-salé mésohygrophile à Betterave maritime et Chiendent du littoral (*Beto maritimae* - *Agropyretum pungentis*, fiche 5.4).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
R ?	PC	S ?	DHFF	VU	VLMA ^{as} (IV)

Végétation présumée rare dans la région et caractérisant un habitat d'intérêt communautaire considéré comme vulnérable en Europe.

Atteintes et menaces

Aucune identifiée sur le site.

Surface et répartition

Surface : 0,2 ha (0,2 % du site)

Cette association est présente sur toute la façade atlantique française de façon plus ou moins éparse mais semble avoir son optimum de développement vers l'ouest, sous climat thermoatlantique.

Sur la réserve, cette végétation est présente ponctuellement sur les abords de l'étang du Petit Loc'h.

5.4 - Pré-salé mésohygrophile à Betterave maritime et Chiendent du littoral

Beto maritimae - *Agropyretum pungentis* (Arènes 1933) Corillion 1953

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : A2.511 - Communautés à hautes herbes des marais salés et des laisses atlantiques

CORINE Biotopes : 15.35 - Végétation à *Elymus pycnanthus*

EUR 28 : 1330 - Prés-salés atlantiques

Cahiers d'habitats : 1330-5 - Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée

Cortège floristique

Elytrigia acuta (incl. hybrides) (Chiendent du littoral), *Beta vulgaris* subsp. *maritima* (Betterave maritime), *Atriplex prostrata* (Arroche prostrée)

Physionomie et phénologie

Végétation prairiale dense, glauque et pauvre en espèces, très nettement dominée par *Elytrigia acuta* (et hybrides), régulièrement accompagné par quelques taxons de laisses de mer (*Atriplex prostrata*, etc.). Sur le site, cette végétation s'exprime sous forme d'une frange linéaire, parfois discontinue, qui s'étend en bordure de l'étang du Petit Loc'h.

Végétation à développement optimal en fin d'été.

Ecologie

Végétation mésohygrophile sur substrats sablo-limoneux, enrichi en dépôts organiques. Elle caractérise les limites supérieures des prés salés rarement inondées par les marées. Cette prairie naturelle occupe les marges du Petit Loc'h, parfois encore baigné par des incursions occasionnelles d'eaux marines. Prairie naturelle dont l'apparition est indépendante des activités humaines.



Beto maritimae - *Agropyretum pungentis*
Petit Loc'h, Guidel (56) - E. BURGUIN (CBNB), 2020

Variations

Sur le site, le groupement a été observé dans sa sous-association *typicum* et dans une variante à *Juncus maritimus* en contact avec le pré-salé hygrophile à Oenanthe de Lachenal et Jonc maritime (*Oenanthe lachenalii* - *Juncetum maritimi*, fiche 5.3).

Confusions possibles

La variante à *Juncus maritimus* du *Beto maritimae* - *Agropyretum pungentis* ne doit pas être confondue avec le pré-salé hygrophile à Oenanthe de Lachenal et Jonc maritime (fiche 5.3) qui a globalement une richesse spécifique plus élevée.

Dynamique et contacts

Prairie naturelle indépendante des activités humaines, relativement stable.

Sur la réserve, ce groupement se situe principalement au pied du cordon dunaire séparant le Petit Loc'h de l'océan, au contact supérieur de la végétation annuelle halophile à Salicorne rameuse (*Salicornietum pusillo - ramosissimae*, fiche 5.5) et de la pelouse amphibie des vases saumâtres à Petit Scirpe (*Eleocharitetum parvulae*, fiche 1.4), parfois également de la végétation de pré-salé hygrophile à Oenanthe de Lachenal et Jonc maritime (fiche 5.3).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
PC ?	PC	P	DHFF	VU	VLMA (II)

Végétation assez répandue sur le littoral de la région, caractérisant un habitat d'intérêt communautaire.

Atteintes et menaces

Aucune identifiée sur le site.

Surface et répartition

Surface : 0,25 ha (0,2 % du site)

Le *Beto maritimae* - *Agropyretum pungentis* est largement présent sur la façade atlantique, du Danemark à l'Espagne.

Sur la réserve, ce groupement est présent en bordure de l'étang du Petit Loc'h (côté mer).

5.5 - Végétation annuelle halophile à Salicorne rameuse

Salicornietum pusillo - ramosissimae Géhu 1976

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : A2.5513 - Marais salés pionniers à *Salicornia* spp.

CORINE Biotopes : 15.1112 - Groupements à *Suaeda* et salicorne

EUR 28 : 1310 - Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses

Cahiers d'habitats : 1310-2 - Salicorniaies des hauts niveaux (schorre atlantique)

Cortège floristique

Salicornia europaea subsp. *europaea* sub. *ramosissima* (Salicorne rameuse), *Spergula marina* (Spergulaire maritime), *Puccinellia fasciculata* (Puccinellie fasciculée), *Juncus gerardii* (Jonc de Gérard), [*Puccinellia maritima* (Puccinellie maritime)], *Tripolium pannonicum* (Aster maritime)

Physionomie et phénologie

Végétation herbacée basse, plus ou moins ouverte et dominée par *Salicornia europaea* subsp. *europaea* sub. *ramosissima*.

La période favorable pour observer et reconnaître cette végétation est l'automne, de septembre à octobre.

Ecologie

Végétation colonisant les cuvettes plates, sur substrats sablo-vaseux à sableux, longuement inondée par des eaux relativement salées.

Variations

Sur le site, cette association a été observée dans sa sous-association *typicum* (Petit Loc'h) et dans sa sous-association *puccinellietosum fasciculatae* Géhu & Provost 1974 (Grand Loc'h) différenciée par *Puccinellia fasciculata* et *Juncus gerardii*, au contact inférieur du pré-salé hydrophile à Puccinellie distante et Spergulaire marine (*Puccinellio distantis* - *Spergularietum salinae*, fiche 5.2).



Salicornietum pusillo - ramosissimae

A gauche : Grand Loc'h, Guidel (56) - E. BURGUIN (CBNB), 2020 ; A droite : Petit Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020

Confusions possibles

Aucune confusion possible.

Dynamique et contacts

Végétation naturelle pionnière assez instable et favorisée par les décapages d'origine biotique (passage répété d'animaux) ou anthropique (fréquentation, passage occasionnel de véhicules).

Sur le Grand Loc'h (sous-association *puccinellietosum fasciculatae*), ce groupement est en contact inférieur avec le pré-salé hydrophile à Puccinellie distante et Spergulaire marine (fiche 5.2) et le pré-salé hygrophile à Jonc de Gérard (*Juncetum gerardii*, fiche 5.1). Sur le Petit Loc'h (sous-association *typicum*), il est en contact inférieur avec le pré-salé hygrophile à Oenanthe de Lachenal et Jonc maritime (*Oenanthe lachenalii* - *Juncetum maritimi*, fiche 5.3).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
R ?	PC	S	DHFF	VU	VLMA ^{as} (IV)

Les végétations annuelles à salicornes caractérisent, d'une manière générale, un habitat à forte valeur patrimoniale considéré comme vulnérable en Europe.

Atteintes et menaces

La fréquentation ou les passages de véhicules qui favorisent parfois ce groupement lorsqu'ils sont occasionnels, peuvent devenir une menace en s'intensifiant.

Surface et répartition

Surface : 0,2 ha (0,2 % du site)

Végétation présente sur l'ensemble du littoral atlantique français et breton.

Sur la réserve, la végétation annuelle à salicorne est présente sur le Grand Loc'h, au sein des ornières de tracteurs et dépressions des prairies, et en bordure de l'étang du Petit Loc'h (côté mer).



III.6. Ourlets et mégaphorbiaies

Végétations préforestières regroupant les ourlets basophiles des *TRIFOLIO MEDII - GERANIETEA SANGUINEI*, les ourlets acidiphiles des *MELAMPYRO PRATENSIS - HOLCETEA MOLLIS* et les mégaphorbiaies des *FILIPENDULO ULMARIAE - CONVULVULETEA SEPIUM*.

Ces végétations correspondent la plupart du temps à un stade intermédiaire dans la dynamique végétale entre des végétations herbacées ouvertes (pelouses et prairies) et des formations arbustives à arborées. Elles peuvent être observées sous forme linéaire en contexte rivulaire, de lisières forestières ou sur certains talus, ou sous forme spatiale principalement dans des contextes de déprise agricole ou dunaires.

6.1 - Ourlet dunaire à *Geranium sanguin*

cf. *Ulici maritimi* - *Geranietum sanguinei* Géhu & Géhu-Franck 1983

Remarque : ce groupement étant peu représenté sur le site d'étude, un seul relevé a été réalisé. Malgré l'absence de plusieurs taxons diagnostiques, ce dernier semble pouvoir se rattacher à l'*Ulici maritimi* - *Geranietum sanguinei* Géhu & Géhu-Franck 1983 dans sa sous-association arrière-dunaire *pteridietosum aquilini* Géhu & Géhu-Franck 1983.

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : B1.46 - Ourlets thermophiles dunaires atlantiques

CORINE Biotopes : 16.226 - Lisières des dunes thermophiles

EUR 28 : 2130 - Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)

Cahiers d'habitats : 2130-4 - Ourlets thermophiles dunaires

Cortège floristique

Geranium sanguineum (*Geranium sanguin*), [*Brachypodium rupestre* (*Brachypode des rochers*)], *Dactylis glomerata* (*Dactyle aggloméré*), *Ulex europaeus* var. *maritimus* (*Ajonc maritime*), *Festuca* gr. *rubra* (*Féтуque rouge*), *Poterium sanguisorba* (*Petite Pimprenelle*), [*Rubia peregrina* (*Garance voyageuse*)], *Plantago lanceolata* (*Plantain lancéolé*), *Hedera helix* (*Lierre grimpant*), *Anthyllis vulneraria* (*Anthyllide vulnérable*), [*Pteridium aquilinum* (*Fougère aigle*)], *Carex flacca* (*Laïche glauque*), *C. arenaria* (*Laïche des sables*), *Galium arenarium* (*Gaillet des sables*), *Rosa spinosissima* (*Rosier pimprenelle*)

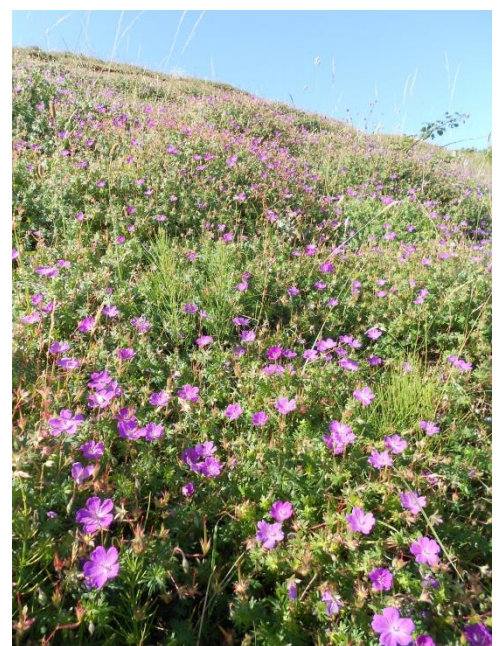
Physionomie et phénologie

Végétation à l'aspect d'ourlet, dense, de faible hauteur (20-40 cm), dominée par *Geranium sanguineum*, accompagné de nombreuses hémicryptophytes. Végétation surfacique, en nappe, sur les arrière-dunes, ou linéaire, en lisière des fourrés bas dunaires.

La période optimale de développement pour cet ourlet s'étale du printemps jusqu'au début de l'été.

Ecologie

Végétation mésoxérophile, sur substrats sableux, plus ou moins riches en bases, pauvres en nutriments et en matière organique. Elle se développe sur les dunes littorales plus ou moins fixées qui bordent le Petit Loc'h.



cf. *Ulici maritimi* - *Geranietum sanguinei*
Petit Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020

Variations

Sur le site, cet ourlet est représenté par sa sous-association *pteridietosum aquilini* Géhu & Géhu-Franck 1983 liée aux arrière-dunes et aux placages sableux plus épais. Elle est différenciée par un cortège d'espèces arrière-dunaires : *Carex flacca*, *C. arenaria*, *Galium arenarium*, *Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*, etc.

Confusions possibles

Aucune confusion possible.

Dynamique et contacts

Stade intermédiaire entre la pelouse des dunes fixées à Rosier pimprenelle et Raisin de mer (*Rosa spinosissima* - *Ephedretum distachyae*, fiche 3.2) et le fourré dunaire à Ajonc maritime et Prunellier (cf. *Ulici maritimi* - *Prunetum spinosae*, fiche 7.1).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
R ?	PC	S ?	DHFF	VU	VLMA ^{as} (IV)

Association présumée rare en Bretagne caractérisant un habitat d'intérêt communautaire. Malgré sa tendance à s'étendre spatialement au détriment de pelouses arrière-dunaires, cette végétation joue un rôle important dans la mosaïque des milieux dunaires.

Atteintes et menaces

Aucune identifiée sur le site.

Surface et répartition

Surface : 0,01 ha (0,01 % du site)

Association connue uniquement sur le littoral breton, notamment en Finistère et dans le Morbihan.

Sur la réserve, l'ourlet dunaire à *Geranium sanguin* est ponctuellement présent sur les dunes bordant le sud du Petit Loc'h.

6.2 - Ourlet mésophile à Fougère aigle

Holco mollis - *Pteridion aquilini* Passarge (1994) 2002

Remarque : les relevés réalisés dans les ourlets à Fougère aigle n'ont pas été rattachés à un niveau plus précis que celui de l'alliance. En effet, de nombreuses associations de ces ourlets en nappe ont été décrites et une analyse syntaxonomique serait nécessaire afin d'établir les synonymies et mettre en évidence les unités effectivement présentes dans le Massif armoricain.

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : E5.3 - Ourlets forestiers thermophiles

CORINE Biotopes : 31.86 - Landes à Fougères

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Cortège floristique

Pteridium aquilinum (Fougère aigle), *Holcus mollis* (incl. hybrides) (Houlque molle), *Rubus sp.* (Ronces), *Hyacinthoides non-scripta* (Jacinthe des bois), *Teucrium scorodonia* (Germandrée scorodoine)

Physionomie et phénologie

Ourlet dense, de hauteur élevée (1 à 2 m), largement dominé physionomiquement et floristiquement par *Pteridium aquilinum*. Végétation généralement structurée en deux strates, la strate haute étant composée par *Pteridium aquilinum*, la strate basse abritant d'autres espèces d'ourlets ainsi qu'un cortège d'espèces des prairies ou pelouses d'origine. Végétation surfacique, en nappe, sur les prairies ou pelouses dont l'exploitation est abandonnée, ou linéaire, en lisière des boisements, des haies ou des talus.

Végétation à développement optimal en début d'été.

Ecologie

Végétation acidophile, mésophile à méso-hygrophile, sur substrats limoneux plus ou moins pauvres en nutriments. Litière épaisse se décomposant mal et formant un humus épais.



Holcus mollis - *Pteridion aquilini*
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020



Holcus mollis
J. LE BAIL (CBNB), 2007

Variations

Aucune sur le site.

Confusions possibles

Aucune confusion possible.

Dynamique et contacts

Végétation de cicatrisation s'inscrivant dans la dynamique de recolonisation de la hêtraie-chênaie acidocline (*Carpino betuli* - *Fagion sylvaticae*, fiche 8.3) mais pouvant se maintenir en l'état relativement longtemps (blocage dynamique par les frondes et la litière de *Pteridium aquilinum* limitant l'installation des espèces ligneuses). La dynamique de colonisation de ces ourlets est forte en raison du caractère expansionniste de la Fougère aigle, espèce rhizomateuse.

Sur la réserve, ce groupement est fréquemment en contact avec le fourré mésophile à Ajonc d'Europe et Prunellier (*Ulici europaei* - *Prunetum spinosae*, fiche 7.2) et la hêtraie-chênaie citée précédemment.

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
#	#	#	#	LC	#

Groupement assez commun en Bretagne, d'intérêt patrimonial faible. Il se développe parfois au détriment d'autres groupements à enjeux de conservation importants (prairies). Il participe cependant à la diversité paysagère et constitue, en particulier, un lieu de contact et de transition (écotone) entre les milieux boisés et les milieux herbacés plus ouverts.

Atteintes et menaces

L'ourlet à Fougère aigle est fréquemment concerné par un embroussaillage par les espèces des fourrés et des forêts lui succédant.

Surface et répartition

Surface : 2,18 ha (1,7 % du site)

Végétation subatlantique à continentale, planitiaire à montagnardes, largement répandue en Europe tempérée.

Sur la réserve, les ourlets à Fougère aigle sont principalement localisés sur les versants mésophiles entourant le Grand Loc'h ainsi que plus ponctuellement derrière les dunes du Petit Loc'h.

6.3 - Mégaphorbiaie à Iris faux-acore et Oenanthe safranée

Irido pseudacori - Oenanthetum crocatae Seytre in B. Foucault 2011

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : E5.412 - Mégaphorbiaies occidentales némorales rivulaires dominées par *Filipendula*

CORINE Biotopes : 37.715 - Ourlets riverains mixtes

EUR 28 : 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

Cahiers d'habitats : 6430-4 - Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces

Cortège floristique

Oenanthe crocata (Oenanthe safranée), [*Eupatorium cannabinum* (Eupatoire chanvrine)], *Convolvulus sepium* (Liseron des haies), *Iris pseudacorus* (Iris faux-acore), *Carex riparia* (Laïche des rives), *Solanum dulcamara* (Morelle douce-amère), [*Carex paniculata* (Laïche paniculée)], *Cirsium arvense* (Cirse des champs), *Epilobium hirsutum* (Epilobe velu), *Lythrum salicaria* (Salicaire commune), *Mentha aquatica* (Menthe aquatique), *Phragmites australis* (Roseau commun), *Scrophularia auriculata* (Scrofulaire à oreillettes), *Urtica dioica* (Grande Ortie)

Physionomie et phénologie

Mégaphorbiaie haute et dense, marquée par *Oenanthe crocata*. Les autres espèces du cortège sont plus communes dans les mégaphorbiaies : *Iris pseudacorus*, *Epilobium hirsutum*, *Convolvulus sepium*, etc. Quelques taxons des magnocariçaies peuvent être présents tels que *Carex riparia* ou *C. paniculata*. Végétation s'observant sur des surfaces limitées, de manière ponctuelle, linéaire ou spatiale.

La période d'observation optimale de cette végétation s'étale du printemps à l'été.

Ecologie

Végétation hygrophile à hydrophile se développant sur des sols riches en bases et en matière organique, plutôt eutrophes. Mégaphorbiaie occupant les fonds de vallons et bords de cours d'eau côtiers.



Irido pseudacori - Oenanthetum crocatae
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020

Variations

Aucune sur le site.

Confusions possibles

Aucune confusion possible.

Dynamique et contacts

Végétation transitoire au sein du complexe de végétations riveraines colonisant les vallées côtières. Cette mégaphorbiaie colonise le plus souvent des prairies humides après arrêt de leur gestion agricole. Sur le site, elle semble succéder à la prairie hygrophile acidophile à Jonc à fleurs aiguës et Crételle (*Junco acutiflori* - *Cynosuretum cristati*, fiche 4.4). Elle évolue ensuite progressivement vers une saulaie hygrophile alluviale à Oenanthe safranée (Groupement à *Oenanthe crocata* et *Salix atrocinerea*, fiche 7.3).

Sur la réserve, cette végétation se situe au contact supérieur des végétations hydrophiles longuement inondables (roselières à Roseau commun, prairies hydrophiles subhalophiles, etc.) et au contact inférieur des végétations mésophiles des versants.

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
#	#	#	DHFF	VU	VLMA ^{as} (II)

Végétation méconnue dont la rareté et la tendance restent à préciser en Bretagne. Elle caractérise un habitat d'intérêt communautaire considéré comme vulnérable en Europe.

Atteintes et menaces

Les atteintes constatées sont liées à l'embroussaillage de la mégaphorbiaie par les ronces et *Salix atrocinerea*, espèces constituant le premier stade de l'évolution naturelle vers le fourré.

Surface et répartition

Surface : 2,03 ha (1,6 % du site)

Mégaphorbiaie dont la répartition reste à préciser en France. Elle est actuellement reconnue du littoral du Pas-de-Calais au Morbihan.

Sur la réserve, la mégaphorbiaie à Iris faux-acore et Oenanthe safranée est peu répandue, elle a été observée dans le fond des vallées débouchants sur le Grand Loc'h (vallée du Précar notamment) et plus ponctuellement en bordure du Grand et du Petit Loc'h.

6.4 - Mégaphorbiaie à Grande Ortie et Baldingère faux-roseau

Urtica dioicae - *Phalaridetum arundinaceae* Schmidt 1981

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : E5.412 - Mégaphorbiaies occidentales némorales rivulaires dominées par *Filipendula*

CORINE Biotopes : 37.715 - Ourlets riverains mixtes

EUR 28 : 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

Cahiers d'habitats : 6430-4 - Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces

Cortège floristique

Urtica dioica (Grande Ortie), *Phalaris arundinacea* (Baldingère faux-roseau), *Lythrum salicaria* (Salicaire commune), *Epilobium hirsutum* (Epilobe velu), *Carex riparia* (Laîche des rives), *Cirsium arvense* (Cirse des champs), *Convolvulus sepium* (Liseron des haies), *Mentha aquatica* (Menthe aquatique), *Phragmites australis* (Roseau commun)

Physionomie et phénologie

Mégaphorbiaie assez haute et dense, dominée par *Phalaris arundinacea*, accompagnée par des espèces des mégaphorbiaies (*Epilobium hirsutum*, etc.) et des roselières et cariçaies (*Phragmites australis*, *Carex riparia*, etc.). Végétation à développement principalement linéaire le long des fossés et cours d'eau, parfois spatiale dans les parties moyennes des fonds de vallées.

Phénologie estivale.

Ecologie

Végétation hygrophile, eutrophile, se développant sur des sols riches en substances nutritives subissant de brèves inondations périodiques, surtout hivernales. Elle se développe principalement au sein du marais, sur les bourrelets de berges formés par les dépôts de sédiments lors du débordement des cours d'eau ou du curage des fossés. Elle se retrouve également en fond de vallée (Saudraye), dans les niveaux les moins longuement inondés.

Variations

Aucune sur le site.



Urtica dioicae - *Phalaridetum arundinaceae*
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021



Epilobium hirsutum
J. LE BAIL (CBNB), 2003

Confusions possibles

Aucune confusion possible.

Dynamique et contacts

Végétation transitoire, fréquemment perturbée par l'entretien des berges des cours d'eau et des fossés, et par l'érosion naturelle des berges.

Par dynamique spontanée, elle semble évoluer vers la saulaie à Baldingère faux-roseau (Groupement à *Phalaris arundinacea* et *Salix atrocinerea* in Colasse et al. [à paraître]).

Végétation située au contact supérieur de la roselière d'eau douce à Roseau commun (*Phragmitetum communis*, fiche 2.3), de la roselière à Glycérie aquatique (*Glycerietum maximae*, fiche 2.4) et de la saulaie hydrophile à Iris faux-acore (fiche 7.4). Elle est située au contact inférieur des végétations mésophiles des versants.

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
?	?	?	DHFF	VU	#

Végétation méconnue dont la rareté et la tendance restent à préciser en Bretagne. Elle caractérise un habitat d'intérêt communautaire considéré comme vulnérable en Europe.

Atteintes et menaces

Les atteintes constatées sont ponctuelles et liées à l'embroussaillage de la mégaphorbiaie par *Salix atrocinerea*, espèce constituant le premier stade de l'évolution naturelle vers le fourré.

Surface et répartition

Surface : 5,9 ha (4,7 % du site)

Mégaphorbiaie dont la répartition reste à préciser. Elle est actuellement signalée dans plusieurs régions de la moitié nord de la France.

Sur la réserve, cette végétation est régulièrement présente sur le long des cours d'eau et fossés du Grand Loc'h ainsi que dans la partie amont de la vallée de la Saudraye.



Petit Lo'ch, Guidel (56) - V. Couasse (CBNE), 2020

III.7. Fourrés

Végétations arbustives regroupant les fourrés mésotrophiles à eutrophiles, mésophiles à hygrophiles, des *RHAMNO CATHARTICAE - PRUNETEA SPINOSAE* et les fourrés eutrophiles longuement inondables des *SALICETEA PURPUREAE*.

Ces végétations sont souvent intermédiaires et transitoires entre les végétations précédentes plus ouvertes et les végétations forestières.

7.1 - Fourré dunaire à Ajonc maritime et Prunellier

cf. *Ulici maritimi* - *Prunetum spinosae* Bioret, Bouzillé, B. Foucault, Géhu & Godeau ex Géhu 1996

Remarque : sur le site d'étude, les relevés réalisés dans ce fourré dunaire sont floristiquement proches de l'*Ulici maritimi* - *Prunetum spinosae*. Cette association décrite initialement des côtes rocheuses semble ainsi également être présente sur substrats sableux dunaires. La présence de ce fourré sur deux socles géomorphologiques distincts a déjà été soulignée par DEMARTINI (2016).

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : B1.612 - Fourrés dunaires mixtes de la zone némorale occidentale

CORINE Biotopes : 16.252 - Fourrés dunaires mixtes

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Cortège floristique

Prunus spinosa (Prunellier), *Ulex europaeus* écomorph. *maritime* (Ajonc maritime), *Hedera helix* (Lierre grimpant), *Iris foetidissima* (Iris fétide), *Rubus* sp. (Ronces)

Physionomie et phénologie

Fourré bas, anémomorphosé (quelques décimètres à deux mètres environ selon l'éloignement du trait de côte), fermé, dominé par *Prunus spinosa* et par l'écomorphose littorale d'*Ulex europaeus* (port prostré ou en boule).

La période optimale d'observation de cette végétation s'étale du printemps à l'été, mais l'observation est possible toute l'année.

Ecologie

Végétation mésoxérophile, sur substrats sableux, plus ou moins riches en bases, pauvres en nutriments et en matière organique. Elle se développe sur les dunes littorales plus ou moins fixées qui bordent le Petit Loc'h.



cf. *Ulici maritimi* - *Prunetum spinosae*
Petit Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020

Variations

Aucune sur le site.

Confusions possibles

Ce fourré dunaire ne doit pas être confondu avec le fourré mésophile à Ajonc d'Europe et Prunellier (*Ulici europaei- Prunetum spinosae*, fiche 7.2), plus mésophile, qui se développe en retrait du littoral. Ce dernier se caractérise principalement par le remplacement de l'Ajonc maritime par l'Ajonc d'Europe.

Dynamique et contacts

Ce fourré correspond au stade évolutif postérieur à la pelouse des dunes fixées à Rosier pimprenelle et Raisin de mer (*Roso spinosissima - Ephedretum distachyae*, fiche 3.2) et à l'ourlet à Geranium sanguin (cf. *Ulici maritimi - Geranietum sanguinei*, fiche 6.1), groupements avec lesquels il entre en contact.

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
R ?	PC	S ?	#	LC	VLMA ⁻ (II)

Bien que d'une faible diversité floristique, cette végétation joue un rôle important dans la mosaïque de milieux des milieux dunaires. Ce type de fourré joue souvent un rôle important pour la faune.

Atteintes et menaces

Aucune identifiée sur le site.

Surface et répartition

Surface : 1,76 ha (1,4 % du site)

L'*Ulici maritimi - Prunetum spinosae* s'étend du Golfe normand-breton au littoral sud-armoricain.

Sur la Réserve, ce fourré est uniquement présent sur les dunes bordant le Petit Loc'h.

7.2 - Fourré mésophile à Ajonc d'Europe et Prunellier

Ulici europaei - Prunetum spinosae Géhu & Géhu-Franck 1983

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : F3.1112 - Fourrés à Prunellier et Ronces atlantiques

CORINE Biotopes : 31.8112 - Fruticées atlantiques *Prunus spinosa* et *Rubus fruticosus*

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Cortège floristique

Ulex europaeus (Ajonc d'Europe), *Prunus spinosa* (Prunellier), *Lonicera periclymenum* (Chèvrefeuille des bois), *Crataegus monogyna* (Aubépine à un style), *Sambucus nigra* (Sureau noir), *Hedera helix* (Lierre grimpant), *Pteridium aquilinum* (Fougère aigle), *Rubus sp.* (Ronces)

Physionomie et phénologie

Fourré de hauteur moyenne, généralement dense, dominé par *Ulex europaeus* et *Prunus spinosa*, parfois accompagnés par *Crataegus monogyna* et *Sambucus nigra*. La strate herbacée reste souvent plus ou moins ouverte et pauvre en espèces. Végétation à développement linéaire en situation de lisière forestière et de haie ou de forme spatiale en situation de colonisation de prairies ou d'ourlets.

La période optimale d'observation de cette végétation s'étale du printemps à l'été, mais l'observation est possible toute l'année.

Ecologie

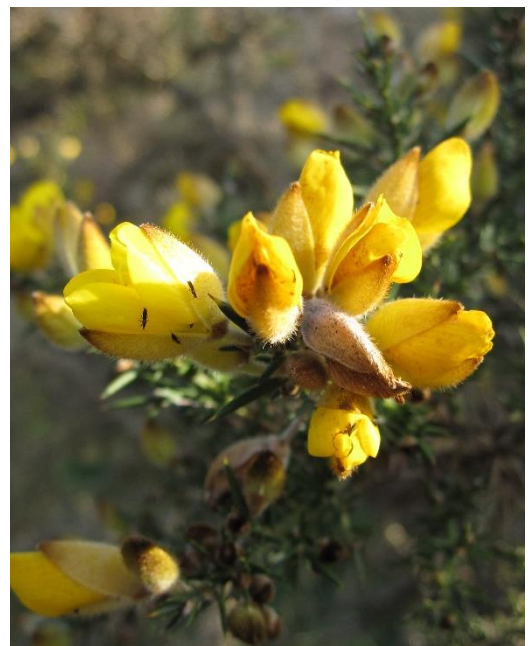
Végétation mésophile, mésotrophile à méso-eutrophile, des sols légèrement acides à texture limoneuse à limono-sableuse.

Variations

Sur le site, cette association a été observée dans sa sous-association *sambucetosum nigrae* Géhu & Delelis ex B. Foucault & J.-M. Royer 2016 caractérisée par *Sambucus nigra*, des sols légèrement eutrophisés.



Ulici europaei - Prunetum spinosae
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021



Ulex europaeus
J. GESLIN (CBNB), 2011

Confusions possibles

Ce fourré ne doit pas être confondu avec le fourré dunaire à Ajonc maritime et Prunellier (cf. *Ulici maritimi - Prunetum spinosae*, fiche 7.1), sur substrat dunaire et se caractérisant principalement par le remplacement de l'Ajonc d'Europe par l'Ajonc maritime (à port prostré).

Dynamique et contacts

Végétation s'inscrivant dans la dynamique de recolonisation des versants mésophiles du site après arrêt de la gestion agricole. Elle succède par dynamique spontanée à l'ourlet mésophile à Fougère aigle (*Holco mollis - Pteridion aquilini*, fiche 6.2) et aux ronciers (voir partie « Autres groupements végétaux ponctuels ou méconnus »). Elle évolue ensuite vers la chênaie(-hêtraie) mésophile acidophile (*Carpino betuli - Fagion sylvaticae*, fiche 8.3).

Elle est située au contact inférieur de la chênaie mésoxérophile des affleurements rocheux à Poirier à feuilles cordées (fiche 8.1) et au contact supérieur de diverses végétations mésohygrophile à hygrophiles de bas de versant et fond de vallée.

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
C	C	P ?	#	LC	VLMA (II)

Fourré non menacé qui ne présente pas de valeur patrimoniale spécifique. Ce type de fourré joue souvent un rôle important pour la faune, en particulier pour l'avifaune.

Atteintes et menaces

Les atteintes constatées sont liées à la colonisation du fourré par les arbres (*Quercus robur* principalement) qui annoncent le passage vers la forêt.

Surface et répartition

Surface : 1,92 ha (1,5 % du site)

Syntaxon eury-atlantique connu de l'ouest au nord-ouest et au nord de la France, ponctuellement jusqu'au Morvan. Il est largement répandu en Bretagne.

Sur la réserve, ce fourré est présent sur les versants bordant le Grand Loc'h.

7.3 - Saulaie hygrophile alluviale à *Oenanthe safranée*

Groupement à *Oenanthe crocata* et *Salix atrocinerea* in Colasse et al. [à paraître]

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : F9.12- Fourrés ripicoles planitiaires et collinéennes à *Salix*

CORINE Biotopes : 44.12 - Saussaies de plaine, collinéennes et méditerranéo-montagnardes

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Cortège floristique

Salix atrocinerea (Saule roux), *Oenanthe crocata* (Oenanthe safranée), *Iris pseudacorus* (Iris faux-acore), *Athyrium filix-femina* (Fougère femelle), *Angelica sylvestris* (Angélique sauvage), *Asplenium scolopendrium* (Scolopendre), *Eupatorium cannabinum* (Eupatoire chanvrine), *Carex riparia* (Laïche des rives), *Arum italicum* (Gouet d'Italie), *Helosciadium nodiflorum* (Ache nodiflore), *Equisetum arvense* (Prêle des champs), *Agrostis stolonifera* (Agrostide stolonifère), *Galium palustre/elongatum* (Gaillet des marais), *Geranium robertianum* (Géranium Herbe-à-Robert), *Hedera helix* (Lierre grimpant), *Mentha aquatica* (Menthe aquatique), *Ranunculus repens* (Renoncule rampante), *Rubus* sp. (Ronce), *Sambucus nigra* (Sureau noir), *Solanum dulcamara* (Morelle douce-amère), *Urtica dioica* (Grande Ortie)

Physionomie et phénologie

Fourré assez haut, dense, dominé par *Salix atrocinerea* souvent accompagné de quelques autres arbres et arbustes (*Corylus avellana*, *Fraxinus excelsior*, *Quercus robur*, *Prunus spinosa*, etc.). La strate herbacée, de densité variable, est caractérisée par l'abondance d'*Oenanthe crocata*, accompagnée d'un cortège caractéristique des boisements alluviaux : *Athyrium filix-femina*, *Angelica sylvestris*, *Circaea lutetiana*, *Eupatorium cannabinum*, *Geranium robertianum*, *Iris pseudacorus*, *Urtica dioica*, etc. La strate muscinale est très variable, mais généralement peu présente.

La période d'observation optimale de cette végétation s'étale du printemps à l'été.



Groupement à *Oenanthe crocata* et *Salix atrocinerea*
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020



Oenanthe crocata
M. GARNIER (CBNB), 2008

Ecologie

Végétation hygrophile, acidocline à neutrocline, méso- à eutrophile, se développant sur des sols hydromorphes à dominante limoneuse et à engorgement temporaire à nappe circulante, sur substrat alluvionnaire, typique des banquettes alluviales des petits vallons littoraux.

Variations

Aucune sur le site.

Confusions possibles

Ce groupement ne doit pas être confondu avec la saulaie hydrophile à Iris faux-acore (Groupement à *Iris pseudacorus* et *Salix atrocinerea*, fiche 7.4) ou la saulaie hydrophile à Baldingère faux-roseau (Groupement à *Phalaris arundinacea* et *Salix atrocinerea*, fiche 7.5). Ces deux groupements se différencient par l'abondance des espèces des roselières et cariçaies (*Phragmites australis*, *Phalaris arundinacea*, *Carex paniculata*, etc.) et la rareté d'*Oenanthe crocata*.

Il ne doit également pas être confondu avec la saulaie hydrophile à Ecuelle d'eau et Laîche glauque (*Epipactido palustris* - *Salicetum atrocinereae*, fiche 7.6). Cette dernière, uniquement présente en bordure du Petit Loc'h, se distingue par la présence d'un cortège des bas-marais basophiles dunaires : *Carex flacca*, *C. distans*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Juncus maritimus*, etc.

Dynamique et contacts

Végétation s'inscrivant dans la dynamique de recolonisation des vallons littoraux après arrêt de la gestion agricole. Elle succède à la mégaphorbiaie à Iris faux-acore et Oenanthe safranée (*Irido pseudacori* - *Oenanthetum crocata*, fiche 6.3) par dynamique spontanée. Sur le site, cette saulaie ne semble pas évoluer vers un stade arborée (forêt alluviale).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
#	#	#	#	LC	#

Végétation méconnue qui semble pourtant assez répandue dans les petits vallons littoraux de la région.

Atteintes et menaces

Aucune identifiée sur le site.

Surface et répartition

Surface : 4,42 ha (3,5 % du site)

Rencontrée dans les quatre départements bretons, cette végétation pourrait potentiellement être présente à proximité des ruisseaux côtiers de l'ensemble du Massif armoricain.

Sur la réserve, cette végétation est présente dans le fond des vallées débouchants sur le Grand Loc'h (vallée du Précar notamment) et plus ponctuellement en bordure du Grand et du Petit Loc'h.

7.4 - Saulaie hydrophile à Iris faux-acore

Groupement à *Iris pseudacorus* et *Salix atrocinerea* in Colasse et al. [à paraître]

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : F9.211- Saussaies marécageuses occidentales à Saule cendré

CORINE Biotopes : 44.921 - Saussaies marécageuses à Saule cendré

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Cortège floristique

Salix atrocinerea (Saule roux), *Phragmites australis* (Roseau commun), *Iris pseudacorus* (Iris faux-acore), *Lysimachia vulgaris* (Lysimaque commune), *Scutellaria galericulata* (Scutellaire à casque), *Equisetum fluviatile* (Prêle des eaux), *Lythrum salicaria* (Salicaire commune), *Lycopus europaeus* (Lycophe d'Europe), *Agrostis stolonifera* (Agrostide stolonifère), *Angelica sylvestris* (Angélique sauvage), *Athyrium filix-femina* (Fougère femelle), *Carex paniculata* (Laîche paniculée), *Convolvulus sepium* (Liseron des haies), *Galium palustre/elongatum* (Gaillet des marais), *Hedera helix* (Lierre grimpant), *Mentha aquatica* (Menthe aquatique), *Rubus* sp. (Ronce), *Solanum dulcamara* (Morelle douce-amère)

Physionomie et phénologie

Fourré assez haut et dense, dominé par *Salix atrocinerea*. La strate herbacée est caractérisée par des espèces des roselières et cariçaies (*Phragmites australis*, *Equisetum fluviatile*, *Iris pseudacorus*, *Lysimachia vulgaris*, *Lycopus europaeus*, *Scutellaria galericulata*, etc.). Celles-ci sont accompagnées d'espèces habituelles des prairies humides et mégaphorbiaies méso- à eutrophes : *Agrostis stolonifera*, *Galium palustre/elongatum*, *Mentha aquatica*, *Angelica sylvestris*, etc. La strate muscinale est souvent peu recouvrante, voire absente. Végétation à développement surfacique.

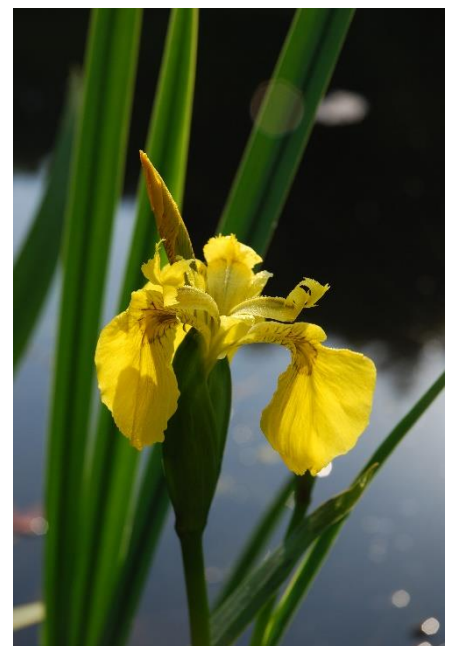
La période d'observation optimale de cette végétation est en été.

Ecologie

Végétation hydrophile de très bas niveau topographique, neutrocline à basiphile, mésotrophile à eutrophile, se développant sur des sols limono-organiques inondés une grande partie de l'année (courte exondation estivale).



Groupement à *Iris pseudacorus* et *Salix atrocinerea*
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021



Iris pseudacorus
L. RUELLAN (CBNB), 2008

Variations

Aucune sur le site.

Confusions possibles

La saulaie hydrophile à Iris faux-acore ne doit pas être confondue avec la saulaie hydrophile à Baldingère faux-roseau (Groupement à *Phalaris arundinacea* et *Salix atrocinerea*, fiche 7.5) qui est située à un niveau topographique moins longuement inondable. D'un point de vue floristique, ces deux groupements possèdent un ensemble d'espèces des roselières et cariçaies en commun, mais la saulaie à *Iris pseudacorus* se distingue par la présence de *Phragmites australis* et *Equisetum fluviatile* ainsi que par la rareté de *Phalaris arundinacea*.

Elle ne doit également pas être confondue avec la saulaie hydrophile à Ecuelle d'eau et Laïche glauque (*Epipactido palustris* - *Salicetum atrocinerae*, fiche 7.6). Cette dernière, uniquement présente en bordure du Petit Loc'h, se distingue par la présence d'un cortège d'espèces des bas-marais basophiles dunaires : *Carex flacca*, *C. distans*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Juncus maritimus*, etc.

Dynamique et contacts

Végétation s'inscrivant dans la dynamique de recolonisation des marais après arrêt de la gestion agricole. Elle succède à la roselière d'eau douce à Roseau commun (*Phragmitetum communis*, fiche 2.3) par dynamique spontanée. Sur le site, cette saulaie ne semble pas évoluer vers un stade arborée (forêt marécageuse).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
#	#	#	#	NT	#

Végétation méconnue qui semble peu répandue dans la région et caractérisant un habitat quasi-menacé à l'échelle européenne.

Atteintes et menaces

Aucune identifiée sur le site.

Surface et répartition

Surface : 7,33 ha (5,8 % du site)

Groupement connu de plusieurs étangs et marais arrière-littoraux du Finistère et du Morbihan ainsi que dans les marais inondables de la Vilaine et de ses affluents.

Sur la réserve, cette saulaie est présente dans les parties marécageuses des abords du Grand Loc'h.

7.5 - Saulaie hydrophile à Baldingère faux-roseau

Groupement à *Phalaris arundinacea* et *Salix atrocinerea* in Colasse et al. [à paraître]

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : F9.211- Saussaies marécageuses occidentales à Saule cendré

CORINE Biotopes : 44.921 - Saussaies marécageuses à Saule cendré

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Cortège floristique

Salix atrocinerea (Saule roux), *Phalaris arundinacea* (Baldingère faux-roseau), *Lycopus europaeus* (Lycope d'Europe), *Lythrum salicaria* (Salicaire commune), [*Carex vesicaria* (Laïche vésiculeuse)], *Iris pseudacorus* (Iris faux-acore), *Lysimachia vulgaris* (Lysimaque commune), *Scutellaria galericulata* (Scutellaire à casque), *Agrostis stolonifera* (Agrostide stolonifère), *Angelica sylvestris* (Angélique sauvage), *Carex paniculata* (Laïche paniculée), *Convolvulus sepium* (Liseron des haies), *Galium palustre/elongatum* (Gaillet des marais), *Mentha aquatica* (Menthe aquatique), *Ranunculus repens* (Renoncule rampante), *Solanum dulcamara* (Morelle douce-amère), *Urtica dioica* (Grande Ortie)

Physionomie et phénologie

Fourré assez haut et dense dominé par *Salix atrocinerea*, rarement accompagné par d'autres espèces dans les strates supérieures (*Quercus robur*, etc.). La strate herbacée est caractérisée par des espèces des roselières et cariçaies (*Phalaris arundinacea*, *Lycopus europaeus*, *Lythrum salicaria*, *Iris pseudacorus*, *Lysimachia vulgaris*, *Scutellaria galericulata*, etc.). Celles-ci sont accompagnées d'espèces habituelles des prairies humides et mégaphorbiaies méso- à eutrophes : *Agrostis stolonifera*, *Galium palustre/elongatum*, *Mentha aquatica*, *Angelica sylvestris*, etc. La strate muscinale est le plus souvent absente. Végétation à développement spatial à linéaire sur les berges des cours d'eau.

La période d'observation optimale de cette végétation est en été.



Salix atrocinerea
C. BOUGAULT (CBNB), 2019



Phalaris arundinacea
L. RUELLAN (CBNB), 2007

Ecologie

Végétation hygrophile à hydrophile, neutrocline, sur sols limoneux riches en substances nutritives. Sur le site, ce groupement se développe en contexte alluvial, dans les secteurs subissant des inondations périodiques (surtout hivernales).

Variations

Aucune sur le site.

Confusions possibles

La saulaie hydrophile à Baldingère faux-roseau ne doit pas être confondue avec la saulaie hydrophile à Iris faux-acore (Groupement à *Iris pseudacorus* et *Salix atrocinerea*, fiche 7.4) qui est située à un niveau topographique inférieur, plus longuement inondable. D'un point de vue floristique, ces deux groupements possèdent un ensemble d'espèces des roselières et cariçaies en commun, mais la saulaie à Baldingère se distingue par la présence de *Phalaris arundinacea*, la plus grande importance des espèces des ourlets et mégaphorbiaies (*Angelica sylvestris*, *Urtica dioica*, etc.) ainsi que par la rareté de *Phragmites australis*.

Elle ne doit également pas être confondue avec la saulaie hydrophile à Ecuelle d'eau et Laîche glauque (*Epipactido palustris* - *Salicetum atrocinereae*, fiche 7.6). Cette dernière, uniquement présente en bordure du Petit Loc'h, se distingue par la présence d'un cortège d'espèces des bas-marais basophiles dunaires : *Carex flacca*, *C. distans*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Juncus maritimus*, etc.

Dynamique et contacts

Sur le site, cette saulaie semble succéder, par dynamique spontanée, à la mégaphorbiaie à Grande Ortie et Baldingère faux-roseau (*Urtico dioicae* - *Phalaridetum arundinaceae*, fiche 6.4). Elle ne semble pas évoluer vers un stade arborée (forêt marécageuse).

Végétation située au contact supérieur de la roselière d'eau douce à Roseau commun (*Phragmitetum communis*, fiche 2.3), de la roselière à Glycérie aquatique (*Glycerietum maximae*, fiche 2.4) et de la saulaie hydrophile à Iris faux-acore (fiche 7.4).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
#	#	#	#	NT	#

Végétation méconnue qui semble peu répandue dans la région et caractérisant un habitat quasi-menacé à l'échelle européenne.

Atteintes et menaces

Aucune identifiée sur le site.

Surface et répartition

Surface : 2,44 ha (2 % du site)

Groupement connu de plusieurs étangs du Finistère et d'Ille-et-Vilaine ainsi que dans les marais inondables de la Vilaine et de ses affluents.

Sur la réserve, cette saulaie est présente sur les bords et dans la partie amont de la vallée de Saudraye.

7.6 - Saulaie hydrophile à Écuelle d'eau et Laïche glauque

Epipactido palustris - Salicetum atrocineræe Perrin & Cianfaglione in Perrin, Cianfaglione & Bioret 2018

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : B1.86 - Dunes côtières : pannes dunaires humides dominées par des arbustes ou des arbres

CORINE Biotopes : 16.29 - Dunes boisées

EUR 28 : 2180 - Dunes boisées des régions atlantique, boréale et continentale

Cahiers d'habitats : 2180-5 - Aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculées marécageuses arrière-dunaires

Cortège floristique

Salix atrocinerea (Saule roux), *Hydrocotyle vulgaris* (Écuelle d'eau), *Carex flacca* (Laïche glauque), *C. arenaria* (L. des sables), *C. distans* (L. à épis distants), [*Epipactis palustris* (Epipactis des marais)], *Juncus articulatus* (Jonc articulé), *J. maritimus* (J. maritime), [*Samolus valerandi* (Samole de Valérand)], *Agrostis stolonifera* (Agrostide stolonifère), *Argentina anserina* (Potentille ansérine), *Carex otrubæ* (Laïche cuivrée), *Galium palustre/elongatum* (Gaillet des marais), *Mentha aquatica* (Menthe aquatique), *Lycopus europæus* (Lycophe d'Europe), *Potentilla reptans* (Potentille rampante), *Ranunculus repens* (Renoncule rampante), *Solanum dulcamara* (Morelle douce-amère)

Physionomie et phénologie

Fourré assez haut et dense, dominé par *Salix atrocinerea*, rarement accompagné d'autres espèces dans les strates supérieures. La strate herbacée est caractérisée par des espèces transgressives des bas-marais arrière-dunaires telles qu'*Hydrocotyle vulgaris* ou *Juncus articulatus*, accompagnées d'espèces habituelles des pelouses et ourlets littoraux (*Carex flacca*, *C. arenaria*, etc.) et d'espèces des prairies humides méso- à eutrophiles (*Agrostis stolonifera*, *Mentha aquatica*, *Potentilla reptans*, etc.).

La période d'observation optimale de cette végétation s'étale du printemps à l'été.



Epipactido palustris - Salicetum atrocineræe
Petit Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020



Hydrocotyle vulgaris
C. MESMAGE (CBNB), 2010

Ecologie

Végétation hydrophile, neutrocline à basiphile, plutôt mésotrophile, se développant sur des sols sablo-limoneux des dépressions arrière-dunaires engorgés en eau une grande partie de l'année et dont l'horizon supérieur est souvent riche en matière organique. Sur le site, ce groupement se situe à la transition entre le massif dunaire et le marais subhalophile.

Variations

Aucune sur le site.

Confusions possibles

Ce groupement ne doit pas être confondu avec les autres types de saulaies présents sur le site. Ceux-ci se distinguent surtout par l'absence du cortège d'espèces des bas-marais basophiles dunaires : *Carex flacca*, *C. distans*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Juncus maritimus*, etc.

Dynamique et contacts

Etant donné la faible surface occupée sur le site par ce groupement et sa position particulière à la transition entre dunes et marais subhalophiles, les stades précédents n'ont pas été mis en évidence. Cette saulaie semble constituer le stade terminal de la dynamique forestière dans ce type de contexte stationnel (absence de stade arboré).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
#	#	#	DHFF	VU	#

Végétation assez rare, caractérisant un habitat d'intérêt communautaire considéré comme vulnérable en Europe.

Atteintes et menaces

Aucune identifiée sur le site.

Surface et répartition

Surface : 0,45 ha (0,4 % du site)

Rencontrée sur le littoral du Finistère et du Morbihan, cette végétation est potentiellement présente sur tout le littoral breton, en contexte de dépression arrière-dunaire.

Sur la réserve, ce groupement a été identifié uniquement aux abords de l'étang du Petit Loc'h.



III.8. Forêts

Végétations forestières des classes des *QUERCETEA ROBORI-PETRAEAE* et des *CARPINO BETULI - FAGETEA SYLVATICAE*.

Les forêts occupent une faible superficie de la réserve et sont représentées, le plus souvent, par des stades pionniers de recolonisation.

8.1 - Chênaie mésoxérophile des affleurements rocheux à Poirier à feuilles cordées

Pyro cordatae - *Quercetum roboris* Bioret & Magnanon 1993

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : G1.8 - Boisements acidophiles dominés par *Quercus*

CORINE Biotopes : 41.5 - Chênaies acidiphiles

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Cortège floristique

Quercus robur (Chêne pédonculé), *Pyrus cordata* (Poirier à feuilles cordées), *Ilex aquifolium* (Houx), *Agrostis curtisii* (Agrostide de Curtis), *Anthoxanthum odoratum* (Flouve odorante), [*Ceratocarpus claviculata* (Corydale à vrilles)], [*Digitalis purpurea* (Digitale pourpre)], *Holcus mollis* (Houlque molle), *Teucrium scorodonia* (Germandrée scorodaine), *Castaena sativa* (Châtaignier), *Frangula alnus* (Bourdaie), *Hedera helix* (Lierre grimpant), *Lonicera periclymenum* (Chèvrefeuille des bois), *Dryopteris dilatata* (Dryoptéris dilaté), *Polypodium vulgare* (Polypode commun), *Pteridium aquilinum* (Fougère aigle), *Rubus* sp. (Ronce), *Ulex europaeus* (Ajonc d'Europe)

Physionomie et phénologie

Forêt assez basse (autour de 15 m), peu dense, dominée par *Quercus robur* aux troncs souvent tortueux, parfois accompagné de *Castaena sativa*. Strate arbustive peu développée, composée principalement de *Pyrus cordata*, *Ilex aquifolium*, *Frangula alnus* et *Ulex europaeus*. Strate herbacée, plus ou moins dense, composée d'espèces d'ourlets et de coupes forestières favorisées par un couvert arboré et arbustif lâche (*Anthoxanthum odoratum*, *Digitalis purpurea*, *Holcus mollis*, etc.), accompagnées d'espèces forestières (*Dryopteris dilatata*, etc.).

La période d'observation optimale est tardi-vernale à estivale.

Ecologie

Végétation mésoxérophile, acidiphile à acidiline, oligotrophile, se développant sur des sols peu profonds, bien drainés, souvent autour des affleurements rocheux sur des pentes plus ou moins fortes.



Pyro cordatae - *Quercetum roboris*
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020



Pyrus cordata
J. GESLIN (CBNB), 2018

Variations

Aucune sur le site.

Confusions possibles

Cette chênaie édaphique ne doit pas être confondue avec la chênaie(-hêtraie) mésophile acidiline (*Carpino betuli - Fagion sylvaticae*, fiche 8.3) sur sols plus profonds et dans laquelle *Pyrus cordata* ainsi que les espèces d'ourlets et de coupes forestières sont rares.

Dynamique et contacts

Végétation s'inscrivant dans la dynamique de recolonisation des affleurements rocheux. Les stades précédents cette forêt n'ont pas été mis en évidence sur le site.

Elle est située au contact supérieur de la chênaie(-hêtraie) mésophile acidiline (fiche 8.3).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
PC ?	C ?	S ?	#	VU	#

Végétation caractérisant un habitat d'intérêt patrimonial (hors intérêt communautaire) considéré comme vulnérable en Europe.

Atteintes et menaces

Les atteintes constatées sont liées à la présence occasionnelle de *Prunus laurocerasus*, espèce végétale considérée comme invasive avérée en Bretagne (QUERE & GESLIN, 2016).

Un secteur est également concerné par le développement *a priori* spontané de *Pinus pinaster* (enrésinement), espèce considérée comme non indigène dans le département.

Surface et répartition

Surface : 2,4 ha (1,9 % du site)

Association décrite des monts d'Arrée dont la répartition reste méconnue. Elle est potentiellement présente dans l'ensemble du Massif armoricain, mais reste assez rare et toujours localisée.

Sur la réserve, ce boisement est cantonné à quelques secteurs en forte pente sur les versants du Grand Loc'h.

8.2 - Ormaie mésophile des vallons frais à Arum négligé

Aro neglecti - *Ulmum minoris* Géhu & Géhu-Franck ex Renaux et al. 2019

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : -

CORINE Biotopes : -

EUR 28 : 9180 - Forêts de pentes, éboulis, ravins du *Tilio- Acerion*

Cahiers d'habitats : 9180-1 - Ormaies-frênaies de ravin, atlantiques à gouet d'Italie

Cortège floristique

Ulmus minor (Orme champêtre), *Arum italicum* (Gouet d'Italie), *Asplenium scolopendrium* (Scolopendre), *Dioscorea communis* (Tamier commun), *Galium aparine* (Gaillet gratteron), *Hedera helix* (Lierre grimpant), *Iris foetidissima* (Iris fétide), *Primula vulgaris* (Primevère commune), *Ruscus aculeatus* (Fragon), *Rubia peregrina* (Garance voyageuse), *Rubus sp.* (Ronce), *Urtica dioica* (Grande Ortie), *Crataegus monogyna* (Aubépine à un style), *Prunus spinosa* (Prunellier), *Pteridium aquilinum* (Fougère aigle), *Quercus robur* (Chêne pédonculé), *Sambucus nigra* (Sureau noir)

Physionomie et phénologie

Forêt assez basse (autour de 15 m), dominée par *Ulmus minor* en peuplement dense, parfois avec *Quercus robur*. La strate arbustive est souvent peu développée et se compose d'espèces des fourrés sur sols fertiles : *Crataegus monogyna*, *Prunus spinosa*, *Sambucus nigra*, etc. La strate herbacée est recouvrante et dominée par *Hedera helix*, accompagné par *Iris foetidissima*, *Arum italicum*, *Dioscorea communis* et des espèces plus nitrophiles comme *Galium aparine* ou *Urtica dioica*.

La période d'observation optimale est tardi-vernale à estivale.

Ecologie

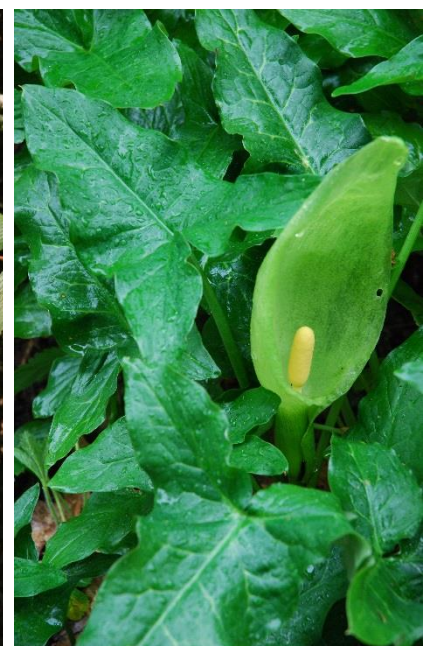
Végétation forestière littorale se développant sur les versants des vallons rétro-littoraux, sur sols limoneux à limono-sableux issus de colluvions riches en éléments minéraux.



Aro neglecti - *Ulmum minoris*
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020



Ulmus minor
V. COLASSE (CBNB), 2020



Arum italicum
L. RUELLAN (CBNB), 2008

Variations

Aucune sur le site.

Confusions possibles

Aucune confusion possible.

Dynamique et contacts

Végétation *a priori* stable. L'installation du chêne dans certains secteurs pourrait signifier son évolution possible vers une chênaie (à préciser). Les stades précédant cette forêt n'ont pas été mis en évidence sur le site.

L'ormie à Arum négligé a souvent été observée en contact avec la chênaie(-hêtraie) mésophile acidophile (*Carpino betuli - Fagion sylvaticae*, fiche 8.3).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
R	PC	R	DHFF	#	VLMA (II)

Association rare, toujours localisée, caractérisant un habitat d'intérêt communautaire.

Atteintes et menaces

Un secteur du site fait l'objet d'un pâturage équin du sous-bois.

Surface et répartition

Surface : 0,75 ha (0,6 % du site)

L'*Aro neglecti-Ulmetum minoris* est présent ponctuellement depuis les Côtes-d'Armor jusqu'au Pays Basque.

Sur la réserve, ce groupement est présent de manière très localisée sur les versants du Grand Loc'h.

8.3 - Chênaie(-hêtraie) mésophile acidiline

Carpino betuli - Fagion sylvaticae R. Boeuf, Renaux & J.-M. Royer in R. Boeuf 2011

Remarque : les forêts mésophiles du site sont représentées, le plus souvent, par des stades pionniers de recolonisation. Les relevés réalisés dans ces forêts n'ont ainsi pas été rattachés à un niveau plus précis que celui de l'alliance.

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes

EUNIS : G1.63 - Hêtraies neutrophiles médio-européennes

CORINE Biotopes : 41.13 - Hêtraies neutrophiles

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Cortège floristique

Quercus robur (Chêne pédonculé), *Fagus sylvatica* (Hêtre), *Prunus avium* (Merisier), *Ilex aquifolium* (Houx), *Corylus avellana* (Noisetier), *Ruscus aculeatus* (Fragon), *Holcus mollis* (Houlque molle), *Stellaria holostea* (*Stellaire holostée*), *Castaena sativa* (Châtaignier), *Crataegus monogyna* (Aubépine à un style), *Hedera helix* (Lierre grimpant), *Lonicera periclymenum* (Chèvrefeuille des bois), *Prunus spinosa* (Prunellier), *Dryopteris dilatata* (Dryopteris dilaté), *Pteridium aquilinum* (Fougère aigle), *Rubus* sp. (Ronce)

Physionomie et phénologie

Forêt dominée en fonction des faciès par *Quercus robur*, *Fagus sylvatica* ou *Castaena sativa*. Le sous-bois peut être marqué par l'abondance des arbustes : *Ilex aquifolium*, *Corylus avellana*, *Crataegus monogyna*, *Prunus spinosa*, etc. Présence parfois importante de ronces. La strate herbacée est plus ou moins diversifiée, mais souvent pauvre en espèces.

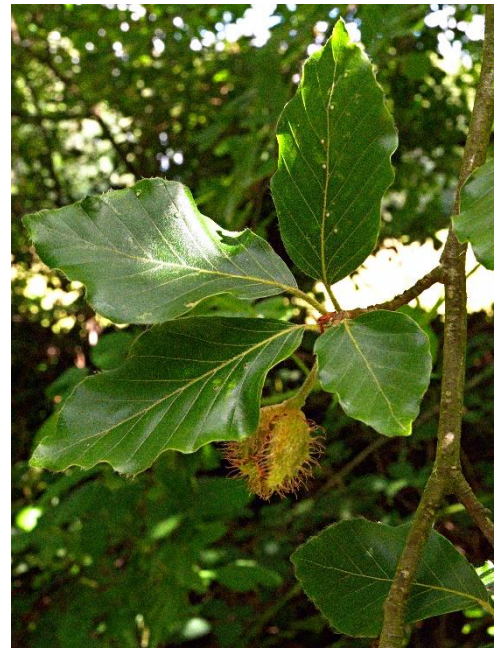
La période d'observation optimale est tardi-vernale à estivale.

Ecologie

Végétation mésophile, acidiline, se développant sur les sols assez profonds à bonne réserve en eau des versants faiblement pentus du site.



Carpino betuli - Fagion sylvaticae
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020



Fagus sylvatica
C. BOUGAULT (CBNB), 2019

Variations

Les sylvofaciès à *Quercus robur* et *Castanea sativa* sont les plus représentés sur le site.

Confusions possibles

La chênaie(-hêtraie) mésophile acidophile ne doit pas être confondue avec la chênaie mésoxérophile des affleurements rocheux à Poirier à feuilles cordées (*Pyro cordatae* - *Quercetum roboris*, fiche 8.1) sur sols peu profonds et dans laquelle *Pyrus cordata* ainsi que les espèces d'ourlets et de coupes forestières sont abondantes.

Dynamique et contacts

Végétation s'inscrivant dans la dynamique de recolonisation des versants mésophiles du site après arrêt de la gestion agricole. Elle succède par dynamique spontanée à l'ourlet mésophile à Fougère aigle (*Holco mollis* - *Pteridion aquilini*, fiche 6.2) et au fourré mésophile à Ajonc d'Europe et Prunellier (*Ulici europaei* - *Prunetum spinosae*, fiche 7.2).

Elle est située au contact inférieur de la chênaie mésoxérophile des affleurements rocheux à Poirier à feuilles cordées (fiche 8.1) et au contact supérieur de diverses végétations mésohygrophile à hygrophiles de bas de versant et fond de vallée (dont une chênaie-frênaie mésohygrophile très localisée sur le site, voir partie « Autres groupements végétaux ponctuels ou méconnus »).

Intérêt patrimonial

RAR	RER	TR	DHFF	LR EU	VLMA
#	#	#	#	NT	#

Végétation caractérisant un habitat considéré comme quasi-menacé en Europe. Les hêtraie-chênaies du site d'étude ne peuvent pas être considérées comme d'intérêt communautaire car elles sont dans un état trop éloigné de la définition des hêtraies-chênaies sur sols neutres à légèrement acides (UE 9130).

Atteintes et menaces

Les atteintes constatées sont liées à la présence occasionnelle de *Prunus laurocerasus* et de *Laurus nobilis*, espèces végétales considérées comme invasives avérées en Bretagne (QUERE & GESLIN, 2016).

Surface et répartition

Surface : 6,9 ha (5,5 % du site)

Ce type de forêt est largement répandu en Bretagne, en contexte légèrement acide.

Sur la réserve, ce boisement est bien représenté sur les versants bordants le Grand Loc'h.

III.9. Autres groupements végétaux ponctuels, méconnus ou peu caractérisés

D'autres groupements végétaux n'ont été rencontrés que très ponctuellement sur le site ou sont trop méconnus actuellement pour faire l'objet d'une fiche descriptive complète. Ils sont ainsi décrits et caractérisés brièvement ci-dessous.

Végétations aquatiques à amphibiens des plans d'eau et cours d'eau :

Pelouse vivace amphibie à Scirpe à tiges nombreuses (1.5)

Rattachement phytosociologique : *Eleocharitetum multicaulis* Allorge ex Tüxen 1937

EUNIS : C3.4131 - Communautés à *Eleocharis multicaulis*

CORINE Biotopes : 22.313 - Gazon des bordures d'étangs acides en eaux peu profondes

EUR 28 : 3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*)

Cahiers d'habitats : 3110-1 - Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des *Littorelletea uniflorae*

Surface : 0,03 ha (0,03 % du site)

Description : Pelouse vivace amphibie dominée par *Eleocharis multicaulis* et *Potamogeton polygonifolius*. Elle se développe sur un substrat oligo-mésotrophe riche en matière organique, inondé une grande partie de l'année et soumis à une exondation estivale. Ce groupement a été rencontré une seule fois en bordure d'une mare à l'est du Grand Loc'h.

Pelouse annuelle amphibie à Rorippe des marais et Chénopode glauque (1.6)

Rattachement phytosociologique : Groupement à *Rorippa palustris* et *Oxybasis glauca*

EUNIS : C3.52- Communautés à *Bidens* (des rives des lacs et des étangs)

CORINE Biotopes : 22.33 - Groupements à *Bidens tripartitus*

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 0,03 ha (0,02 % du site)

Description : Pelouse annuelle à *Rorippa palustris*, *Oxybasis glauca* et *Spergula marina* se développant sur le fond sablo-vaseux et légèrement saumâtre d'une mare du Grand Loc'h exondée en fin d'été. Le rattachement phytosociologique de ce groupement reste à préciser. Il est dominé par des espèces des *Bidentetea* (*Chenopodion rubri*) mais comporte également des éléments le rapprochant du *Junco bufonii* - *Chenopodietum chenopodioidis* du Nord de la France ou des pelouses annuelles thermo-atlantiques de *Heleochoilon schoenoidis*.

Pelouse annuelle amphibie à Bident penché (1.7)

Rattachement phytosociologique : *Bidentetum cernuae* Slavnić (1947) 1951

EUNIS : C3.53 - Communautés eurosibériennes annuelles des vases fluviales

CORINE Biotopes : 24.52 - Groupements euro-sibériens annuels des vases fluviales

EUR 28 : 3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri* p.p. et du *Bidention* p.p.

Cahiers d'habitats : 3270-1 - *Bidention* des rivières et *Chenopodion rubri* (hors Loire)

Surface : 0,004 ha (0,003 % du site)

Description : Pelouse annuelle amphibie dominée par *Bidens cernua*, accompagné notamment d'autres espèces des *Bidentetea* : *Rorippa palustris*, *Persicaria hydropiper*, *Echinochloa crus-galli*, *Bidens frondosa* et *Persicaria maculosa*. Elle se développe de manière très ponctuelle sur les vases exondées des berges de la Saudraye, au nord du Grand Loc'h.

Créssonnière à Cresson de fontaine (non cartographiée)

Rattachement phytosociologique : *Nasturtietum officinale* (Seibert 1962) Oberdorfer *et al.* 1967

EUNIS : C3.1 - Formations à hélophytes riches en espèces

CORINE Biotopes : 53.4 - Bordures à Calamagrostis des eaux courantes

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Description : Formation herbacée assez basse, dense, à physionomie de créssonnière, dominée par un petit hélophyte turgescents : *Nasturtium officinale*. Elle se développe de manière linéaire, sur des surfaces peu importantes, en bordure des cours d'eau et fossés faiblement profonds, de 10 à 30 cm (50 cm), à eaux faiblement courantes, méso-eutrophes à eutrophes. Sur la réserve, ce groupement est présent ponctuellement au bord des fossés et cours d'eau du Grand Loc'h et n'a pas été cartographié.



Nasturtietum officinale
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2020



Bidentetum cernuae
Bord de la Saudraye, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021

Roselières et cariçaies :

Cariçaie à Laïche des rives (2.7)

Rattachement phytosociologique : *Galio palustris* - *Caricetum ripariae* Balátová-Tulácková, Mucina, Ellmauer & B. Wallnöfer in G. Grabherr & Mucina 1993

EUNIS : D5.213 - Cariçaies à Laïche des rives

CORINE Biotopes : 53.213 - Cariçaies à *Carex riparia*

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 0,28 ha (0,2 % du site)

Description : Cariçaie dominée par *Carex riparia*, des sols riches en éléments nutritifs et en bases. Sur le site, elle occupe quelques dépressions longuement inondables au sein des prairies subhalophiles du Grand Loc'h.

Roselière à Massette à larges feuilles (2.8)

Rattachement phytosociologique : *Typhetum latifoliae* Nowinski 1930

EUNIS : C3.231 - Typhaies à *Typha latifolia*

CORINE Biotopes : 53.13 - Typhaies

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 0,02 ha (0,01 % du site)

Description : Roselière pauvre en espèces, dominée par *Typha latifolia*. Elle se développe des sols minéraux riches en éléments nutritifs. Ce groupement a été rencontré une seule fois, en bordure de marais, à l'est du Grand Loc'h.

Cariçaie/roselière des vases molles à Laïche faux-souchet et Iris faux-acore (2.9)

Rattachement phytosociologique : *Carici pseudocyperi - Rumicion hydrolapathi* H. Passarge 1964

EUNIS : D5.218 - Cariçaies à Laïche faux-souchet

CORINE Biotopes : 53.218 - Cariçaies à *Carex pseudocyperus*

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 0,39 ha (0,31 % du site)

Description : Végétation des sols vaseux organiques non consolidés. Les espèces produisent des stolons et rhizomes leur permettant de se stabiliser dans le substrat. Ce groupement est notamment caractérisé par *Carex pseudocyperus*, *Iris pseudacorus*, *Rumex hydrolapathum*, *Ranunculus lingua* et *Lythrum salicaria*. Ces espèces sont accompagnées d'autres espèces des roselières et prairies humides. Les communautés eutrophiles du *Carici pseudocyperi - Rumicion hydrolapathi* sont complexes à étudier et restent méconnues en Bretagne. Une partie des relevés réalisés sur le site sont floristiquement proches du Groupement à *Lythrum salicaria* et *Carex pseudocyperus* Duhamel & Catteau in Catteau, Duhamel *et al.* 2009. Le rattachement de ce groupement reste à préciser. Il a été rencontré dans une zone très marécageuse à l'est du Grand Loc'h et, plus ponctuellement, autour de l'étang du Petit Loc'h. C'est l'habitat de *Ranunculus lingua*, espèce protégée au niveau national et considérée comme vulnérable en France métropolitaine (UICN France *et al.*, 2018).



Carici pseudocyperi - Rumicion hydrolapathi
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021



Galio palustris - Caricetum ripariae
Grand Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021

Prairies :

Prairie mésophile acidophile pâturée à Camomille romaine et Trèfle blanc (4.7)

Rattachement phytosociologique : *Chamaemelo nobilis - Trifolietum repentis* B. Foucault 1995

EUNIS : E2.112 - Pâturages atlantiques à *Cynosurus* et *Centaurea*

CORINE Biotopes : 38.112 - Pâturages à *Cynosurus-Centaurea*

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 1,44 ha (1,1 % du site)

Description : Prairie pâturée assez basse, plutôt dense, qui se différencie des autres types de prairies du site par la rareté des espèces sensibles au piétinement (*Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium*, *Heracleum sphondylium*, etc.) et, à l'inverse, par la plus forte abondance des espèces favorisées par le piétinement

(*Trifolium repens*, *Bellis perennis*, *Chamaemelum nobile*, etc.). Elle se développe sur sols mésophiles à mésohygrophiles, mésotrophes et légèrement acides. Ce groupement a été rencontré dans quelques parcelles pâturées par des chevaux en bordure du Grand Loc'h.

Prairie mésohygrophile acidiline à Lotier des fanges et Crételle (4.8)

Rattachement phytosociologique : *Loto pedunculati - Cynosuretum cristati* (Tüxen 1937) B. Foucault & Julve in B. Foucault & Catteau 2012

EUNIS : E3.41B - Prairies à Joncs et à Crételle

CORINE Biotopes : 37.21 - Prairies humides atlantiques et subatlantiques

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 1,39 ha (1,1 % du site)

Description : Végétation pâturée mésohygrophile, acidiline, méso(-eu)trophile, se développant sur des sols légèrement humides à dominante limoneuse. Elle est située à la transition entre les prairies mésophiles et les prairies humides du site. Ce groupement a été rencontré dans quelques parcelles pâturées par des chevaux en bordure du Grand Loc'h.

Ourlets et mégaphorbiaies :

Mégaphorbiaie à Jonc à fleurs aiguës et Angélique sauvage (6.5)

Rattachement phytosociologique : *Junco acutiflori - Angelicetum sylvestris* Botineau et al. 1985 (*epilobietosum hirsuti* (Sougnez 1957) B. Foucault 2008)

EUNIS : E5.412 - Mégaphorbiaies occidentales némorales rivulaires dominées par *Filipendula*

CORINE Biotopes : 37.715 - Ourlets riverains mixtes

EUR 28 : 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

Cahiers d'habitats : 6430-1 - Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes

Surface : 0,19 ha (0,2 % du site)

Description : Mégaphorbiaie acidiline, des sols hydromorphes plus ou moins riches en matière organique, caractérisée notamment par *Angelica sylvestris* et *Juncus acutiflorus*. Groupement ponctuel sur le site, contacté deux fois en bordure du Grand Loc'h.

Ourlet mésophile acidiline à Germandrée scorodaine et Brachypode des rochers (non cartographié)

Rattachement phytosociologique : cf. *Teucrio scorodoniae - Brachypodietum rupestris* Bioret 2008 (*typicum*)

EUNIS : E5.2 - Ourlets forestiers thermophiles

CORINE Biotopes : -

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Description : Les ourlets à *Brachypodium rupestre* sont peu présents sur le site d'étude et un seul relevé a été réalisé dans cette formation (non cartographiée). Malgré l'absence de plusieurs taxons diagnostiques, ce dernier semble pouvoir se rattacher au *Teucrio scorodoniae - Brachypodietum rupestris* Bioret 2008. Il s'agit d'un ourlet dense, moyennement élevé, largement dominé physionomiquement et floristiquement par *Brachypodium rupestre*, auquel est régulièrement associé *Teucrium scorodonia*. Il se développe de manière linéaire sur le site, sur un talus exposé sud en bordure d'une prairie mésophile acidiline au nord du Grand Loc'h.

Fourrés :

Roncier (7.7)

Rattachement phytosociologique : *Rhamno catharticae - Prunetea spinosae* Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1962

EUNIS : F3.111 - Fourrés à Prunellier et Ronces

CORINE Biotopes : 31.811 - Fruticées à *Prunus spinosa* et halliers à *Rubus fruticosus*

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 2,13 ha (1,7 % du site)

Description : Fourré de hauteur moyenne, souvent dense, dominé par des espèces du genre *Rubus*. Sur le site, il se développe sur des sols mésophiles à mésohygrophiles, acidoclines et riches en éléments nutritifs. Il s'inscrit le plus souvent dans une dynamique de recolonisation des prairies mésophiles à mésohygrophiles après arrêt de leur gestion agricole. Il se rencontre fréquemment en contact du fourré mésophile à Ajonc d'Europe et Prunellier (*Ulici europaei - Prunetum spinosae*, fiche 7.2), et de l'ourlet mésophile à Fougère aigle (*Holco mollis - Pteridion aquilini*, fiche 6.2).

Roncier dunaire (7.8)

Rattachement phytosociologique : *Lonicerion periclymeni* Géhu, B. Foucault & Delelis ex B. Foucault & J.-M. Royer 2016

EUNIS : B1.612 - Fourrés dunaires mixtes de la zone némorale occidentale

CORINE Biotopes : 16.252 - Fourrés dunaires mixtes

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 0,72 ha (0,6 % du site)

Description : Fourré de hauteur moyenne, souvent dense, dominé par des espèces du genre *Rubus*. Sur le site, il se développe sur substrats sableux, mésoxérophiles, plus ou moins riches en bases, pauvres en nutriments et en matière organique. Il se développe sur les dunes littorales plus ou moins fixées qui bordent le Petit Loc'h, en mélange avec le fourré dunaire à Ajonc maritime et Prunellier (cf. *Ulici maritimi - Prunetum spinosae*, fiche 7.1). Il s'inscrit dans une dynamique de colonisation de la pelouse des dunes fixées à Rosier pimprenelle et Raisin de mer (*Roso spinosissimae - Ephedretum distachyae*, fiche 3.2) et de l'ourlet à Geranium sanguin (cf. *Ulici maritimi - Geranietum sanguinei*, fiche 6.1).

Forêts :

Chênaie-frênaie mésohygrophile (8.4)

Rattachement phytosociologique : *Fraxino excelsioris - Quercion roboris* H. Passarge & Ger. Hofm. 1968

EUNIS : G1.A1 - Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à *Quercus*, *Fraxinus* et *Carpinus betulus*

CORINE Biotopes : 41.2 - Chênaies-charmaies

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 0,06 ha (0,05 % du site)

Description : Chênaie-frênaie mésohygrophile des bas de versants, sur sols riches en éléments nutritifs. Groupement très faiblement représenté sur le site, observé une seule fois au nord du Grand Loc'h.

Communautés piétinées :

Pelouses mésophiles vivaces piétinées à Ray-grass anglais et Plantain corne-de-cerf ou Grand Plantain (9.1)

Rattachement phytosociologique : *Lolium perennis* - *Plantaginetum coronopodis* Kuhnholz-Lordat ex G. Sissingh 1969 (9.1a) ; *Plantagini majoris* - *Lolietum perennis* Linkola ex Beger 1932 (9.1b)

EUNIS : E5.1 - Végétations herbacées anthropiques

CORINE Biotopes : -

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 9.1a : 0,07 ha (0,05 % du site) ; 9.1b : 0,04 ha (0,03 % du site)

Description : Prairie basse, ouverte à fermée, composée d'espèces à rosettes ou rampantes résistantes au piétinement (*Plantago coronopus*, *P. major*, *Trifolium repens*, *Lolium perenne*, etc.). Végétation mésophile, eutrophile, située principalement sur les sentiers et parkings du site d'étude. Deux associations végétales peuvent être distinguées sur le site : le *Lolium perennis* - *Plantaginetum coronopodis* qui est lié aux sols sablonneux et le *Plantagini majoris* - *Lolietum perennis* qui se développe préférentiellement sur sols limoneux. Si le piétinement s'accroît, il ne subsiste plus qu'une végétation thérophytique très ouverte qui correspond sur le site au *Poo annuae* - *Plantaginetum coronopodis* (voir groupement suivant). Lors de la cartographie, ces groupements n'ont, dans la plupart des cas, pas été individualisés mais inclus aux sentiers (11.1) et aux parkings (11.2).

Pelouse mésophile annuelle piétinée à Pâturin annuel et Plantain corne-de-cerf (9.2)

Rattachement phytosociologique : *Poo annuae* - *Plantaginetum coronopodis* (Le Neveu 1978) B. Foucault 2008

EUNIS : E5.1 - Végétations herbacées anthropiques

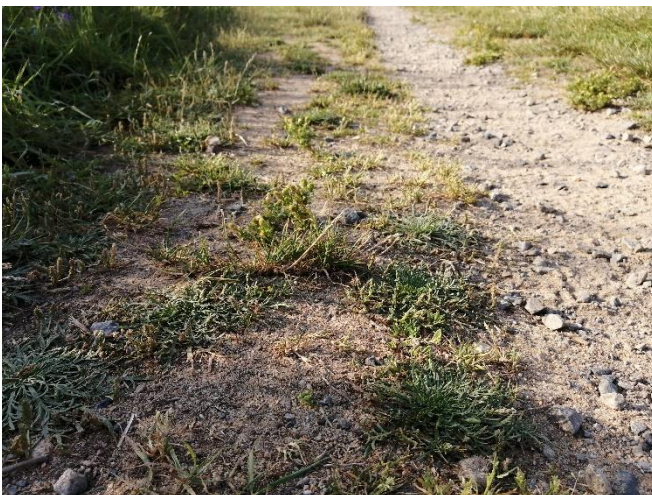
CORINE Biotopes : -

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 0,02 ha (0,01 % du site)

Description : Pelouse annuelle basse, souvent très ouverte, des sentiers et parkings fortement piétinés ou tassés, sur substrat au moins en partie sablonneux et filtrant. Elle se développe souvent en mélange avec les groupements précédents. Lors de la cartographie, cette pelouse n'a, dans la plupart des cas, pas été individualisée mais incluse aux sentiers (11.1) et aux parkings (11.2).



Poo annuae - *Plantaginetum coronopodis*
Petit Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021



cf. *Spergulo arvensis* - *Chrysanthemetum segetum*
Kerlar, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021

Communautés commensales de cultures :

Communauté annuelle commensale de culture à Chrysanthème des moissons (non cartographiée)

Rattachement phytosociologique : cf. *Spergulo arvensis* - *Chrysanthemetum segetum* (Braun-Blanquet & Leeuw 1936) Tüxen 1937

EUNIS : X07 - Cultures intensives parsemées de bandes de végétation naturelle et/ou semi-naturelle

CORINE Biotopes : 82.2 - Cultures avec marges de végétation spontanée

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Description : Végétation annuelle commensale des cultures de céréales, sur sols limoneux à sablo-limoneux, dominée sur le site par *Glebionis segetum*. Les communautés des *Stellarietea mediae* sont globalement méconnues en Bretagne, le rattachement à l'association du *Spergulo arvensis* - *Chrysanthemetum segetum* devra ainsi être confirmé. Lors de la cartographie des cultures du site, la présence de communautés commensales n'a pas été systématiquement notée. Tous les terrains cultivés, avec ou sans ces communautés, ont été cartographiés en « Cultures » (10.1).

Friches rudérales :

Friches annuelles dunaires (9.4)

Rattachement phytosociologique : *Laguro ovati* - *Brometum rigidi* Géhu & Géhu-Franck 1985 (*raphanetosum maritimi* (Géhu & Géhu-Franck 1985) B. Foucault 2012) (9.4a) ; *Geranio mollis* - *Hordeetum murini* Géhu 2008 (9.4b)

EUNIS : B1.4 - Pelouses des dunes côtières fixées (dunes grises)

CORINE Biotopes : 16.22 - Dunes grises

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 9.4a : 0,11 ha (0,1 % du site) ; 9.4b : 0,04 ha (0,03 % du site)

Description : Pelouses annuelles rudérales des arrière-dunes perturbées par la fréquentation, parfois également eutrophisées. Elles sont notamment caractérisées sur le site par *Anisantha diandra*, *Raphanus raphanistrum* subsp. *landra*, *Lagurus ovatus*, *Hordeum murinum* subsp. *murinum* et *Avena barbata*. Leur présence traduit une dégradation des pelouses et prairies dunaires. Ces groupements ont été rencontrés au bord de certains sentiers traversant les dunes du Petit Loc'h.



Laguro ovati - *Brometum rigidi*
Petit Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021



Geranio mollis - *Hordeetum murini*
Petit Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021

Friche nitrophile vivace (9.5)

Rattachement phytosociologique : *Dauco carotae* - *Melilotion albi* Görs 1966

EUNIS : E5.1. - Communautés d'espèces rudérales des constructions rurales récemment abandonnées

CORINE Biotopes : 87.2 - Zones rudérales

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 0,54 ha (0,4 % du site)

Description : Friche nitrophile vivace se développant sur les bords de quelques sentiers du site. Elle est notamment caractérisée par *Artemisia vulgaris*, *Picris hieracioides*, *Helminthotheca echioides*, *Urtica dioica*, *Foeniculum vulgare*, *Cirsium arvense*, *Raphanus raphanistrum* et *Daucus carota*. Leur rattachement phytosociologique reste à préciser.

Haies :

Ce type de végétation, linéaire, regroupe les haies qui bordent certains chemins ou marquent la délimitation entre les parcelles. Les haies sont peu présentes sur le site, on les retrouve principalement en périphérie du Grand Loc'h dans des contextes écologiques variables. Six sous-types de haies ont été distingués lors de la cartographie en fonction de leur hauteur, de leur composition floristique (indigénat), de la présence ou non d'un talus.

Haie arbustive d'espèces indigènes (9.6)

Rattachement phytosociologique : -

EUNIS : FA.3 - Haies d'espèces indigènes riches en espèces

CORINE Biotopes : 84 - Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 9.6a : 0,35 ha (0,3 % du site) ; 9.6b : 0,4 ha (0,3 % du site)

Description : Haies arbustives (< 5 m de hauteur) composées principalement d'espèces indigènes. Deux sous-types ont été distingués : les haies arbustives d'espèces indigènes sur talus (**9.6a**) et les haies arbustives d'espèces indigènes sans talus (**9.6b**).

Haie arbustive d'espèces non indigènes (9.7)

Rattachement phytosociologique : -

EUNIS : FA.1 - Haies d'espèces non indigènes

CORINE Biotopes : 84 - Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 0,06 ha (0,04 % du site)

Description : Haies arbustives (< 5 m de hauteur) composées principalement d'espèces non indigènes. Seules des haies arbustives d'espèces non indigènes sur talus ont été observées lors de la cartographie.

Haie arborée d'espèces indigènes (9.8)

Rattachement phytosociologique : -

EUNIS : G5.1 - Alignements d'arbres

CORINE Biotopes : 84 - Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 9.8a : 0,24 ha (0,2 % du site) ; 9.8b : 0,04 ha (0,04 % du site)

Description : Haies arborées (> 5 m de hauteur) composées principalement d'espèces indigènes. Deux sous-types ont été distingués : les haies arborées d'espèces indigènes sur talus (**9.8a**) et les haies arborées d'espèces indigènes sans talus (**9.8b**).

Haie arborée d'espèces non indigènes (9.9)

Rattachement phytosociologique : -

EUNIS : G5.1 - Alignements d'arbres

CORINE Biotopes : 84 - Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 0,11 ha (0,1 % du site)

Description : Haies arborées (> 5 m de hauteur) composées principalement d'espèces non indigènes. Seules des haies arborées d'espèces non indigènes sans talus ont été observées lors de la cartographie.

III.10. Végétations artificielles

La phase cartographique a permis de recenser des habitats végétalisés d'origine anthropique dont la végétation n'est souvent pas spontanée (végétation semée ou plantée) ; ceux-ci ne pouvant pas être rattachés à la classification phytosociologique, ils sont identifiés à partir des typologies d'habitats existantes (EUNIS, CORINE Biotopes) et caractérisés brièvement ci-dessous.

Cultures (10.1)

EUNIS : X07 - Cultures intensives parsemées de bandes de végétation naturelle et/ou semi-naturelle

CORINE Biotopes : 82.2 - Cultures avec marges de végétation spontanée

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 1,73 ha (1,4 % du site)

Description : Terrains cultivés, utilisés par l'agriculture, dont la végétation n'est pas spontanée mais issue de semis ou de plantations. Certaines végétations naturelles et semi-naturelles, notamment commensales des cultures (voir partie « Autres groupements végétaux ponctuels ou méconnus »), peuvent être présentes au sein de cet habitat, mais n'ont pas fait l'objet d'une description systématique. Cet habitat inclut également une parcelle de prairie temporaire semée en Ray-grass anglais.

Vergers (10.2)

EUNIS : G1.D - Vergers d'arbres fruitiers et d'arbres à noix

CORINE Biotopes : 83.1 - Vergers de hautes tiges

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 0,97 ha (0,8 % du site)

Description : Plantations d'arbres cultivés pour la production de fruits. Sur le site, il s'agit majoritairement de vergers de pommes. Cet habitat inclut également les arboretums (plantation d'arbres caducifoliés à vocation non sylvicole).

Plantations de conifères non indigènes (10.3)

EUNIS : G3.F2 - Plantations de conifères exotiques

CORINE Biotopes : 83.312 - Plantations de conifères exotiques

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 0,06 ha (0,05 % du site)

Description : Plantations de conifères non indigènes. Sur le site, il s'agit principalement d'un secteur planté en Cyprés.

III.11. Milieux non végétalisés

La cartographie a également permis de recenser quelques habitats non végétalisés ; ceux-ci ne pouvant pas être rattachés à la classification phytosociologique, ils sont identifiés à partir des typologies d'habitats existantes (EUNIS et CORINE Biotopes) et caractérisés brièvement ci-dessous.

Sentiers (11.1)

EUNIS : H5.61 - Sentiers

CORINE Biotopes : -

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 1,38 ha (1,1 % du site)

Description : Sols nus ou peu végétalisés résultant du piétinement par des humains ou par d'autres vertébrés. Sur le site, cet habitat inclut certaines communautés végétales ouvertes piétinées (voir partie « Autres groupements végétaux ponctuels ou méconnus »).



Sentier traversant la dune
Petit Loc'h, Guidel (56) - V. COLASSE (CBNB), 2021

Routes et parkings (11.2)

EUNIS : J4.2 - Réseaux routiers

CORINE Biotopes : -

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 0,1 ha (0,1 % du site)

Description : Infrastructures routières et de stationnement (dont les parkings en graviers stabilisés non ou peu végétalisés). Sur le site, cet habitat inclut certaines communautés végétales ouvertes piétinées (voir partie « Autres groupements végétaux ponctuels ou méconnus »).

Bâti (11.3)

EUNIS : J2 - Constructions à faible densité

CORINE Biotopes : 86 - Villes, villages et sites industriels

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 0,02 ha (0,02 % du site)

Description : Bâtiments en zone rurale. Sur le site, cet habitat correspond aux observatoires ornithologiques.

Eaux douces stagnantes (non végétalisées) (11.4)

EUNIS : C1.3 - Lacs, étangs et mares eutrophes permanents

CORINE Biotopes : 22.13 - Eaux eutrophes

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 0,02 ha (0,01 % du site)

Description : Eaux libres stagnantes correspondant, sur le site, à une mare non végétalisée.

Sables vaseux (non végétalisés) (11.5)

EUNIS : A2.2 - Sable et sable vaseux intertidaux

CORINE Biotopes : 14 - Vasières et bancs de sable sans végétations

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Surface : 4,21 ha (3,4 % du site)

Description : Cet habitat correspond aux zones saumâtres non végétalisées du Petit Loc'h, soumises à des variations du niveau d'eau (substrat parfois asséché).

IV. Résultats cartographiques

IV.1. Cartes produites

L'exploitation de la base d'informations géographiques permet de réaliser différentes cartes du site, dont plusieurs exemples sont présentés en **annexe 3** :

- carte des grands types de milieux au 1/7 500 (annexe 3a) ;
- carte des habitats d'intérêt communautaires au 1/7 500 (annexe 3b) ;
- carte de l'état de conservation des habitats au 1/7 500 (annexe 3c) ;
- carte de l'embroussaillage des milieux au 1/7 500 (annexe 3d) ;
- carte des groupements végétaux au 1/2 500, 6 dalles (annexe 3e).

Les données transmises permettent d'éditer d'autres types de cartes.

IV.2. Données de synthèse

L'inventaire et la cartographie des groupements végétaux ont permis de localiser 65 unités de végétations naturelles à semi-naturelles sur le site d'étude, 3 unités de végétations artificielles et 5 unités de milieux non végétalisés.

La **figure 7** synthétise les surfaces occupées par grands types de milieux (détail par unité disponible en **annexe 4**).

	Grands types de milieux	Surface (ha)	Part du site (%)
	Végétations aquatiques à amphibiens des plans d'eau et cours d'eau	4,85	3,9
	Roselières et cariçaies	24,44	19,5
	Pelouses	0,63	0,5
	Prairies	41,33	32,9
	Prés salés et autres végétations halophiles	2,19	1,7
	Ourlets et mégaphorbiaies	10,3	8,2
	Fourrés	21,18	16,9
	Forêts	10,11	8,1
	Communautés piétinées	0,13	0,1
	Friches rudérales	0,69	0,6
	Haies	1,2	1
	Végétations artificielles	2,76	2,2
	Milieux non végétalisés	5,72	4,6

Figure 7 : Surfaces cartographiées par grands types de milieux

Le site est dominé par les végétations de prairies (41 ha, soit 33 % du site), les roselières et cariçaies (24 ha, soit 20 % du site) et les fourrés (21 ha, soit 17 % du site).

Plusieurs groupements végétaux présents sur le site possèdent une forte valeur patrimoniale pour la région en raison de leur rareté et de leur originalité. Il s'agit plus particulièrement :

- de la pelouse amphibie des vases saumâtres à Petit Scirpe (*Eleocharitetum parvulae*) qui occupe de petites surfaces aux abords de l'étang du Petit Loc'h. Ce groupement est rarissime en Bretagne comme en France. Il est caractérisé par une espèce considérée comme « vulnérable » (VU) au niveau régional (*Eleocharis parvula*) ;

- du pré-salé hydrophile à Puccinellie distante et Spergulaire marine (*Puccinellio distantis* - *Spergularietum salinae*) qui est présent ponctuellement sur le Grand Loc'h. Il abrite *Puccinellia distans* et *P. fasciculata*, deux espèces considérées respectivement comme « quasi-menacée » (NT) et « en danger » (EN) sur la liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne ;
- des prairies humides subhalophiles (*Agrostio stoloniferae* - *Caricetum vikingensis* et *Junco gerardi* - *Oenanthetum fistulosae*) du Grand Loc'h qui représentent une part importante du site (23 % de la surface cartographiée). Malgré qu'elles ne caractérisent pas un habitat d'intérêt communautaire, elles représentent un enjeu fort pour le site.

Ces végétations sont situées à l'interface entre marais salés et marais d'eau douce et seront donc potentiellement fortement impactés par la réouverture à la mer du site.

Les groupements végétaux du site sont majoritairement dans un bon état de conservation (**figure 8**) mais 18 % sont considérés dans un état moyen à mauvais. Les principales atteintes constatées sont liées à l'embroussaillage des milieux et, dans une moindre mesure, à la présence d'espèces végétales exotiques envahissantes, la rudéralisation, l'eutrophisation et la surfréquentation.

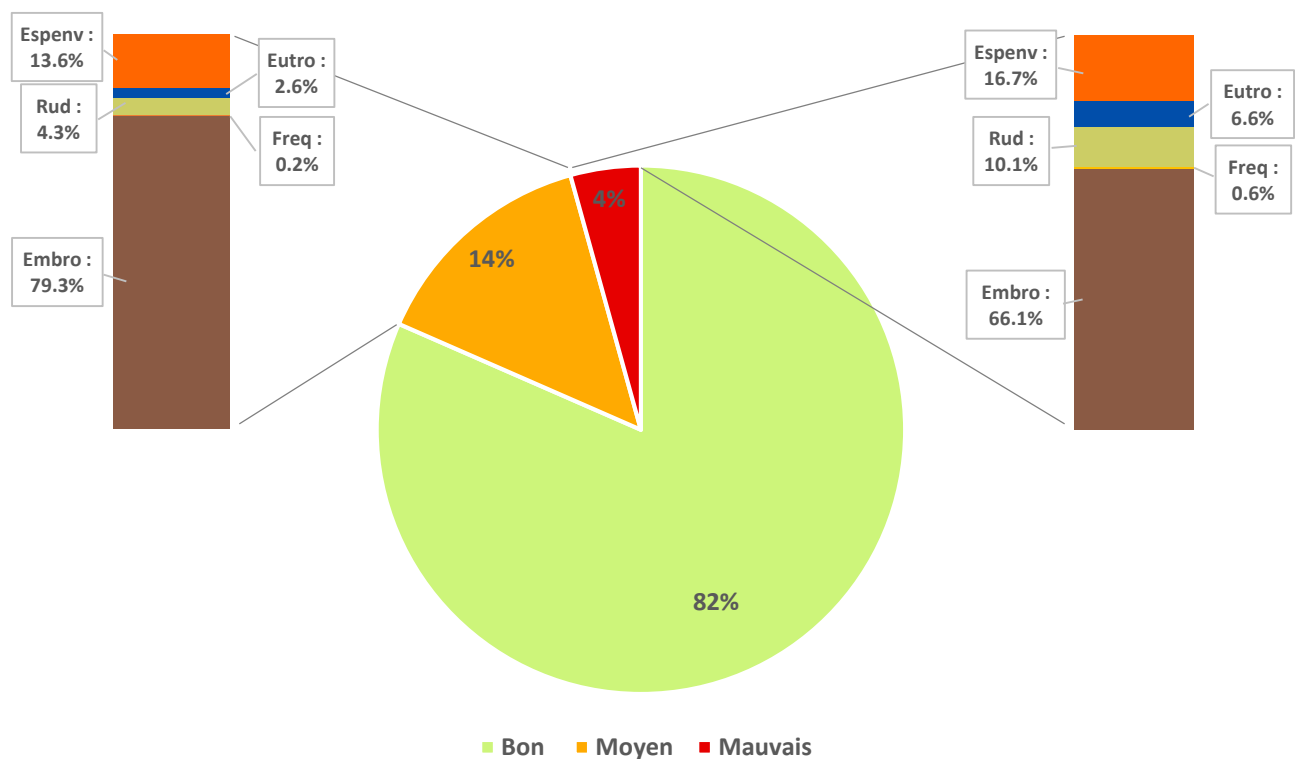


Figure 8 : Etat de conservation de la végétation sur le site

Sur la base de l'inventaire des groupements végétaux, 12 habitats d'intérêt communautaire ont pu être mis en évidence sur le site. Ceux-ci occupent 25,4 ha, soit 20 % de la surface du site. La **figure 9** détaille pour chaque habitat d'intérêt communautaire les surfaces cartographiées ainsi que l'évaluation de leur état de conservation.

Les habitats d'intérêt communautaires sont globalement dans un bon état de conservation, sauf pour :

- les habitats dunaires (2120 et 2130) dont la surface est quasi-entièrement concernée par une rudéralisation (perturbation du sol en raison de la fréquentation principalement) ;
- les prairies maigres de fauche (6510) dont plus de 80 % sont dans un état de conservation considéré comme moyen à mauvais en raison de l'embroussaillage ;
- les habitats aquatiques (3150 et 3260) en raison de la présence d'une espèce végétale exotique envahissante (*Lemna minuta*).

Habitats d'intérêt communautaire	Surface (ha)	Part du site (%)	Etat de conservation (ha)		
			Bon	Moyen	Mauvais
1310 Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	0,2	0,2	0,2 100 %	-	-
1330 Prés-salés atlantiques (<i>Glauco-Puccinellietalia maritima</i>)	1,99	1,6	1,99 100 %	-	-
2120 Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	0,31	0,3	-	0,31 100 %	-
2130 Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	1,61	1,3	0,01 0,8 %	0,69 43,1 %	0,9 56,1 %
2180 Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale	0,45	0,4	0,45 100 %	-	-
3110 Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)	0,03	0,03	0,03 100 %	-	-
3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	1,81	1,4	1,68 93,1 %	-	0,12 6,9 %
3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	2,9	2,3	2,03 70 %	0,87 30 %	-
3270 Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri p.p.</i> et du <i>Bidention p.p.</i>	0,004	0,003	0,004 100 %	-	-
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin	8,11	6,5	7,14 88 %	0,44 5,5 %	0,52 6,5 %
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	7,22	5,8	0,69 9,6 %	3,83 53,1 %	2,69 37,3 %
9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	0,75	0,6	0,75 100 %	-	-
<i>Total</i>	25,38	20,2	14,99	6,15	4,24

Figure 9 : Surfaces et état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Depuis la précédente cartographie du site (ROCHE & FILLAN, 2014), l'amélioration des connaissances et l'évolution de la définition de certains habitats d'intérêt communautaires ont provoqués des changements dans l'interprétation de certains habitats. Ainsi, parmi les habitats d'intérêt communautaire inventoriés en 2014, deux n'ont pas été maintenus. Il s'agit des habitats :

- UE 1410 - Prés-salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*) : l'analyse des relevés phytosociologiques a montré que les groupements de prairies subhalophiles présents sur le site ne relèvent finalement pas d'un habitat d'intérêt communautaire (prairie subhalophile non thermo-atlantique) ;
- UE 2190 - Dépressions humides intradunaires : cet habitat était mentionné de manière ponctuelle sur le Petit Loc'h (roselière des dépressions humides arrière-dunaires à Scirpe maritime). Il n'a pas été interprété de la même manière lors de la présente cartographie.

A l'inverse, cinq nouveaux habitats d'intérêt communautaire ont été mis en évidence, il s'agit des habitats :

- UE 3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*) ;
- UE 3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion* ;
- UE 3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri p.p.* et du *Bidention p.p.* ;

- UE 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) ;
- UE 9180 - Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*.

Conclusion

Cette étude dresse un état des lieux complet de la végétation de la réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h. Elle fournit une caractérisation fine des groupements végétaux présents, de leur état et de leur répartition.

Les inventaires menés sur le site ont permis de recenser une soixantaine de groupements végétaux différents, confirmant ainsi la grande diversité phytocénotique de la réserve. Sur la base de ces inventaires, 12 habitats d'intérêt communautaire ont pu être identifiés. Au-delà de l'intérêt que représentent ces habitats à l'échelle européenne, certains groupements présents sur le site possèdent une forte valeur patrimoniale pour la région en raison de leur rareté et de leur originalité. Il s'agit notamment des végétations subhalophiles situées à l'interface entre marais salés et marais d'eau douce.

La végétation du site apparaît globalement comme en bon état de conservation mais certains secteurs de la réserve sont en voie d'embroussaillage suite à l'arrêt de leur entretien. Les prairies mésophiles des versants du Grand Loc'h sont particulièrement concernées. Au niveau du Petit Loc'h, une rudéralisation plus ou moins forte de la végétation dunaire a aussi pu être observée. Celle-ci est liée à la fréquentation importante de cette partie du site.

Cette cartographie, associée aux nombreux relevés phytosociologiques, constitue un état de référence qui contribuera, dans le cadre de l'observatoire des changements de la réserve, à évaluer l'évolution du site après sa reconnexion à la mer. Elle fournit également des informations importantes pour la planification de la gestion du site.

Références bibliographiques

- BARDAT J., BIORET F., BOULLET V., DELPECH R., GEHU J.-M., HAURY, J., LACOSTE A., RAMEAU J.-C., ROYER J.-M., ROUX G., TOUFFET J., 2004 - *Prodrome des végétations de France*. Paris : Muséum national d'Histoire naturelle, 171 p. (coll. Patrimoines naturels, n° 61).
- BARKMAN J.J., DOING H. & SEGAL S., 1964 - Kritische Bemerkungen und Vorschläge zur quantitativen Vegetationsanalyse. *Acta Botanica Neerlandica*, **13** : 394-419.
- BAZIRE R., 2019 - *Document cadre de l'observatoire des changements sur la RNR des Etangs du Loc'h. Version 2*. Département du Morbihan / Agence de l'eau Loire-Bretagne / Région Bretagne. Guidel : Fédération départementale des chasseurs du Morbihan, 23 p.
- BENSETTITI F. (coord.), 2001 - *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, 1. Habitats forestiers*. Paris : La Documentation française, 2 vol. (339 p., 423 p.) (Cahiers d'habitats Natura 2000).
- BENSETTITI F. (coord.), 2002 - *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, 3. Habitats humides*. Paris : La Documentation française, 457 p. (Cahiers d'habitats Natura 2000).
- BENSETTITI F. (coord.), 2004 - *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, 5. Habitats rocheux*. Paris : La Documentation Française, 381 p. (Cahiers d'habitats Natura 2000).
- BENSETTITI F. (coord.), 2005 - *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, 4. Habitats agropastoraux*. Paris : La Documentation française, 2 vol. (445 p., 487 p.) (Cahiers d'habitats Natura 2000).
- BIORET F., LAZARE J.-J., GEHU J.-M., 2011 - Evaluation patrimoniale et vulnérabilité des associations végétales du littoral atlantique français. *Journal de botanique - Société Botanique de France*, **56** : 39-67.
- BISSARDON M., GUIBAL L., RAMEAU J.-C., 1997 - *Corine Biotopes. Types d'habitats français (version originale)*. Montpellier : Atelier technique des espaces naturels / Nancy : Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts. Laboratoire de recherches en sciences forestières, 175 p.
- BRAUN-BLANQUET J., 1928 - *Pflanzensoziologie. Grundzüge der Vegetationskunde*. Biologische Studienbücher 7, Berlin, 330 p.
- COLASSE V., 2015 - *Bioévaluation des groupements végétaux de Bretagne. Évaluation des indicateurs de rareté, de tendance et de responsabilité patrimoniale*. Région Bretagne / DREAL Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 35 p., 1 annexe.
- COLASSE V., LAURENT E., DELASSUS L., [à paraître] - *Contribution à la connaissance phytosociologique des groupements à Saule roux (Salix atrocinerea Brot.) de Bretagne*. Département du Finistère, Département d'Ille-et-Vilaine, Agence française pour la biodiversité. Brest : Conservatoire botanique national de Brest.
- DELASSUS L., 2015 - *Guide de terrain pour la réalisation des relevés phytosociologiques*. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 25 p. + annexes (Document technique).
- DELCOIGNE A., THEBAUD G., 2018 - Contribution au prodrome des végétations de France : les *Phragmito - Magnocaricetea Klika in Klika & Novák 1941 nom. conserv.* Documents phytosociologiques, **3** (7) : 88-178.
- DEMARTINI C., 2016 - *Les végétations des côtes Manche-Atlantique françaises : essai de typologie et de cartographie dynamico-caténale*. Thèse : Aménagement de l'Espace et Urbanisme. Brest : Université de Bretagne occidentale, 2 vol.
- DG ENVIRONMENT, 2013 - *Interpretation manual of European Union habitats*. EUR 28. Bruxelles : Commission européenne, 144 p.
- FELZINES J.-C., 2012 - Contribution au prodrome des végétations de France : les *Lemnetea minoris* Tüxen ex O. Bolòs & Masclans 1955. *Journal de botanique - Société botanique de France*, **59** : 189-240.
- FOUCAULT B. (DE), 1984 - *Systémique, structuralisme et synsystème des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises*. Thèse de doctorat : Sciences naturelles. Rouen : Université de Rouen-Laboratoire

d'Ecologie, Lille : Université de Lille II. Laboratoire de botanique, Bailleul : Station internationale de phytosociologie de Bailleul, 3 vol. (pp. 1-409, pp. 410-674., tableaux).

- GAUDILLAT V., ARGAGNON O., BENSETTITI F., BIORET F., BOULLET V., CAUSSE G., CHOISNET G., COIGNON B., DE FOUCAULT B., DELASSUS L., DUHAMEL F., FERNEZ Th., HERARD K., LAFON P., LE FOULER A., PANAIOTIS C., PONCET R., PRUD'HOMME F., ROUYEVROL P. & VILLARET J.-C., 2018 - *Habitats d'intérêt communautaire : actualisation des interprétations des Cahiers d'habitats*. Version 1, mars 2018. UMS PatriNat, FCBN, MTES. Paris : UMS PatriNat 2017-104, 62 p.
- GEHU J.-M., 2006 - *Dictionnaire de sociologie et synécologie végétales*. Berlin : J. Cramer, 899 p.
- GILLET F., 2000 - *La phytosociologie synusiale intégrée. Guide méthodologique*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel. Institut de Botanique, 4^{ème} éd.. 68 p.
- GUILLEVIC Y. ET LAHONDERE C., 2000 - *Eleocharis parvula*, espèce mythique retrouvée en Morbihan. *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest*, **30** : 121-150.
- GUBBAY S., SANDERS N., HAYNES T., JANSSEN J.A.M., RODWELL J.R., NIETO A., GARCIA CRIADO M., BEAL S., BORG J., KENNEDY M., MICU D., OTERO M., SAUNDERS G., CALIX M., 2016 - *European red list of habitats. Part 1. Marine habitats*. Luxembourg : Publications Office of the European Union, 34 p., 3 annexes.
- JANSSEN J.A.M., RODWELL J.S., GARCIA CRIADO M., GUBBAY S., HAYNES T., NIETO A., SANDERS N., LANDUCCI F., LOIDI J., SSYMANK A., TAHVANAINEN T., VALDERRABANO M., ACOSTA A., ARONSSON M., ARTS G., ATTORRE F., BERGMEIER E., BIJLSMA R.-J., BIORET F., BIŢĂ-NICOLAE C., BIURRUN I., CALIX M., CAPELO J., ČARNI A., CHYTRY M., DENGLER J., DIMOPOULOS P., ESSL F., GARDFJELL H., GIGANTE D., GIUSSO DEL GALDO G., HAJEK M., JANSEN F., JANSEN J., KAPFER J., MICKOLAJCZAK A., MOLINA J.A., MOLNAR Z., PATERNOSTER D., PIERNIK A., POULIN B., RENAUX B., SCHAMINEE J.H.J., ŠUMBEROVA K., TOIVONEN H., TONTERI T., TSIRIPIDIS I., TZONEV R., VALACHOVIČ M., 2016 - *European red list of habitats. Part 2. Terrestrial and freshwater habitats*. Luxembourg : Publications Office of the European Union, 30 p., 2 annexes.
- LAURENT E., DELASSUS L., HARDEGEN M., 2017 - *Méthode d'inventaire et de cartographie des groupements végétaux. Guide méthodologique*. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 42 p. + annexes (Programme « Connaissance et cartographie des végétations sur de grands territoires : étude méthodologique »).
- LOUVEL J., GAUDILLAT V., PONCET L., 2013 - *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce*. MEDDE. Paris : MNHN-DIREV-SPN, 289 p.
- QUERE E., GESLIN J., 2016 - *Liste des plantes vasculaires invasives de Bretagne*. DREAL de Bretagne / Région Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 27 p. + annexes.
- QUERE E., MAGNANON S., BRINDEJONC O., 2015 - *Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne. Evaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN*. DREAL Bretagne, Région Bretagne, FEDER Bretagne. Conservatoire botanique national de Brest, 44 p., 3 annexes.
- RODWELL J.S., 2006 - *National Vegetation Classification : User's handbook*. Peterborough : Joint Nature Conservation Committee, 61 p., annexe.
- ROCHE M., FILLAN M., 2014 - *Site Natura 2000 FR5300059 "Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéac"*. *Cartographie des habitats terrestres et des espèces végétales d'intérêt communautaire et propositions de mesures de gestion*. Auray : Télédétection et biologie marine, 3 vol. (168 p., 66 p., 42 p.).
- UICN France, FCBN, AFB & MNHN, 2018 - *La liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine*. Union internationale pour la conservation de la nature - Comité français, Fédération des Conservatoires botanique nationaux, Agence française pour la biodiversité, Muséum national d'histoire naturelle, 32 p.

Annexes

Annexe 1 : Schéma synsytématique des groupements végétaux de la réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h	115
Annexe 2 : Relevés phytosociologiques.....	120
Annexe 3 : Annexe cartographique	138
Annexe 4 : Surfaces cartographiées par groupement végétal.....	153

Annexe 1 : Schéma synsytématique des groupements végétaux de la réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h

Les syntaxons observés lors de la cartographie des groupements végétaux de la réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h et présentés dans ce rapport sont rattachés au système de classification phytosociologique sigmatiste suivant (présentation par ordre alphabétique des classes phytosociologiques) :

AGROPYRETEA PUNGENTIS Géhu 1968

Agropyretalia pungentis Géhu 1968

Agropyrion pungentis Géhu 1968

***Beto maritimae* - *Agropyretum pungentis* (Arènes 1933) Corillion 1953 *typicum* et var. à *Juncus maritimus* (fiche 5.4)**

AGROSTIETEA STOLONIFERAE Oberdorfer 1983

Deschampsietalia cespitosae Horvatić 1958

Mentho pulegii - *Eleocharitenalia palustris* Julve ex B. Foucault, Catteau & Julve in B. Foucault & Catteau 2012

Ranunculo ophioglossifolii - *Oenanthion fistulosae* B. Foucault in B. Foucault & Catteau 2012

***Juncus gerardi* - *Oenanthetum fistulosae* B. Foucault in B. Foucault & Catteau 2012 *typicum* et *bolboschoenetosum maritimi* B. Foucault & Catteau 2012 (fiche 4.6)**

Potentillo anserinae - *Polygonetalia avicularis* Tüxen 1947

Loto pedunculati - *Cardaminetalia pratensis* Julve ex B. Foucault, Catteau & Julve in B. Foucault & Catteau 2012

Ranunculo repentis - *Cynosurion cristati* Passarge 1969

***Juncus acutiflori* - *Cynosuretum cristati* Sougnez 1957 *pulicarietosum dysentericae* B. Foucault & Catteau 2012 (fiche 4.4)**

***Loto pedunculati* - *Cynosuretum cristati* (Tüxen 1937) B. Foucault & Julve in B. Foucault & Catteau 2012 (autres groupements 4.8)**

Loto tenuis - *Festucetalia arundinaceae* Julve ex B. Foucault, Catteau & Julve in B. Foucault & Catteau 2012

Loto tenuis - *Trifolion fragiferi* (Westhoff, van Leeuwen & Adriani 1962) B. Foucault 2008

***Agrostio stoloniferae* - *Caricetum vikingensis* Géhu 1982 *lotetosum tenuis* Géhu 1982 (= *typicum*) (fiche 4.5)**

ARRHENATHERETEA ELATIORIS Braun-Blanquet ex Braun-Blanquet, Roussine & Nègre 1952

Arrhenatheretalia elatioris Tüxen 1931

Arrhenatherion elatioris Koch 1926

Rumici obtusifolii - *Arrhenatherenion elatioris* B. Foucault 2016

***Heracleo sphondylii* - *Brometum mollis* B. Foucault (1989) 2008 (fiche 4.3)**

***Brachypodio rupestris* - *Centaureion nemoralis* Braun-Blanquet 1967 (fiche 4.2)**

***Carici arenariae* - *Arrhenatherion elatioris* B. Foucault 2016 (fiche 4.1)**

Plantaginetalia majoris Tüxen ex von Rochow 1951

Lolio perennis - *Plantaginion majoris* G. Sissingh 1969

***Lolio perennis* - *Plantaginetum coronopodis* Kuhnholz-Lordat ex G. Sissingh 1969 (autres groupements 9.1)**

***Plantagini majoris* - *Lolietum perennis* Linkola ex Beger 1932 (autres groupements 9.1)**

Trifolio repentis - *Phleetalia pratensis* H. Passarge 1969

Cynosurion cristati Tüxen 1947

Chamaemelo nobilis - *Cynosurenion cristati* B. Foucault 2016

***Chamaemelo nobilis* - *Trifolietum repentis* B. Foucault 1995 (autres groupements 4.7)**

ARTEMISIETEA VULGARIS Lohmeyer, Preising & Tüxen ex von Rochow 1951

Onopordetalia acanthii Braun-Blanquet & Tüxen ex Klika in Klika & Hadač 1944

***Dauco carotae* - *Melilotion albi* Görs 1966 (autres groupements 9.5)**

ASTERETEA TRIPOLII Westhoff & Beeftink in Beeftink 1962

Glauco maritimae - *Puccinellietalia maritimae* Beeftink & Westhoff in Beeftink 1962

Puccinellion maritimae W. F. Christiansen 1927 *nom. corr. in* Bardat et al. 2004

Puccinellio maritimae - *Spergularienion salinae* (Beeftink 1965) Géhu & Géhu-Franck 1984

***Puccinellio distantis* - *Spergularietum salinae* Feekes 1936 ex Vlieger 1938 (fiche 5.2)**

Armerion maritimae Braun-Blanquet & de Leeuw 1936

Festucenion littoralis (Corillion 1953) Géhu 1976

***Juncetum gerardii* Warming 1906 *typicum* et *puccinellietosum fasciculatae* Géhu & Provost 1974 (fiche 5.1)**

Glauco maritimae - *Juncion maritimi* Géhu & Géhu-Franck ex Géhu in Bardat et al. 2004

***Oenantho lachenalii* - *Juncetum maritimi* Tüxen 1937 (fiche 5.3)**

BIDENTETEA TRIPARTITAE Tüxen, Lohmeyer & Preising ex von Rochow 1951

Bidentetalia tripartitae Braun-Blanquet & Tüxen ex Klika in Klika & Hadač 1944

Bidention tripartitae (W. Koch 1926) Nordhagen 1940

***Bidentetum cernuae* Slavnić (1947) 1951 (autres groupements 1.7)**

Chenopodietalia rubri Felzines & Loiseau 2006

Chenopodion rubri (Tüxen in Poli & J. Tüxen 1960) Hilbig & Jage 1972

Chenopodienion rubri Felzines & Loiseau 2006

Groupement à *Rorippa palustris* et *Oxybasis glauca* (autres groupements 1.6)

CARPINO BETULI - FAGETEA SYLVATICAE Jakucs 1967

Fagenea sylvaticae (H. Passarge 1968) R. Boeuf 2014

Fagetalia sylvaticae Tüxen in Barner 1931

Carpino betuli - *Fagenalia sylvaticae* (Scamoni & Passarge 1959) R. Boeuf & J.-M. Royer in R. Boeuf 2014

***Carpino betuli* - *Fagion sylvaticae* R. Boeuf, Renaux & J.-M. Royer in R. Boeuf 2011 (fiche 8.3)**

Polysticho setiferi - *Fraxinion excelsioris* Géhu 2007

***Aro neglecti* - *Ulmelum minoris* Géhu & Géhu-Franck ex Renaux et al. 2019 (fiche 8.2)**

Geranio robertiani-*Fraxinetea excelsioris* (Scamoni & H. Passarge 1959, H. Passarge 1968) Renaux et al. 2019

Ulmo - *Fraxinetalia excelsae* Passarge 1968

***Fraxino excelsioris* - *Quercion roboris* H. Passarge & Ger. Hofm. 1968 (autres groupements 8.4)**

EUPHORBIO PARALIAE - AMMOPHILETEA AUSTRALIS Géhu & Géhu-Franck 1988 *corr. Géhu in* Bardat et al. 2004

Ammophiletalia australis Braun-Blanquet 1933

Ammophilion arenariae (Tüxen in Braun-Blanquet & Tüxen 1952) Géhu 1988

Euphorbio paraliae - *Festucenion arenariae* Géhu (1975) 1994

***Festuco dumetorum* - *Galietum arenarii* Géhu 1964 (fiche 3.1)**

FILIPENDULO ULMARIAE - CONVULVULETEA SEPIUM Géhu & Géhu-Franck 1987

Convolvuletalia sepium Tüxen 1950 ex Mucina in Mucina et al. 1993

Convolvulion sepium Tüxen in Oberdorfer 1949

***Irido pseudacori* - *Oenanthetum crocatae* Seytre in B. Foucault 2011 (fiche 6.3)**

***Urtico dioicae* - *Phalaridetum arundinaceae* Schmidt 1981 (fiche 6.4)**

Loto pedunculati - *Filipenduletalia ulmariae* Passarge (1975) 1978

Achilleo ptarmicae - *Cirsion palustris* Julve & Gillet ex B. Foucault 2011

***Junco acutiflori* - *Angelicetum sylvestris* Botineau et al. 1985 (autres groupements 6.5)**

GLYCERIO FLUITANTIS - NASTURTIETEA OFFICINALIS Zohary ex Géhu & Géhu-Franck 1987

Nasturtio officinalis - *Glycerietalia fluitantis* Pignatti 1953

Apion nodiflori Segal in Westhoff & den Held 1969

***Nasturtietum officinalis* (Seibert 1962) Oberdorfer et al. 1967 (autres groupements, non cartographié)**

KOELERIO GLAUCAE - CORYNEPHORETEA CANESCENTIS Klika in Klika & V. Novák 1941

Artemisia lloydii - *Koelerietalia albescentis* Sissingh 1974

Euphorbia portlandicae - *Helichryson stoechadis* Géhu & Tüxen ex Sissingh 1974

***Roso spinosissimae* - *Ephedretum distachyae* Kühnholz-Lordat (1927) 1931 (fiche 3.2)**

LEMNETEA MINORIS Tüxen ex O. Bolòs & Masclans 1955

Lemnetalia minoris Tüxen ex O. Bolòs & Masclans 1955

Lemnion minoris Tüxen ex O. Bolòs & Masclans 1955

***Lemno minusculae* - *Azolletum filiculoidis* Felzines & Loiseau 1991 (fiche 1.1)**

LITTORELLETEA UNIFLORAE Braun-Blanquet & Tüxen ex Westhoff, Dijk, Passchier & Sissingh 1946

Eleocharitetalia multicaulis B. Foucault 2011

Elodo palustris - *Sparganion* Braun-Blanquet & Tüxen ex Oberdorfer 1957

***Eleocharitetum multicaulis* Allorge ex Tüxen 1937 (autres groupements, 1.5)**

MELAMPYRO PRATENSIS - HOLCETEA MOLLIS Passarge 1994

Melampyro pratensis - *Holcetalia mollis* Passarge 1979

Conopodio majoris - *Teucrium scorodoniae* Julve ex Boulet & Rameau in Bardat et al. 2004

cf. *Teucrio scorodoniae* - *Brachypodietum rupestris* Bioret 2008 (autres groupements, non cartographié)

***Holco mollis* - *Pteridion aquilini* Passarge (1994) 2002 (fiche 6.2)**

PHRAGMITO AUSTRALIS - MAGNOCARICETEA ELATAE Klika in Klika & V. Novák 1941

Magnocaricetalia elatae Pignatti 1954

***Carici pseudocyperis* - *Rumicion hydrolapathi* H. Passarge 1964 (autres groupements 2.9)**

***Galio palustris* - *Caricetum ripariae* Balátová-Tulácková in Balátová-Tulácková et al. 1993 (autres groupements 2.7)**

Magnocaricion elatae W. Koch 1926

***Caricetum acutiformi* - *paniculatae* Vlieger & van Zinderen Bakker in Boer 1942 (fiche 2.6)**

Phragmitetalia australis W. Koch 1926

Eleocharito palustris - *Sagittarion sagittifoliae* H. Passarge 1964

***Eleocharitetum palustris* Ubrizsy 1948 (fiche 2.5)**

Phragmition communis W. Koch 1926

***Glycerietum maximae* Nowinski 1930 corr. Šumberová, Chytrý & Danihelka in Chytrý 2011 (fiche 2.4)**

***Phragmitetum communis* Savič 1926 (fiche 2.3)**

***Typhetum latifoliae* Nowinski 1930 (autres groupements 2.8)**

Scirpetalia compacti Hejný in Holub, Hejný, Moravec & Neuhäusl 1967 corr. Rivas-Martínez, Costa, Castroviejo & E. Valdés 1980

Scirpion compacti A.E. Dahl & Hadač 1941 corr. Rivas-Martínez, J.C. Costa, Castroviejo & Valdés 1980

***Astero tripolii* - *Phragmitetum communis* Jeschke ex Krisch 1974 (fiche 2.2)**

***Eleocharito palustris* - *Bolboschoenetum maritimi* Delcoigne & Thébaud 2018 (fiche 2.1)**

***Scirpetum maritimi* Langendock 1932 (fiche 2.1)**

POLYGONO ARENASTRI - POETEA ANNUAE Rivas-Martínez 1975 corr. Rivas-Martínez, Bascónes, T.E. Díaz, Fernández González & Loidi 1991

Polygono arenastri - *Poetalia annuae* Tüxen in Géhu, J.L. Rich & Tüxen 1972 corr. Rivas-Martínez, Bascónes, T.E. Díaz, Fernández González & Loidi 1991

Polygono arenastri - *Coronopodion squamati* Sissingh 1969

***Poo annuae* - *Plantaginetum coronopodis* (Le Neveu 1978) B. Foucault 2008 (autres groupements 9.2)**

POTAMETEA PECTINATI Klika in Klika & Novák 1941

Luronio - *Potametalia* Hartog & Segal 1964

Batrachion fluitantis Neuhäusl 1959

***Callitricetum obtusangulae* Seibert 1962 (fiche 1.3)**

Zannichellion pedicellatae Schaminée, Lanjouw & Schipper 1990 ex Ri Pott 1992

***Parvopotamo - Zannichellietum pedicellatae* Soó (1934) 1947 (fiche 1.2)**

***Ranunculetum baudotii* Braun-Blanquet in Braun-Blanquet, Roussine & Nègre 1952 (fiche 1.2)**

Potametalia pectinati Koch 1926

Potamion pectinati (Koch 1926) Libbert 1931

Stuckenienion pectinatae Felzines 2016

***Potametum crispum* Kaiser 1926 (fiche 1.3)**

QUERCETEA ROBORI - PETRAEAE Braun-Blanq. & Tüxen ex Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952

Quercetalia roboris Tüxen 1931

Quercion roboris Malcuit 1929

Ilici aquifolii - Quercenion petraeae Rameau ex. Renaux et al. 2019

***Pyro cordatae - Quercetum roboris* Bioret & Magnanon 1993 (fiche 8.1)**

RHAMNO CATHARTICAE - PRUNETEA SPINOSAE Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1962

Roncier (autres groupements 7.7)

Pyro spinosae - Rubetalia ulmifolii Biondi, Blasi & Casavecchia in Biondi, Allegrezza, Casavecchia, Galdenzi, Gasparri, Pesaresi, Vagge & Blasi 2014

Dioscoreo communis - Salicion atrocineriae B. Foucault & Julve ex B. Foucault & J.-M. Royer 2016

Groupement à *Oenanthe crocata* et *Salix atrocineria* in Colasse et al. [à paraître] (fiche 7.3)

Lonicerion periclymeni Géhu, B. Foucault & Delelis ex B. Foucault & J.-M. Royer 2016

***Ulici europaei - Prunetum spinosae* Géhu & Géhu-Franck 1983 (fiche 7.2)**

cf. *Ulici maritimi - Prunetum spinosae* Bioret, Bouzillé, B. Foucault, Géhu & Godeau ex Géhu 1996 (fiche 7.1)

Roncier dunaire (autres groupements 7.8)

RUPPIETEA MARITIMAE J. Tüxen 1960

Ruppietalia maritimae J. Tüxen 1960

Eleocharition parvulae Segal 1968

***Eleocharitetum parvulae* (Christiansen 1933) Gillner 1960 (fiche 1.4)**

SALICETEA PURPUREAE Moor 1958

Salicetalia purpureae Moor 1958

Alno glutinosae - Salicion cinereae Doing ex H. Passarge & Hofmann 1968

***Epipactido palustris - Salicetum atrocineriae* Perrin & Cianfaglione in Perrin, Cianfaglione & Bioret 2018 (fiche 7.6)**

Groupement à *Iris pseudacorus* et *Salix atrocineria* in Colasse et al. [à paraître] (fiche 7.4)

Groupement à *Phalaris arundinacea* et *Salix atrocineria* in Colasse et al. [à paraître] (fiche 7.5)

SISYMBRIETEA OFFICINALIS Korneck 1974

Brometalia rubenti - tectorum Rivas-Martínez & Izco 1977

Laguro ovati - Bromion rigidi Géhu & Géhu-Franck 1985

***Laguro ovati - Brometum rigidi* Géhu & Géhu-Franck 1985 (autres groupements 9.4)**

Sisymbrietalia officinalis J. Tüxen ex Görs 1966

Bromo - Hordeion murini Hejný 1978

***Geranio mollis - Hordeetum murini* Géhu 2008 (autres groupements 9.4)**

STELLARIETEA MEDIAE Tüxen, Lohmeyer & Preising ex von Rochow 1951

Chenopodietalia albi Tüxen & Lohmeyer ex von Rochow 1951

Panico cruris-galli - Setarion viridis G. Sissingh in Westhoff, Dijk, Passchier & G. Sissingh 1946

Eu-Polygono persicariae - Chenopodienion polyspermi Oberdorfer 1957

cf. *Spergulo arvensis - Chrysanthemetum segetum* (Braun-Blanquet & Leeuw 1936) Tüxen 1937 (autres groupements, non cartographié)

THERO - SUAEDETEA SPLENDENTIS Rivas-Martínez 1972

Thero - Salicornietalia dolichostachyae Tüxen ex Boulet & Géhu in Bardat et al. 2004

Salicornion europaeo - ramosissimae Géhu & Géhu-Franck ex Rivas-Martínez 1990

***Salicornietum pusillo - ramosissimae* Géhu 1976 *typicum* et *puccinellietosum fasciculatae* Géhu & Provost 1974 (fiche 5.5)**

TRIFOLIO MEDII - GERANIETEA SANGUINEI Th. Müller 1962

Antherico ramosi - Geranietalia sanguinei Julve ex Dengler in Dengler et al. 2003

Galio veri - Geranion sanguinei Géhu & Géhu-Franck 1983

cf. *Ulici maritimi - Geranietum sanguinei* Géhu & Géhu-Franck 1983 *pteridietosum aquilini* Géhu & Géhu-Franck 1983 (fiche 6.1)

Annexe 2 : Relevés phytosociologiques

Végétations aquatiques :

Relevés	52	99	36	118	34	100
Syntaxon	<i>Lemno minusculae - Azolletum filiculoidis</i>		<i>Ranunculetum baudotii</i>	<i>Parvopotamo - Zannichellietum pedicellatae</i>	<i>Potametum crispum</i>	<i>Callitricetum obtusangulae</i>
Surface (m ²)	5	3	8	5	8	3
Profondeur en eau (cm)	15	100	30	14	30	100
Recouvrement total (%)	40	100	75	45	40	40
Taxons des herbiers flottants des <i>Lemnetea minoris</i>						
<i>Lemna minuta</i>	h	3.3 4.4
<i>Lemna minor</i>	h	.	2b.2	.	.	.
Taxons des herbiers enracinés des <i>Potametea pectinati</i>						
<i>Ranunculus peltatus s. baudotii</i>	h	.	2a.2	.	.	.
<i>Zannichellia pedunculata</i>	h	.	.	3.3	.	.
<i>Potamogeton crispus</i>	h	.	.	.	2b.2	.
<i>Callitriche obtusangula</i>	h	.	.	.	1.1cf	3.3
<i>Potamogeton coloratus</i>	h	.	4.4	.	.	.
<i>Potamogeton cf. pusillus</i>	h	.	1.1	.	1.1	.
Autres taxons						
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	h	.	.	.	2a.2	.
<i>Phragmites australis</i>	h	.	2a.2	.	.	.
<i>Bolboschoenus maritimus s. maritimus</i>	h	.	1.1	.	.	.
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>	h	.	1.1	.	.	.

Végétations amphibies :

Relevés	16	47	113	101	124	125
Syntaxon	<i>Nasturtium officinale</i>	Grpt. à <i>Rorippa palustris</i> et <i>Oxybasis glauca</i>	<i>Bidentetum cernuae</i>	<i>Eleocharitetum multicaulis</i> (<i>potamogeton polygonifolii</i>)	<i>Eleocharitetum parvulae</i>	
Surface (m ²)	3	30	15	25	2	4
Recouvrement total (%)	90	80	90	100	35	45
Hauteur moy. strate herbacée haute (cm)	20	20	50	35	-	-
Hauteur moy. strate herbacée basse (cm)	-	10	25	10	2	2
Taxons des crémonnières (<i>Apion nodiflori</i> et unités supérieures)						
<i>Nasturtium officinale</i>	h	5.5
<i>Helosciadium nodiflorum</i>	h	.	2b.2	1.1	.	.
Taxons des pelouses annuelles amphibies (<i>Bidentetea tripartitae</i>)						
<i>Bidens cernua</i>	h	.	1.1	3.3	1.1	.
<i>Rorippa palustris</i>	h	.	3.3	2a.2	.	.
<i>Oxybasis glauca</i>	h	.	1.1	.	.	.
<i>Persicaria hydropiper</i>	h	.	+	2b.2	.	.
<i>Echinochloa crus-galli</i>	h	.	+	+	.	.
<i>Persicaria lapathifolia</i>	h	.	3.3	.	.	.
<i>Bidens frondosa</i>	h	.	.	1.1	.	.
<i>Persicaria maculosa</i>	h	.	.	+	.	.
Taxons des pelouses amphibies oligotrophiles (<i>Elodo palustris</i> - <i>Sparganion</i> et unités supérieures)						
<i>Eleocharis multicaulis</i>	h	.	.	.	3.3	.
<i>Potamogeton polygonifolius</i>	h	.	.	.	3.3	.
<i>Ranunculus flammula</i>	h	.	.	.	2a.2	.
Taxons des pelouses amphibies des vases saumâtres (<i>Eleocharition parvulae</i>)						
<i>Eleocharis parvula</i>	h	3.3 3.3
Autres taxons						
<i>Agrostis stolonifera</i>	h	.	2a.2	+	+	.
<i>Iris pseudacorus</i>	h	.	.	1.1	1.1	.
<i>Juncus articulatus s. articulatus</i>	h	.	+	.	1.1	.
<i>Juncus bufonius</i>	h	.	2a.2	1.1	.	.
<i>Lycopus europaeus</i>	h	.	.	1.1	1.1	.
<i>Lysimachia maritima</i>	h	1.1 2a.2
<i>Lythrum salicaria</i>	h	.	.	1.1	1.1	.
<i>Mentha aquatica</i>	h	.	.	1.1	2a.2	.
<i>Myosotis secunda</i>	h	2a.2	.	2a.2	.	.
<i>Plantago major</i>	h	.	+	+	.	.
<i>Pulicaria dysenterica</i>	h	.	.	+	+	.
<i>Spergula marina</i>	h	.	+	.	.	1.1
Autres taxons présents une fois	1	2	7	11	0	1

Végétations des roselières et cariçaies :

Relevés	87	110	123	37	44	115	43	85	106	33	49	54	127	46	53	111	103	107	122	95	102	109	
Syntaxon	<i>Eleocharito palustris - Bolboschoenetum maritimi</i>			<i>Scirpion maritimi</i>			<i>Astero tripalii - Phragmitetum communis</i>	<i>Phragmitetum communis</i>			<i>Glycerietum maximoae</i>		<i>Typhetum latifoliae</i>	<i>Eleocharitetum palustris</i>			<i>Caricetum acutiformi-paniculatae</i>	<i>Gallo palustris - Caricetum ripariae</i>		<i>Carici pseudocypero - Rumicion hydrolapathi</i>			
Surface (m ²)	30	40	30	60	30	40	40	30	70	100	30	25	30	25	8	35	50	40	30	10	30	35	
Recouvrement total (%)	100	95	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	90	100	100	100	100	95	100	80	
Hauteur moy. strate herbacée haute (cm)	150	120	80	150	130	100	250	220	200	220	150	120	150	45	50	80	100	110	100	100	120	110	
Hauteur moy. strate herbacée basse (cm)	80	65	30	75	70	25	40	100	100	180	60	-	110	25	15	40	120	90	40	45	80	35	
Taxons des roselières subhalophiles du <i>Scirpion maritimi</i>																							
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>	h	5	4.4	3	.	+	+	2a.2	1.1	
<i>Bolboschoenus maritimus s. maritimus</i>	h	2a	2a.2	+	5.5	5.5	4	1.1	+	1.1	.	.	.	+	+	+	.	2b.2	.	+	.	.	
<i>Atriplex prostrata</i>	h	+	.	.	.	1.1	.	2a.2	+	
<i>Lysimachia maritima</i>	h	r	
Taxons des roselières d'eau douce du <i>Phragmiton communis</i>																							
<i>Solanum dulcamara v. dulcamara</i>	h	1	1.1	+	.	.	1	
<i>Convolvulus sepium</i>	h	.	+	.	+	.	1	2a.2	+	+	2a.2	.	2a	.	+	.	.	2a.2	2b	1.1	.	.	
<i>Persicaria amphibia</i>	h	1	.	3	2a.2	.	+	.	.	+	.	.	.	2a.2	.	.	.	1.1	
<i>Glyceria maxima</i>	h	1	1.1	5.5	5.5	1.1	
<i>Typha latifolia</i>	h	4	
Taxons des roselières d'eau douce de l'<i>Eleocharito palustris - Sagittarion sagittifoliae</i>																							
<i>Eleocharis palustris</i>	h	2b	.	2b	4.4	4.4	5.5	+	
Taxons des cariçaies des <i>Magnocaricetalia elatae</i>																							
<i>Carex paniculata</i>	h	5.5	.	.	2a.2	.	.	
<i>Carex riparia</i>	h	.	1.1	+	1.1	.	4.4	3	3.3	.	.	
<i>Carex pseudocyperus</i>	h	.	+	r	.	.	.	3.3	.	+	
<i>Rumex hydrolapathum</i>	h	1	+	+	.	
<i>Ranunculus lingua</i>	h	1.1	
<i>Lythrum salicaria</i>	h	.	1.1	.	2a.2	.	.	.	r	.	1.1	2a.2	1.1	1.1	1	+	1.1	2a.2	
<i>Equisetum fluviatile</i>	h	.	1.1	r	
Unités supérieures																							
<i>Phragmites australis</i>	h	.	2a.2	.	2a.2	.	2a	5.5	5	5.5	4.4	2a.2	.	2b	2a.2	.	.	
<i>Mentha aquatica</i>	h	.	2a.2	.	.	+	1	.	.	+	.	r	1	.	1.1	.	.	.	2b	1.1	1.1	2b.2	
<i>Lycopus europaeus</i>	h	.	1.1	.	.	+	+	r	.	.	+	1.1	.	.	.	+	2b.2	1.1	
<i>Iris pseudacorus</i>	h	.	1.1	.	.	.	3	.	.	.	+	+	1.1	+	1	2b.2	3.3	4.4	
<i>Phalaris arundinacea s arundinacea</i>	h	.	.	.	1.1	2a.2	1.1	1.1	.	
<i>Lysimachia vulgaris</i>	h	r	+	.	
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	h	r	1.1	+	
<i>Scutellaria galericulata</i>	h	1.1	.	.	+	.	
Autres taxons																							
<i>Galium elongatum</i>	h	.	+	.	.	+	+	.	.	.	+	+	1.1
<i>Agrostis stolonifera v. stolonifera</i>	h	1	+	1.1	.	.	+	.	.	r	
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	h	.	+	.	.	.	2b	2b.2	2a.2	2a.2	.	.	1.1	.	
<i>Agrostis stolonifera</i>	h	.	.	3	.	2a.2	.	1.1	2b.2	
<i>Juncus effusus</i>	h	1.1	.	.	.	3.3	2a.2	
<i>Galium aparine</i>	h	+	.	+	
<i>Bidens cernua</i>	h	+	+
<i>Carex disticha</i>	h	1	
<i>Eleocharis uniglumis</i>	h	.	+	2a.2	
<i>Epilobium hirsutum</i>	h	2a	1	1	.	.	
<i>Oenanthe fistulosa</i>	h	.	+	
<i>Ranunculus flammula</i>	h	.	+	1.1	
<i>Rorippa palustris</i>	h	r	.	
<i>Lotus pedunculatus</i>	h	.	+	
<i>Oenanthe lachenalii</i>	h	+	+	
<i>Pulicaria dysenterica</i>	h	1	+	.	
<i>Rumex conglomeratus</i>	h	.	r	.	.	.	+	
<i>Sparganium neglectum</i>	h	
<i>Urtica dioica</i>	h	1.1	.	.	.	+	
Autres taxons présents une fois	0	4	0	0	0	1	0	0	2	1	3	0	1	0	2	1	0	0	0	2	0	0	

Végétations des pelouses :

Relevés	4	1	3	5
Syntaxon	<i>Festuco dumetorum - Galletum arenarii</i>	<i>Roso spinosissimae - Ephedretum distachyae</i>		
Surface (m ²)	20	15	25	20
Recouvrement strate herbacée (%)	85	50	75	70
Recouvrement strate bryo-lichénique (%)	20	65	85	40
Hauteur moy. strate herbacée haute (cm)	50	20	20	20
Hauteur moy. strate herbacée basse (cm)	20	5	5	5
Taxons des pelouses des dunes semi-fixées de l'<i>Euphorbio paraliae</i> - <i>Festucenion arenariae</i> et unités supérieures				
<i>Ammophila arenaria s. arenaria</i>	h	2b.2	.	1.1 +
<i>Convolvulus soldanella</i>	h	2a.2	1.1	1.1 .
<i>Festuca cf. juncifolia</i>	h	2b.2	.	1.1 .
<i>Matthiola sinuata</i>	h	.	.	. r
Taxons des pelouses des dunes fixées de l'<i>Euphorbio portlandicae</i> - <i>Helichryson stoechadis</i> et unités supérieures				
<i>Eryngium campestre</i>	h	1.1	2a.2	2a.2 2b.2
<i>Carex arenaria</i>	h	2b.2	+	2a.2 2b.2
<i>Euphorbia segetalis s. portlandica</i>	h	.	1.1	1.1 1.1
<i>Ononis spinosa s. procurrans</i>	h	+	r	+ +
<i>Galium arenarium</i>	h	+	.	1.1 +
<i>Helichrysum stoechas s. stoechas</i>	h	.	+	+ +
<i>Ephedra distachya s. distachya</i>	h	.	.	2a.2 2b.2
<i>Sedum acre</i>	h	.	2b.2	1.1 .
<i>Trifolium scabrum s. scabrum</i>	h	.	2a.2	. .
<i>Herniaria ciliolata s. robusta</i>	h	.	.	. 1.1
<i>Poterium sanguisorba</i>	h	.	1.1	. .
Taxons des pelouses annuelles des dunes du <i>Sileno conicae</i> - <i>Vulpion membranaceae</i> et des unités supérieures				
<i>Bromus hordeaceus s. thominei</i>	h	.	1.1	2a.2 2a.2
<i>Cerastium diffusum</i>	h	+	1.1	1.1 2a.2
<i>Saxifraga tridactylites</i>	h	.	1.1	1.1 1.1
<i>Trifolium campestre</i>	h	.	2a.2	+ +
<i>Phleum arenarium</i>	h	.	1.1	+ 1.1
<i>Arenaria serpyllifolia v. macrocarpa</i>	h	+	1.1	+ .
<i>Catapodium rigidum</i>	h	.	.	+ 1.1
<i>Mibora minima</i>	h	.	+	+ .
<i>Cerastium semidecandrum</i>	h	.	.	+ +
<i>Erodium cicutarium/lebelii</i>	h	.	+	. .
<i>Hornungia petraea</i>	h	.	.	+ .
<i>Linaria arenaria</i>	h	.	+	. .
<i>Viola kitaibeliana</i>	h	r	.	. .
Bryophytes dunaires				
<i>Syntrichia ruralis v. ruraliformis</i>	m	.	4.4	2a.2 2b.2
<i>Homalothecium lutescens</i>	m	.	.	5.5 2b.2

Relevés		4	1	3	5
Taxons des ourlets annuels vernaux des <i>Cardaminetea hirsutae</i>					
<i>Geranium molle</i>	h	r	+	+	+
<i>Geranium purpureum</i>	h	1.1	+	1.1	r
<i>Cochlearia danica</i>	h	+	1.1	1.1	.
<i>Veronica arvensis</i>	h	.	r	1.1	+
<i>Myosotis ramosissima</i>	h	r	+	+	+
<i>Geranium columbinum</i>	h	+	.	+	1.1
<i>Cerastium glomeratum</i>	h			r	
Taxons des friches dunaires du <i>Laguro ovati</i> - <i>Bromion rigidi</i> et unités supérieures					
<i>Anisantha diandra/rigida</i>	h	+	1.1	2b.2	r
<i>Lagurus ovatus s. ovatus</i>	h	1.1	2a.2	3.3	2a.2
<i>Vulpia membranacea</i>	h	.	2a.2	.	r
Autres taxons					
<i>Daucus carota v. carota</i>	h	2a.2	1.1	2a.2	1.1
<i>Hypochaeris radicata</i>	h	+	r	2a.2	+
<i>Leontodon saxatilis</i>	h	+	2a.2	1.1	1.1
<i>Elytrigia acuta</i>	h	2b.2	1.1	.	2a.2
<i>Picris hieracioides</i>	h	1.1	.	1.1	+
<i>Catapodium marinum</i>	h	.	+	.	r
<i>Cynodon dactylon</i>	h	.	+	.	2a.2
<i>Plantago coronopus s. coronopus</i>	h	.	+	.	r
<i>Ranunculus bulbosus</i>	h	.	.	+	+
<i>Senecio vulgaris</i>	h	.	+	.	+
<i>Sonchus oleraceus</i>	h	r	.	.	r
Autres taxons présents une fois		4	9	6	8

Végétations des prairies mésophiles :

Relevés	2	78	9	10	6	81	88	82	84	83	
Syntaxon	<i>Carici arenariae - Arrhenatherion elatioris</i>		<i>Brachypodio rupestris - Centaureion nemoralis</i>				<i>Heracleo sphondylii - Brometum mollis</i>		<i>Chamaemelo nobilis - Trifolietum repentis</i>		
Surface (m ²)	60	30	65	50	50	50	45	40	40	50	
Recouvrement strate herbacée (%)	100	100	100	98	100	90	100	100	100	95	
Recouvrement strate bryo-lichénique (%)	10	40	-	-	-	-	-	-	-	10	
Hauteur moy. strate herbacée haute (cm)	60	90	100	45	100	60	45	110	110	30	
Hauteur moy. strate herbacée basse (cm)	25	25	45	20	50	25	-	60	40	2	
Taxons des prairies mésophiles des <i>Arrhenatheretea elatioris</i>											
<i>Dactylis glomerata s. glomerata</i>	h	2a.2	1	3.3	2a.2	4.4	2a	2a.2	2a	2a	1
<i>Arrhenatherum elatius s. bulbosum x s. elatius</i>	h	4.4	2b	3.3	1.1	2a.2	2b	1.1	2b	4	2a
<i>Geranium dissectum</i>	h	+	+	.	.	+	+	.	r	+	+
<i>Jacobaea vulgaris s. vulgaris</i>	h	.	r	+	.	r	+	1.1	.	.	1
<i>Centaurea decipiens</i>	h	r	+	1.1	1.1	.	+	.	.	.	+
<i>Daucus carota v. carota</i>	h	+	+	1.1	2a.2	.	1
<i>Achillea millefolium</i>	h	+	1	.	.	.	1	.	.	.	2a
<i>Crepis capillaris</i>	h	+	1.1	.	.	+
<i>Poa pratensis s. pratensis</i>	h	.	.	.	1.1	.	.	+	.	.	.
<i>Trifolium dubium</i>	h	1	.	.	.	+
<i>Leontodon saxatilis</i>	h	r	r	1
<i>Chamaemelum nobile</i>	h	+
<i>Bellis perennis</i>	h	1
dont taxons favorisés par la fauche											
<i>Leucanthemum vulgare/cantabricum/ircutianum</i>	h	r	r	.	+	+	2b	.	.	.	+
<i>Vicia segetalis</i>	h	.	+	.	r	1.1	.	r	.	+	.
<i>Ervilia hirsuta</i>	h	.	1	1.1	+	+	.	.	.	1	.
<i>Bromus hordeaceus s. hordeaceus</i>	h	+	.	1.1	+	.	2a
<i>Heracleum sphondylium</i>	h	+	.	2a.2	.	.	+	.	.	2a	.
<i>Vulpia bromoides</i>	h	.	.	+	2a.2	.	.	1.1	.	.	+
<i>Linum usitatissimum s. angustifolium</i>	h	2a	1.1	.	.	.
<i>Ervum tetraspermum</i>	h	.	.	.	+	+	.
<i>Malva moschata</i>	h	.	.	+	r	.
<i>Vicia sativa</i>	h	r	+	.
<i>Gaudinia fragilis</i>	h	+
<i>Lathyrus pratensis</i>	h	.	+
dont taxons basiphiles relictuels des pelouses dunaires											
<i>Poa pratensis s. irrigata</i>	h	2a.2	1
<i>Elytrigia acuta</i>	h	r	1
<i>Geranium columbinum</i>	h	1.1	+
<i>Medicago lupulina</i>	h	+
<i>Poterium sanguisorba</i>	h	.	r
Taxons des prairies eutrophisées											
<i>Cirsium arvense</i>	h	+	r	.	2a	2a	.
<i>Elytrigia repens s. repens</i>	h	1.1	.	+	.
<i>Rumex obtusifolius s. obtusifolius</i>	h	.	.	+	1	.	.
<i>Urtica dioica</i>	h	+	+	.
<i>Galium aparine</i>	h	+	.
<i>Cirsium vulgare s. vulgare</i>	h	+

Relevés	2	78	9	10	6	81	88	82	84	83
Taxons des prairies hygrophiles (<i>Agrostietea stolonifera</i>)										
<i>Agrostis × murbeckii</i>	h	.	1.1	3.3	+	1	3.3	.	1	2b
<i>Schedonorus arundinaceus s. arundinaceus</i>	h	1.1	1	+	+	.	2a.2	1	.	.
<i>Rumex crispus</i>	h	r	.	+	.	r	.	+	+	.
<i>Lotus pedunculatus</i>	h	.	.	+	.	.	1	1.1	.	1
<i>Ranunculus repens</i>	h	+	.	r	+
<i>Alopecurus pratensis s. pratensis</i>	h	r	.
<i>Juncus inflexus</i>	h	r
<i>Potentilla × mixta</i>	h	1.1
<i>Pulicaria dysenterica</i>	h	r
Taxons généralistes des prairies (<i>Arrhenatheretea elatioris</i> + <i>Agrostietea stoloniferae</i>)										
<i>Holcus lanatus</i>	h	+	1	1.1	1.1	+	2a	1.1	3	1
<i>Plantago lanceolata</i>	h	+	2a	+	2a.2	.	2a	1.1	1	+
<i>Trifolium repens</i>	h	r	1	+	+	.	+	.	.	2b
<i>Rumex acetosa s. acetosa</i>	h	.	.	1.1	.	+	+	.	+	1
<i>Cerastium fontanum s. vulgare</i>	h	+	1	.	+	.	r	.	.	.
<i>Trifolium pratense</i>	h	.	r	.	2a.2	.	+	+	.	.
<i>Poa trivialis s. trivialis</i>	h	.	.	+	1.1	+
<i>Ranunculus acris s. acris</i>	h	+	.	.
<i>Scorzoneroides autumnalis</i>	h	.	.	.	+
Autres taxons										
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	h	1.1	2b	1.1	3.3	1.1	2a	2a	.	r
<i>Hypochaeris radicata</i>	h	.	+	+	2a.2	+	+	1.1	.	.
<i>Convolvulus arvensis</i>	h	.	1	.	+	+	+	.	+	.
<i>Rubus sp.</i>	h	2b.2	1	2b.2	2b.2	2a.2	.	.	2a	.
<i>Oenanthe crocata</i>	h	.	.	r	+	r
<i>Rumex acetosella</i>	h	.	1	.	.	.	r	2a.2	.	.
<i>Quercus robur</i>	h	.	.	+	.	.	+	r	.	.
<i>Centaurium erythraea s. erythraea</i>	h	.	+	.	+
<i>Geranium molle</i>	h	+	+
<i>Glechoma hederacea</i>	h	+	r
<i>Myosotis dubia</i>	h	+	+	.	.	.
<i>Picris hieracioides</i>	h	+	+
<i>Prunus spinosa</i>	h	2a.2	.	+	.	.
<i>Pteridium aquilinum</i>	h	.	.	2a.2	.	.	+	.	.	.
<i>Sonchus asper s. asper</i>	h	r	.	r
<i>Sonchus oleraceus</i>	h	r	r
<i>Trifolium subterraneum</i>	h	+	.	+
<i>Ulex europaeus s. europaeus</i>	h	.	.	+	.	.	r	.	.	.
Autres taxons présents une fois		7	3	3	2	2	1	3	0	2

Végétations des prairies hygrophiles à hydrophiles :

Relevés	98	67	27	31	68	105	121	120	18	35	57	70	72	69	13	61	19	77	63	62	15	60	14	58	71	75	119	17	40	73	74	116			
Syntaxon	<i>Loto pedunculati - Cynosuretum cristati</i>		<i>Juncus acutiflori - Cynosuretum cristati (pulicarietosum dysentericae)</i>						<i>Agrostia stoloniferae - Caricetum vikingensis</i>										<i>Juncus gerardi - Oenanthetum fistulosae (typicum)</i>					<i>Juncus gerardi - Oenanthetum fistulosae (bolboschoenetosum maritimi)</i>											
Surface (m ²)	30	35	55	50	30	50	40	30	50	65	30	30	30	30	50	40	40	30	40	35	45	30	35	25	25	25	30	40	45	30	25	35			
Recouvrement strate herbacée (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	98	100	98	100	100	100	100	100	100	100	100	100	95	100	98	100	100	95	100		
Recouvrement strate bryo-lichénique (%)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25	-	20	-	-	-	-	-	-	-	-	50	-	-	-	-	-	-	10		
Hauteur moy. strate herbacée haute (cm)	45	60	55	60	50	75	70	-	40	55	100	100	60	80	80	80	40	80	90	70	80	80	35	70	40	40	30	50	70	45	45	35			
Hauteur moy. strate herbacée basse (cm)	15	30	25	25	25	25	40	30	70	30	40	40	40	30	45	40	15	-	40	30	40	50	25	30	20	20	10	35	25	30	30	25			
Taxons des prairies hydrophiles (<i>Ranunculo ophioglossifolii - Oenanthion fistulosae + Oenanthion fistulosae</i>)																																			
<i>Oenanthe fistulosa</i>	h	
<i>Eleocharis palustris</i>	h	+	.	2b	
<i>Persicaria amphibia</i>	h	2a	2a.2	
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	h	2b.2	
<i>Eleocharis uniglumis</i>	h	
Taxons des prairies hydrophiles subhalophiles (<i>Ranunculo ophioglossifolii - Oenanthion fistulosae</i>)																																			
<i>Carex divisa</i>	h	2b.2	1.1	2	.	r	
<i>Juncus gerardii</i>	h
<i>Alopecurus bulbosus s. bulbosus</i>	h	1	
<i>Ranunculus sardous</i>	h	.	+	
<i>Bolboschoenus maritimus s. maritimus</i>	h	.	.	.	1.1	.	+	
<i>Juncus maritimus</i>	h	
<i>Lysimachia maritima</i>	h	
<i>Oenanthe lachenalii</i>	h	
<i>Triglochin maritima</i>	h	
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>	h	
Taxons des prairies hygrophiles glycophiles (<i>Ranunculo repentis - Cynosurion cristati</i>)																																			
<i>Lotus pedunculatus</i>	h	1.1	.	2a.2	+	1	2a.2	2a	1	.	.	.	1		
<i>Juncus acutiflorus (incl. x montserratensis)</i>	h	.	.	2b.2	2b.2	3	3.3	2b	2b	
<i>Juncus effusus</i>	h	.	.	2a.2	
<i>Ranunculus flammula</i>	h	.	.	1.1	+	.	2a.2	.	+	
<i>Cirsium palustre</i>	h	.	.	.	+	2a.2	.	.	1	
<i>Agrostis x murbeckii</i>	h	2a.2	2	
Taxons des prairies hygrophiles subhalophiles (<i>Loto tenuis - Trifolion fragiferi</i>)																																			
<i>Lotus glaber</i>	h	2a.2	+	.	2	2	2a.2	1	1.1	1	2	2	2b.2	1		
<i>Carex distans</i>	h	1.1	+	+	2	2	2a.2	+	+	+	1	+		
<i>Trifolium fragiferum</i>	h	1	.	.	.	2a.2	.	2a.2	+	+	1	2a.2	2		
<i>Trifolium squamosum</i>	h	
<i>Carex cf. extensa</i>	h	

Inventaire et cartographie de la végétation de la RNR des étangs du Petit et du Grand Loc'h

Relevés	98	67	27	31	68	105	121	120	18	35	57	70	72	69	13	61	19	77	63	62	15	60	14	58	71	75	119	17	40	73	74	116			
Taxons des prairies hygrophiles (Agrostietea stolonifera)																																			
<i>Agrostis stolonifera</i>	h	1.1	.	2b.2	2b.2	1	2b.2	1	2a	2a.2	2b.2	1	1	2	2	1.1	2	2a.2	2	1	2	2a.2	2	2b.2	2	2	2	3	1	1.1	3.3	4	5	2a.2	
<i>Schedonorus arundinaceus s. arundinaceus</i>	h	.	1	.	.	+	2a.2	2b	1	4.4	3.3	4	3	2	2	3.3	3	2b.2	2	3	4	2b.2	3	.	2.2	+	.	.	1.1	1.1	
<i>Pulicaria dysenterica</i>	h	+	.	2a.2	2b.2	.	+	1	.	+	1.1	.	+	1	r	2a.2	+	+	2	+	+	1.1	+	.	+	
<i>Carex otrubae</i>	h	r	.	.	+	.	1.1	2	1	+	.	1.1	1	+	2	2	1	+	2	1.1	2.2	.	.	+	.	+	.	.	.		
<i>Argentina anserina</i>	h	1	1.1	.	2b	2a.2	+	.	r	1	2	1	.	2a.2	.	2a.2	1	.	2b	3	.	2a.2	.	.	.		
<i>Ranunculus repens</i>	h	2a.2	.	2b.2	2a.2	.	+	+	.	.	.	+	.	.	1.1	.	1.1	+	.	.	.	+	
<i>Galium palustre/elongatum</i>	h	+	2	1.1	+	+	1.1	.	2a.2	+	.	.	
<i>Mentha aquatica</i>	h	.	.	+	1.1	r	1.1	+	+	.	.	+	
<i>Anacamptis laxiflora</i>	h	1.1	.	.	1	.	1.1	.	r	.	1	1	+	1	
<i>Prunella vulgaris</i>	h	2a.2	.	2a.2	+	.	.	1	.	.	+	.	+	+	
<i>Rumex crispus</i>	h	1.1	+	+	+	.	+	+	r	.	i	
<i>Lychnis flos-cuculi s. flos-cuculi</i>	h	.	.	r	+	r	1.1	+	.	r
<i>Potentilla reptans</i>	h	+	.	.	+	.	+	.	.	2	+	1	
<i>Rumex conglomeratus</i>	h	+	.	2a.2	+	r	.	.	.
<i>Juncus articulatus s. articulatus</i>	h	+	.	+	1.1	.	.	.
<i>Oenanthe silaifolia</i>	h
<i>Alopecurus geniculatus</i>	h	.	.	+	2a.2
<i>Bromus racemosus</i>	h	1.1	1.1	.	.
<i>Carex disticha</i>	h	1.1	1
<i>Carex hirta</i>	h	.	.	1.1	.	+
<i>Alopecurus pratensis s. pratensis</i>	h	.	.	+
<i>Myosotis laxa s. caespitosa</i>	h	+
Taxons généralistes des prairies (Arrhenatheretea elatioris + Agrostietea stoloniferae)																																			
<i>Holcus lanatus</i>	h	2a.2	2	2a.2	2b.2	1	2a.2	2b	+	+	2a.2	+	1	2	1	2b.2	2	2a.2	.	1	+	2a.2
<i>Plantago lanceolata</i>	h	2a.2	2	.	+	+	+	1	.	.	1.1	+	1	r	r	2a.2	+	1.1	.	.	+	+	+	.	.	r	
<i>Poa trivialis s. trivialis</i>	h	+	+	1.1	1.1	.	+	.	.	.	2a.2	1	.	1	.	2a.2	2	2a.2	+	2	2	2a.2	2	.	1.1	+	
<i>Trifolium repens</i>	h	2b.2	+	2a.2	+	.	+	+	.	.	1.1	.	+	+	+	+	2b.2	+	+	.	1.1	+	.	.	.	r	.	.	
<i>Trifolium pratense</i>	h	2b.2	.	+	.	.	+	+	.	.	2a.2	.	1	1	1	2a.2	.	+	.	.	2	1.1
<i>Ranunculus acris s. acris</i>	h	1.1	.	1.1	.	.	+	1	.	.	2a.2	1.1	1	+	.	.	.	+
<i>Lolium perenne</i>	h	2b.2	.	1.1	1.1	1.1
<i>Cerastium fontanum s. vulgare</i>	h	+	+	+	.	r	.	.	+	.	1.1
<i>Rumex acetosa s. acetosa</i>	h	+	r	r	+	.	+
Autres taxons																																			
<i>Elytrigia repens s. repens</i>	h	.	2	.	.	+	+	.	.	2a.2	.	1	.	1	.	.	.	2a.2	.	1	1	2a.2	2	2a.2	.	2	1	2b	2a.2	.	1	.	2a.2		
<i>Convolvulus sepium</i>	h	.	.	.	+	.	.	1	+	2a.2	.	2b.2	3	.	+	.	.	.	
<i>Festuca gr. rubra</i>	h	.	r	.	.	1	1	1	1	.	1	.	+	1	+	
<i>Iris pseudacorus</i>	h	r	1	+	.	+	.	r	r	+	.	.
<i>Lythrum salicaria</i>	h	.	.	1.1	2a.2	r	1.1	1	+	+	.	.
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	h	2	2a.2	2a	2	.	2	1.1
<i>Taraxacum sp.</i>	h	1.1	r	+	.	+	.	+	
<i>Carex flacca s. flacca</i>	h	+	.	.	+	2	+	2	
<i>Crepis capillaris</i>	h	+	r	.	.	.	+	.	.	.	+
<i>Geranium dissectum</i>	h	+	+	r	+	+
<i>Oenanthe crocata</i>	h	r	.	1.1	2a.2	r	+
<i>Parentucellia viscosa</i>	h	+	.	.	.	1.1	.	r	1.1
<i>Phragmites australis</i>	h	1.1	+	2a.2	r	2	.	.
<i>Trifolium dubium</i>	h	+	+	1	.	+

Inventaire et cartographie de la végétation de la RNR des étangs du Petit et du Grand Loc'h

Relevés	98	67	27	31	68	105	121	120	18	35	57	70	72	69	13	61	19	77	63	62	15	60	14	58	71	75	119	17	40	73	74	116				
<i>Hypericum tetrapterum</i>	h	r	.	r	+	.	.	2a		
<i>Bellis perennis</i>	h	+	1.1		
<i>Cirsium arvense</i>	h	+	r	.	+	1		
<i>Dactylis glomerata s. glomerata</i>	h	2a.2	2	1	+		
<i>Hypochaeris radicata</i>	h	1.1	r	r	+		
<i>Jacobaea vulgaris s. vulgaris</i>	h	1.1	1	1.1	+		
<i>Persicaria hydropiper</i>	h	+	.	+	r		
<i>Plantago major</i>	h	r	r	.	r	.	.		
<i>Poa pratensis s. pratensis</i>	h	+	+	1.1	
<i>Vicia segetalis</i>	h	1	1	
<i>Cirsium vulgare s. vulgare</i>	h	r	r	.	+	
<i>Convolvulus arvensis</i>	h	.	+	+	
<i>Erigeron floribundus</i>	h	.	r	.	r	
<i>Lycopus europaeus</i>	h	.	.	.	2a.2	+	
<i>Medicago lupulina</i>	h	+	1.1
<i>Medicago polymorpha</i>	h	+	+	
<i>Parapholis strigosa</i>	h	1.1	.	.	.	2b.2
<i>Rorippa sp.</i>	h
<i>Rumex x pratensis</i>	h	.	1	.	.	r
Autres taxons présents une fois		8	3	4	6	3	2	2	2	2	4	2	3	2	2	6	2	4	3	2	5	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		

Végétations des prés salés et autres végétations halophiles :

Relevés	76	59	45	48	117	42	64	65	66	50	51	56
Syntaxon	<i>Juncetum gerardii</i> (typicum)	<i>Juncetum gerardii</i> (puccinellietosum fasciculatae)	<i>Puccinellio distantis</i> - <i>Spergularietum salinae</i>			<i>Oenanthe lachenalii</i> - <i>Juncetum maritimi</i>	<i>Beto maritima</i> - <i>Agropyretum pungentis</i> (typicum)	<i>Beto maritima</i> - <i>Agropyretum pungentis</i> (var. à <i>Juncus maritimus</i>)		<i>Salicornietum pusillo</i> - <i>ramosissima</i> (puccinellietosum fasciculatae)	<i>Salicornietum pusillo</i> - <i>ramosissima</i> (typicum)	
Surface (m ²)	25	15	8	6	3.5	30	24	24	20	4	20	6
Recouvrement strate herbacée (%)	80	90	75	80	75	80	100	90	90	75	70	65
Hauteur moy. strate herbacée haute (cm)	40	25	25	20	15	90	60	70	60	5	4	15
Hauteur moy. strate herbacée basse (cm)	25	10	6	10	3	35	20	30	25	2	3	4
Taxons des prés salés hydrophiles à hygrophiles (<i>Asteretea tripolii</i>)												
<i>Juncus gerardii</i>	h	5	4	1.1	1.1	.	.	.	+	.	.	.
<i>Spergula marina</i>	h	.	.	2b.2	2a.2	3.3	.	.	.	2a.2	2b.2	r
<i>Puccinellia distans</i> s. <i>distans</i>	h	.	.	2a.2	2b.2
<i>Puccinellia fasciculata</i> s. <i>fasciculata</i>	h	.	1 cf.	2b.2	.	2b.2	.	.	.	+	.	.
<i>Samolus valerandi</i>	h	+
<i>Oenanthe lachenalii</i>	h	r
<i>Juncus maritimus</i>	h	r	+	.	.	.	3.3	.	+	+	.	.
<i>Beta vulgaris</i> s. <i>maritima</i>	h	1
<i>Lysimachia maritima</i>	h	1	1	.	.	.	2a.2
<i>Triglochin maritima</i>	h	r	+	+
<i>Tripolium pannonicum</i> s. <i>tripolium</i>	h	+	.	1.1	+	.	.
<i>Limonium</i> sp.	h	.	+
Taxons des prés salés mésohygrophiles (<i>Agropyron pungentis</i>)												
<i>Elytrigia acuta</i>	h	.	.	+	+	.	.	5	5	5	.	.
Taxons des salicorniaies (<i>Thero - Suaedetea splendentis</i>)												
<i>Salicornia europaea</i> s. <i>europaea</i> sub. <i>ramosissima</i>	h	.	.	2b.2	.	2b.2	4.4	4.4
Autres taxons												
<i>Atriplex prostrata</i>	h	.	.	+	.	.	2a.2	1	1	1	.	2a.2
<i>Agrostis stolonifera</i>	h	.	2	+	1.1	1.1	1.1
<i>Bolboschoenus maritimus</i> s. <i>maritimus</i>	h	2b.2	+	+	.	.	.
<i>Lotus glaber</i>	h	.	+	+	1.1
<i>Parapholis strigosa</i>	h	.	2	1.1	3.3
<i>Phragmites australis</i>	h	+	+	.	.	.	1.1	1.1
<i>Alopecurus bulbosus</i> s. <i>bulbosus</i>	h	.	2	+
<i>Plantago coronopus</i> s. <i>coronopus</i>	h	.	.	2a.2	2a.2
<i>Schedonorus arundinaceus</i> s. <i>arundinaceus</i>	h	.	1	.	1.1
Autres taxons présents une fois	0	0	0	2	0	4	0	2	0	0	0	0

Végétations des ourlets et mégaphorbiaies :

Relevés	7	11	26	12	28	90	112	94	97	108	114	126
Syntaxon	<i>cf. Ulici maritimi - Geranietum sanguinei</i>	<i>cf. Teucrio scorodoniae - Brachypodietum rupestris</i>	<i>Holco mollis - Pteridion aquilini</i>	<i>Irido pseudacori - Oenanthetum crocatae</i>					<i>Urtico dioicae - Phalaridetum arundinaceae</i>			<i>Junco acutiflori - Angelicetum sylvestris epilobetosum hirsuti</i>
Surface (m ²)	25	20	50	100	50	60	35	50	40	35	40	40
Recouvrement strate herbacée (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Hauteur moy. strate herbacée haute (cm)	45	60	160	180	120	180	80	120	110	100	120	150
Hauteur moy. strate herbacée basse (cm)	25	35	70	60	70	75	65	70	80	70	60	30
Taxons des ourlets dunaires (<i>Galio veri - Geranion sanguinei</i> et unités supérieures) et pelouses dunaires												
<i>Geranium sanguineum</i>	h	4.4
<i>Carex arenaria</i>	h	2a.2
<i>Festuca cf. arenaria</i>	h	2a.2
<i>Poterium sanguisorba</i>	h	1.1
<i>Galium arenarium</i>	h	1.1
<i>Anthyllis vulneraria s. vulneraria</i>	h	+
<i>Asperula cynanchica</i>	h	r
<i>Carex flacca s. flacca</i>	h	+
<i>Euphorbia segetalis s. portlandica</i>	h	+
<i>Poa pratensis s. irrigata</i>	h	+
<i>Rosa spinosissima s. spinosissima</i>	h	+
<i>Thymus drucei</i>	h	+
<i>Brachypodium rupestre s. rupestre</i>	h	.	4.4
Taxons des ourlets acidiphiles (<i>Melampyro pratensis - Holcetea mollis</i>)												
<i>Teucrium scorodonia</i>	h	.	2b.2
<i>Pteridium aquilinum</i>	h	.	2a.2	5.5
<i>Holcus × hybridus</i>	h	.	1.1	1.1
<i>Potentilla sterilis</i>	h	.	1.1
<i>Holcus mollis s. mollis</i>	h	.	2a.2
<i>Hypericum pulchrum</i>	h	.	+
Taxons des mégaphorbiaies (<i>Filipendulo ulmariae - Convolvuletea sepium</i>)												
<i>Oenanthe crocata</i>	h	.	.	.	5.5	3.3	4.4	2a.2	+	.	.	.
<i>Convolvulus sepium</i>	h	2a.2	1.1	2a.2	2a.2	2a.2	2b.2	2a
<i>Phalaris arundinacea s. arundinacea</i>	h	+	2a.2	3.3	4.4	3
<i>Epilobium hirsutum</i>	h	+	1.1	1.1	+	2b.2	1.1	+
<i>Angelica sylvestris s. sylvestris</i>	h	1.1	.	1.1	.	.	2b
<i>Cirsium palustre</i>	h	+	.	r
<i>Lysimachia vulgaris</i>	h	1.1	.	.	+
<i>Scrophularia auriculata s. auriculata</i>	h	1.1	.	.	+	.	.	.
<i>Eupatorium cannabinum s. cannabinum</i>	h	+
<i>Epilobium obscurum</i>	h	+
<i>Filipendula ulmaria</i>	h	1.1	.	.	.
<i>Hypericum tetrapterum</i>	h	+

Relevés	7	11	26	12	28	90	112	94	97	108	114	126	
Taxons des cariçaies et roselières (<i>Phragmito australis</i> - <i>Magnocaricetea elatae</i>)													
<i>Iris pseudacorus</i>	h	.	.	.	1.1	3.3	2a.2	2a.2	2b.2	.	1.1	.	2b
<i>Lythrum salicaria</i>	h	.	.	.	+	2a.2	+	.	+	r	+	.	2b
<i>Phragmites australis</i>	h	.	.	.	1.1	.	.	1.1	+	2a.2	1.1	4	1
<i>Carex riparia</i>	h	1.1	1.1	+	1	.
<i>Bolboschoenus maritimus s. maritimus</i>	h	+	+	.	1.1	.	.
<i>Solanum dulcamara v. dulcamara</i>	h	.	.	.	2a.2	+	1.1
<i>Lycopus europaeus</i>	h	+	.	+	.	.	.	1
<i>Cyperus longus</i>	h	3.3
<i>Scutellaria galericulata</i>	h	1.1
Autres taxons													
<i>Urtica dioica</i>	h	.	.	1.1	2a.2	+	1.1	.	+	2a.2	2a.2	1	.
<i>Mentha aquatica</i>	h	2a.2	2b.2	2a.2	1.1	1.1	.	+	1
<i>Rubus sp.</i>	h	+	1.1	2a.2	1.1	+	.	.	1.1
<i>Pulicaria dysenterica</i>	h	2a.2	1.1	2b.2	2a.2	1.1	.	.	2a
<i>Holcus lanatus</i>	h	+	.	.	1.1	.	1.1	+	+
<i>Lotus pedunculatus</i>	h	+	+	.	2a.2	.	.	.	1
<i>Juncus acutiflorus</i>	h	+	.	.	+	.	.	.	2b
<i>Cirsium arvense</i>	h	.	.	.	+	.	.	.	1.1	.	1.1	+	.
<i>Dactylis glomerata s. glomerata</i>	h	+	2a.2	.	1.1	.	.	.	+
<i>Agrostis stolonifera v. stolonifera</i>	h	1.1	1.1	1.1	.	.	.	1
<i>Arrhenatherum elatius s. bulbosum x s. elatius</i>	h	+	1.1	+
<i>Galium aparine</i>	h	1.1	.	+	+	.	.	.
<i>Poa trivialis s. trivialis</i>	h	.	.	.	1.1	.	+	.	+
<i>Rumex conglomeratus</i>	h	+	+	+
<i>Schedonorus arundinaceus s. arundinaceus</i>	h	1.1	+	.	+
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	h	1.1	+
<i>Epilobium parviflorum</i>	h	+	.	.	+
<i>Erigeron floribundus</i>	h	+	+	.	.	.
<i>Galium elongatum</i>	h	+	1.1
<i>Helosciadium nodiflorum</i>	h	2b.2	1.1
<i>Juncus effusus</i>	h	1.1	.	.	+
<i>Luzula campestris s. campestris</i>	h	+	1.1
<i>Plantago lanceolata</i>	h	2a.2	+
<i>Ranunculus repens</i>	h	+	.	+
<i>Rumex acetosa s. acetosa</i>	h	+	+
Autres taxons présents une fois		8	9	0	0	1	2	1	3	0	0	1	1

Végétations des fourrés :

Relevés	8	41	89	29	104	39	96	
Syntaxon	<i>cf. Ulici maritimi - Prunetum spinosae</i>		<i>Ulici europaei - Prunetum spinosae</i>	Grpt. à <i>Oenanthe crocata</i> et <i>Salix atrocinerea</i>	Grpt. à <i>Iris pseudacorus</i> et <i>Salix atrocinerea</i>	<i>Epipactido palustris - Salicetum atrocinerea</i>		
Surface (m ²)	100	50	75	400	750	80	200	
Recouvrement strate arbustive haute (%)	-	-	-	90	90	-	90	
Recouvrement strate arbustive basse (%)	100	100	100	-	10	90	10	
Recouvrement strate herbacée (%)	25	5	20	60	55	85	60	
Recouvrement strate bryo-lichénique (%)	30	20	75	15	20	-	15	
Hauteur moy. strate arbustive haute (m)	-	-	-	7	8	-	6	
Hauteur moy. strate arbustive basse (m)	1.5	1.5	2	-	3	5	1.5	
Hauteur moy. strate herbacée haute (cm)	-	-	45	70	100	70	80	
Hauteur moy. strate herbacée basse (cm)	10	25	10	25	30	25	35	
Taxons des fourrés mésophiles (<i>Lonicerion periclymeni</i> et unités supérieures)								
<i>Prunus spinosa</i>	a2/h	5.5/+	5.5/+	4.4/1.1	.	.	./+	2a.2/1.1
<i>Ulex europaeus s. europaeus</i> écomorph. maritime	a2	.	2a.2
<i>Ulex europaeus s. europaeus</i>	a2	.	.	2b.2
<i>Lonicera periclymenum s. periclymenum</i>	h	.	.	1.1	r	.	.	.
<i>Iris foetidissima</i>	h	+
<i>Pteridium aquilinum</i>	h	.	.	1.1
<i>Sambucus nigra</i>	a2	.	.	1.1	.	r	.	.
<i>Corylus avellana</i>	a1	.	.	.	1.1	.	.	.
<i>Crataegus monogyna</i>	a2	.	.	1.1
Taxons des fourrés hydro- à hygrophiles (<i>Alno glutinosae - Salicion cinerea</i> + <i>Dioscoreo communis - Salicion atrocinerea</i>)								
<i>Salix atrocinerea</i>	a1/a2	.	.	.	5.5/.	5.5/2a.2	./5.5	5.5/.
Taxons des fourrés hygrophiles (<i>Dioscoreo communis - Salicion atrocinerea</i>) et taxons associés (<i>Filipendulo - Convolvuletea</i>)								
<i>Angelica sylvestris s. sylvestris</i>	h	1.1	+	+
<i>Convolvulus sepium</i>	h	+	1.1	1.1
<i>Oenanthe crocata</i>	h	.	.	.	2a.2	.	+	+
<i>Epilobium hirsutum</i>	h	+	.
<i>Hypericum tetrapterum</i>	h	+	.
Taxons des fourrés hydrophiles (<i>Alno glutinosae - Salicion cinerea</i>) et taxons associés (<i>Phragmito - Magnocaricetea</i>)								
<i>Iris pseudacorus</i>	h	.	.	.	1.1	1.1	2a.2	2a.2
<i>Lycopus europaeus</i>	h	.	.	.	+	+	2a.2	1.1
<i>Lythrum salicaria</i>	h	.	.	.	+	+	1.1	1.1
<i>Phragmites australis</i>	h	.	.	.	r	1.1	.	1.1
<i>Solanum dulcamara v. dulcamara</i>	h	.	.	.	1.1	1.1	+	+
<i>Bolboschoenus maritimus s. maritimus</i>	h	1.1	+
<i>Carex paniculata</i>	h	3.3	.	+
<i>Carex riparia</i>	h	1.1	.	1.1
<i>Scutellaria galericulata</i>	h	+	r
<i>Carex cf. acutiformis</i>	h	.	.	.	1.1	.	.	.
<i>Phalaris arundinacea s arundinacea</i>	h	1.1

Relevés	8	41	89	29	104	39	96
Taxons des bas marais dunaires							
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	h	2a.2	1.1
<i>Carex flacca s. flacca</i>	h	2b.2	.
<i>Juncus maritimus</i>	h	.	+	.	.	r	.
<i>Juncus articulatus s. articulatus</i>	h	+	.
Taxons des forêts (<i>Carpino betuli</i> - <i>Fagetea sylvaticae</i>) et ourlets associés							
<i>Hedera helix/hibernica</i>	a1/h	./2b.2	.	./2a.2	1.1/2a.2	+/+	./1.1
<i>Rubus sp.</i>	h	+	1.1	2a.2	1.1	1.1	1.1
<i>Athyrium filix-femina</i>	h	.	.	.	2a.2	1.1	.
<i>Dryopteris carthusiana</i>	h	.	.	.	1.1	2a.2	.
<i>Geranium robertianum</i>	h	+	+
<i>Quercus robur</i>	h	r	r
<i>Arum italicum s. neglectum</i>	h	.	r
<i>Arum maculatum</i>	h	r
<i>Asplenium scolopendrium</i>	h	r
<i>Carex remota</i>	h	.	.	.	2b.2	.	.
<i>Dryopteris dilatata</i>	h	.	.	.	+	.	.
<i>Fraxinus excelsior</i>	h	.	.	.	r	.	.
<i>Glechoma hederacea</i>	h	.	.	1.1	.	.	.
<i>Hypericum androsaemum</i>	h	.	.	.	r	.	.
<i>Osmunda regalis</i>	h	r	.
Autres taxons							
<i>Galium palustre/elongatum</i>	h	.	.	.	+	+	1.1
<i>Mentha aquatica</i>	h	.	.	.	+	1.1	2a.2
<i>Agrostis stolonifera</i>	h	2a.2
<i>Carex distans</i>	h	1.1
<i>Carex otrubae</i>	h	2a.2
<i>Cirsium arvense</i>	h	r	+
<i>Equisetum arvense</i>	h	r	.	.	1.1	.	.
<i>Helosciadium nodiflorum</i>	h	.	.	.	+	.	.
<i>Erigeron floribundus</i>	h	r	+
<i>Lychnis flos-cuculi s. flos-cuculi</i>	h	2a.2	+
<i>Poa trivialis s. trivialis</i>	h	.	.	.	+	.	1.1
<i>Pulicaria dysenterica</i>	h	r	1.1
<i>Ranunculus repens</i>	h	.	.	.	2a.2	1.1	.
<i>Rumex conglomeratus</i>	h	r	r
<i>Urtica dioica</i>	h	+	+
Autres taxons présents une fois		2	0	2	3	2	4

Végétations des forêts :

Relevés	22	24	21	23	25	32	30	
Syntaxon		<i>Pyro cordatae - Quercetum roboris</i>		<i>Carpino betuli - Fagion sylvaticae</i>		<i>Aro neglecti - Ulmetum minoris</i>	<i>Fraxino excelsioris - Quercion roboris</i>	
Surface (m ²)	600	350	600	750	300	350	250	
Recouvrement strate arborée (%)	70	75	80	90	70	95	80	
Recouvrement strate arbustive haute (%)	-	-	-	-	50	-	-	
Recouvrement strate arbustive basse (%)	40	20	20	15	-	25	70	
Recouvrement strate herbacée (%)	60	65	70	80	75	85	75	
Recouvrement strate bryo-lichénique (%)	5	15	5	10	-	-	10	
Hauteur strate arborée (m)	15	15	18	20	18	14	15	
Hauteur moy. strate arbustive haute (m)	-	-	-	-	7	-	-	
Hauteur moy. strate arbustive basse (m)	4	4	3	4	-	2.5	6	
Hauteur moy. strate herbacée haute (cm)	90	90	60	50	60	45	35	
Hauteur moy. strate herbacée basse (cm)	40	30	30	15	15	20	15	
Taxons des forêts mésophiles à mésohygrophiles (<i>Quercetea robori-petraeae</i> + <i>Carpino betuli</i> - <i>Fagetea sylvaticae</i>) et taxons associés								
<i>Quercus robur</i>	A/h	4.4/.	4.4/+	4.4/1.1	2b.2/.	1.1/.	4.4/+	3.3/1.1
<i>Pyro cordata</i>	a2/h	2a.2/+	1.1/.	2a.2/.	r/r	.	.	.
<i>Frangula alnus s. alnus</i>	a2	.	r	+
<i>Ulex europaeus s. europaeus</i>	a2	+	1.1
<i>Teucrium scorodonia</i>	h	1.1	1.1	2a.2	.	.	+	.
<i>Agrostis x murbeckii</i>	h	.	+	+
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	h	.	r	r
<i>Holcus mollis s. mollis</i>	h	.	+
<i>Agrostis curtisii</i>	h	.	+
<i>Ilex aquifolium</i>	a2/h	+/r	1.1/.	+/+	+/+	.	+/.	.
<i>Fagus sylvatica</i>	A/a2/h	.	./2a.2/.	.	4.4/2a.2/1.1	.	.	././r
<i>Prunus avium</i>	a2/h	.	r/r	.	./r	.	.	.
<i>Ulmus minor</i>	A/a1/a2/h	4.4/2b.2/./2a.2	2b.2/./2b.2/.	3.3/./1.1/.
<i>Dioscorea communis</i>	h	r	.	r	.	1.1	2a.2	.
<i>Ruscus aculeatus</i>	h	.	r	.	.	2a.2	1.2	.
<i>Iris foetidissima</i>	h	+	1.1	.
<i>Urtica dioica</i>	h	+	1.1	.
<i>Primula vulgaris</i>	h	+	.	+
<i>Fraxinus excelsior</i>	A/h	./r	2a.2/1.1
<i>Corylus avellana</i>	a2/h	+/.	.	.	./r	.	.	3.3/.
<i>Lonicera periclymenum s. periclymenum</i>	a2/h	2a.2/2b.2	+/2b.2	1.1/2b.2	./2a.2	.	./+	./1.1
<i>Pteridium aquilinum</i>	h	2b.3	2a.2	2a.2	1.1	+	1.1	.
<i>Rubus sp.</i>	h	2a.2	2a.2	4.4	2a.2	1.1	1.1	2a.2
<i>Hedera helix/hibernica</i>	A/a1/a2/h	1.1/./2a.2/.	1.1/./2a.2/2a.2	1.1/./2a.2/2a.2	1.1/./+/4.4	1.1/3.3/./4.4	1.1/./1.1/4.4	+././1.1/3.3
<i>Castanea sativa</i>	A/a2/h	1.1/2a.2/+	2b.2/1.1/+	2b.2/1.1/1.1	./+/+	.	.	././+
<i>Crataegus monogyna</i>	a1/a2/h	.	.	./1.1/+	.	1.1/./.	./+/r	././.
<i>Prunus spinosa</i>	a1/a2/h	+./.	./1.1/r	./2a.2/+
<i>Sambucus nigra</i>	a1/a2/+	1.1/.	./+	.
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	h	+	+	.
<i>Dryopteris affinis cf. s. affinis</i>	h	.	.	.	h	r	.	r
<i>Dryopteris filix-mas</i>	h	r	.	1.1
<i>Geranium robertianum</i>	h	2a.2	1.1
<i>Asplenium scolopendrium</i>	h	2a.2	.	.
<i>Athyrium filix-femina</i>	h	1.1
<i>Bryonia dioica</i>	h	+	.
<i>Carex pilulifera s. pilulifera</i>	h	.	.	+
<i>Geum urbanum</i>	h	+	.
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	h	.	.	+
<i>Rosa canina aggr.</i>	h	+	.	.
<i>Stellaria holostea</i>	h	+	.
<i>Umbilicus rupestris</i>	h	.	.	.	r	.	.	.
<i>Viola riviniana</i>	h	1.1	.
Autres taxons								
<i>Dactylis glomerata s. glomerata</i>	h	.	+	r	.	.	+	+
<i>Prunus laurocerasus</i>	a2/h	1.1/.	.	1.1/+/r
Autres taxons présents une fois								
	2	2	0	2	0	3	6	

Végétations piétinées et commensales de cultures:

Relevés	93	92	91
Syntaxon	<i>Lolium perennis</i> - <i>Plantagininetum coronopodis</i>	<i>Poa annua</i> - <i>Plantagininetum coronopodis</i>	<i>cf. Spargano angustifolium</i> - <i>Chrysanthemum segetum</i>
Surface (m ²)	6	3	8
Recouvrement total (%)	90	50	95
Hauteur moy. strate herbacée haute (cm)	20	10	45
Hauteur moy. strate herbacée basse (cm)	5	3	-
Taxons des pelouses mésophiles vivaces piétinées (<i>Lolium perennis</i> - <i>Plantagininetum majoris</i> et unités supérieures)			
<i>Lolium perenne</i>	h 4.4	+	.
<i>Plantago lanceolata</i>	h 1.1	+	.
<i>Trifolium repens</i>	h 2b.2	.	.
<i>Plantago major</i>	h 1.1	.	.
<i>Dactylis glomerata s. glomerata</i>	h 1.1	.	.
<i>Bromus hordeaceus s. hordeaceus</i>	h +	.	.
Taxons des pelouses mésophiles annuelles piétinées (<i>Polygonum arenastrum</i> - <i>Coronopodium squamatum</i> et unités supérieures)			
<i>Plantago coronopus s. coronopus</i>	h 1.1	2b.2	.
<i>Poa annua</i>	h +	2b.2	.
<i>Polygonum aviculare s. depressum</i>	h .	2a.2	.
<i>Spargula rubra</i>	h .	2a.2	.
<i>Matricaria discoidea</i>	h .	2a.2	.
Taxons des communautés annuelles commensales des cultures (<i>Stellarietea mediae</i>)			
<i>Glebionis segetum</i>	h .	.	4.4
<i>Tripleurospermum inodorum</i>	h .	.	2a.2
<i>Avena fatua s. fatua</i>	h .	.	1.1
<i>Chenopodium album</i>	h .	.	1.1
<i>Fumaria muralis</i>	h .	.	1.1
<i>Kickxia elatine s. elatine</i>	h .	.	1.1
<i>Polygonum aviculare</i>	h .	.	1.1
<i>Echinochloa crus-galli</i>	h .	.	+
<i>Ervilia hirsuta</i>	h .	.	+
<i>Fallopia convolvulus</i>	h .	.	+
<i>Lysimachia arvensis s. arvensis</i>	h .	.	+
<i>Misopates orontium</i>	h .	.	+
<i>Stellaria media</i>	h .	.	+
<i>Sonchus asper s. asper</i>	h .	.	+
<i>Sonchus oleraceus</i>	h .	.	+
<i>Veronica agrestis</i>	h .	.	+
<i>Vicia segetalis</i>	h .	.	+
<i>Viola arvensis</i>	h .	.	+
Autres taxons			
<i>Rumex pulcher s. pulcher</i>	h 1.1	r	.
<i>Ceratochloa cathartica</i>	h 1.1	.	+
<i>Raphanus raphanistrum s. landra</i>	h .	.	2a.2
<i>Holcus × hybridus</i>	h .	.	1.1
<i>Lapsana communis</i>	h .	.	1.1
<i>Trifolium arvense</i>	h .	.	1.1
<i>Erodium cicutarium s. cicutarium</i>	h .	+	.

Végétations des friches rudérales :

Relevés	20	79	80
Syntaxon	<i>Dauco carotae - Melilotion albi</i>	<i>Laguro ovati - Brometum rigidi</i>	<i>Geranio mollis - Hordeetum murini</i>
Surface (m ²)	40	15	20
Recouvrement total (%)	100	85	90
Hauteur moy. strate herbacée haute (cm)	110	40	50
Hauteur moy. strate herbacée basse (cm)	60	15	25
Taxons des friches vivaces du <i>Dauco carotae - Melilotion albi</i> et unités supérieures			
<i>Daucus carota v. carota</i>	h 2a.2	.	.
<i>Foeniculum vulgare s. vulgare</i>	h 1.1	.	.
<i>Artemisia vulgaris</i>	h +	.	.
<i>Picris hieracioides</i>	h +	.	.
<i>Helminthotheca echioides</i>	h +	.	.
<i>Urtica dioica</i>	h +	.	.
<i>Cirsium arvense</i>	h +	.	.
Taxons des friches annuelles dunaires du <i>Laguro ovati - Bromion rigidi</i> et unités supérieures			
<i>Anisantha diandra</i>	h .	3	1
<i>Raphanus raphanistrum s. landra</i>	h 2b.3	1	+
<i>Hordeum murinum s. murinum</i>	h .	.	4
<i>Avena barbata s. barbata</i>	h .	1	.
Taxons des prairies			
<i>Dactylis glomerata s. glomerata</i>	h 1.1	1	+
<i>Arrhenatherum elatius</i>	h 1.1	+	+
<i>Plantago lanceolata</i>	h r	+	+
<i>Holcus lanatus</i>	h 3.3	+	.
<i>Bromus hordeaceus s. hordeaceus</i>	h .	1	+
<i>Rumex crispus</i>	h .	+	+
<i>Lolium perenne</i>	h .	.	2a
<i>Potentilla × mixta</i>	h .	2b	.
<i>Trifolium repens</i>	h .	.	+
<i>Carex hirta</i>	h +	.	.
<i>Lotus pedunculatus</i>	h +	.	.
<i>Pulicaria dysenterica</i>	h +	.	.
<i>Rumex conglomeratus</i>	h +	.	.
Autres taxons			
<i>Geranium dissectum</i>	h +	+	+
<i>Convolvulus arvensis</i>	h 1.1	.	+
<i>Lysimachia arvensis s. arvensis</i>	h r	+	.
<i>Vicia segetalis</i>	h 1.1	2b	.
<i>Medicago arabica</i>	h .	2a	2b
<i>Medicago polymorpha</i>	h .	+	+
<i>Poa pratensis s. irrigata</i>	h .	1	1
<i>Vicia sativa</i>	h +	2b	.
Autres taxons présents une fois	9	2	2

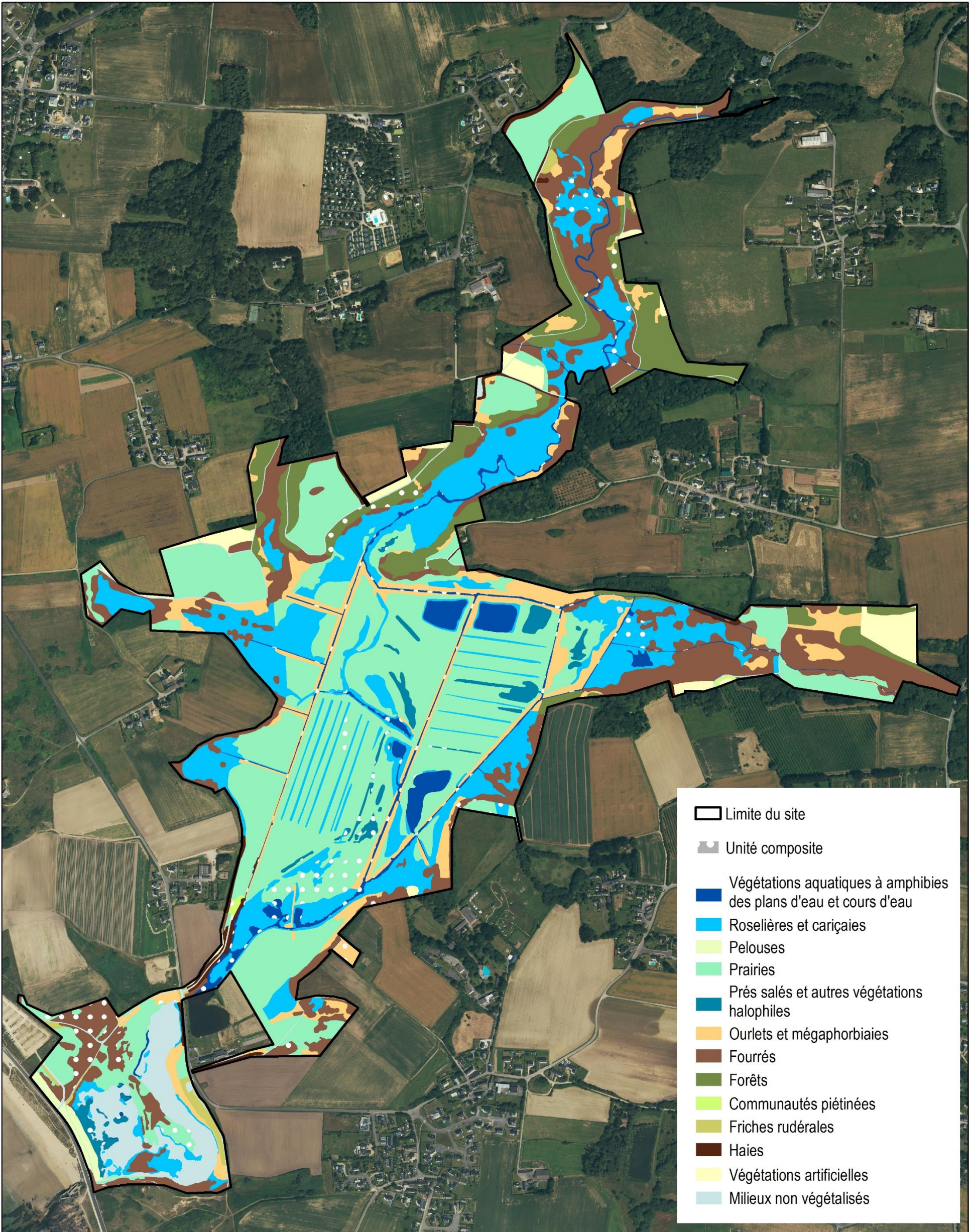
Annexe 3 : Annexe cartographique

- carte des grands types de milieux au 1/7 500 (annexe 3a) ;
- carte des habitats d'intérêt communautaires au 1/7 500 (annexe 3b) ;
- carte de l'état de conservation des habitats au 1/7 500 (annexe 3c) ;
- carte de l'embroussaillage des milieux au 1/7 500 (annexe 3d) ;
- carte des groupements végétaux au 1/2 500, 6 dalles (annexe 3e).

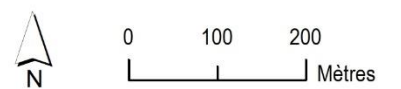
Annexe 3a :

**Cartographie de la végétation de la
Réserve naturelle régionale des étangs du Loc'h (1/7 500)**

Carte des grands types de milieux



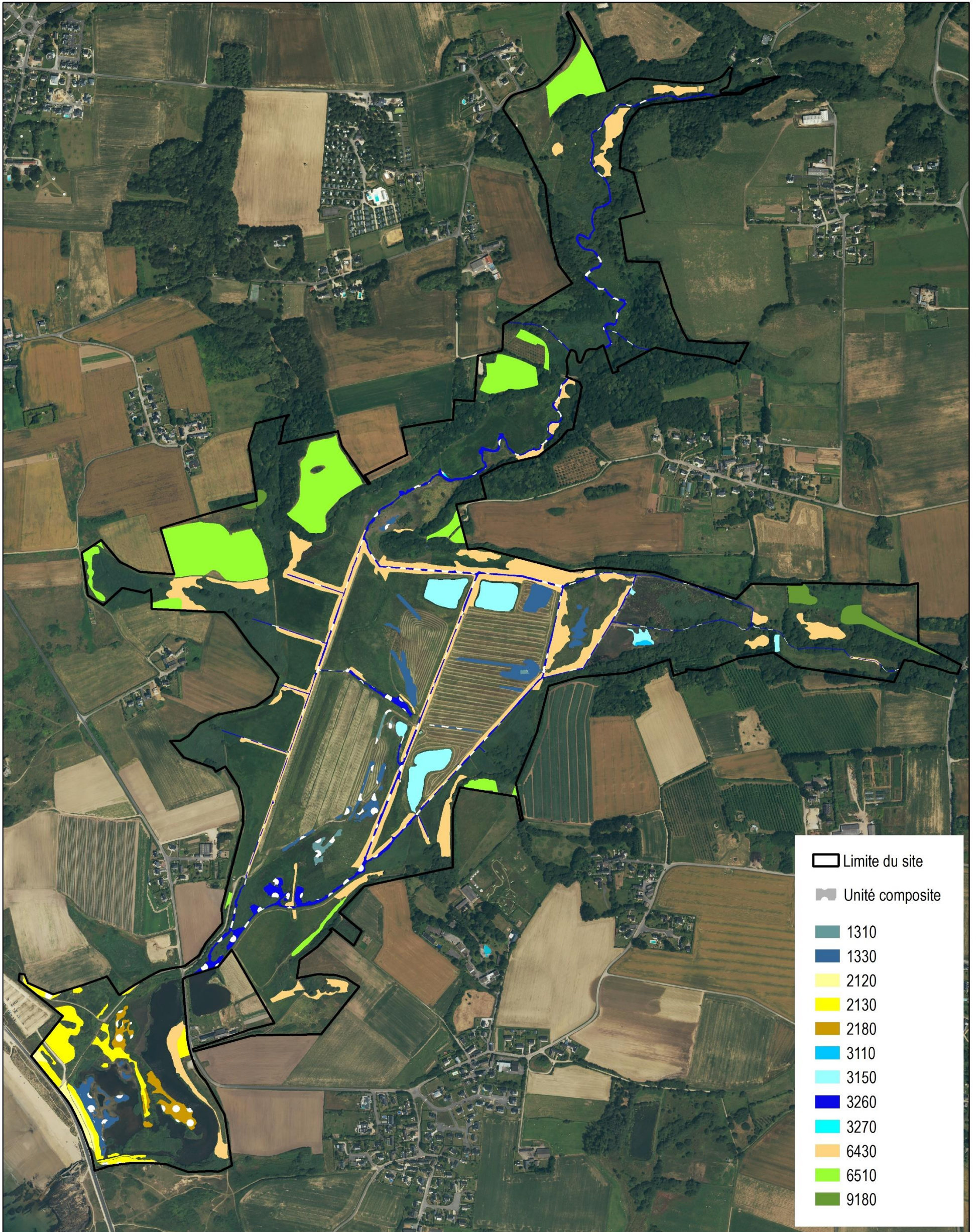
Sources :
Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes
Conservatoire botanique national de Brest - 2021



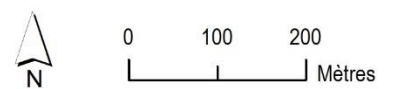
Annexe 3b :

**Cartographie de la végétation de la
Réserve naturelle régionale des étangs du Loc'h (1/7 500)**

Carte des habitats d'intérêt communautaire



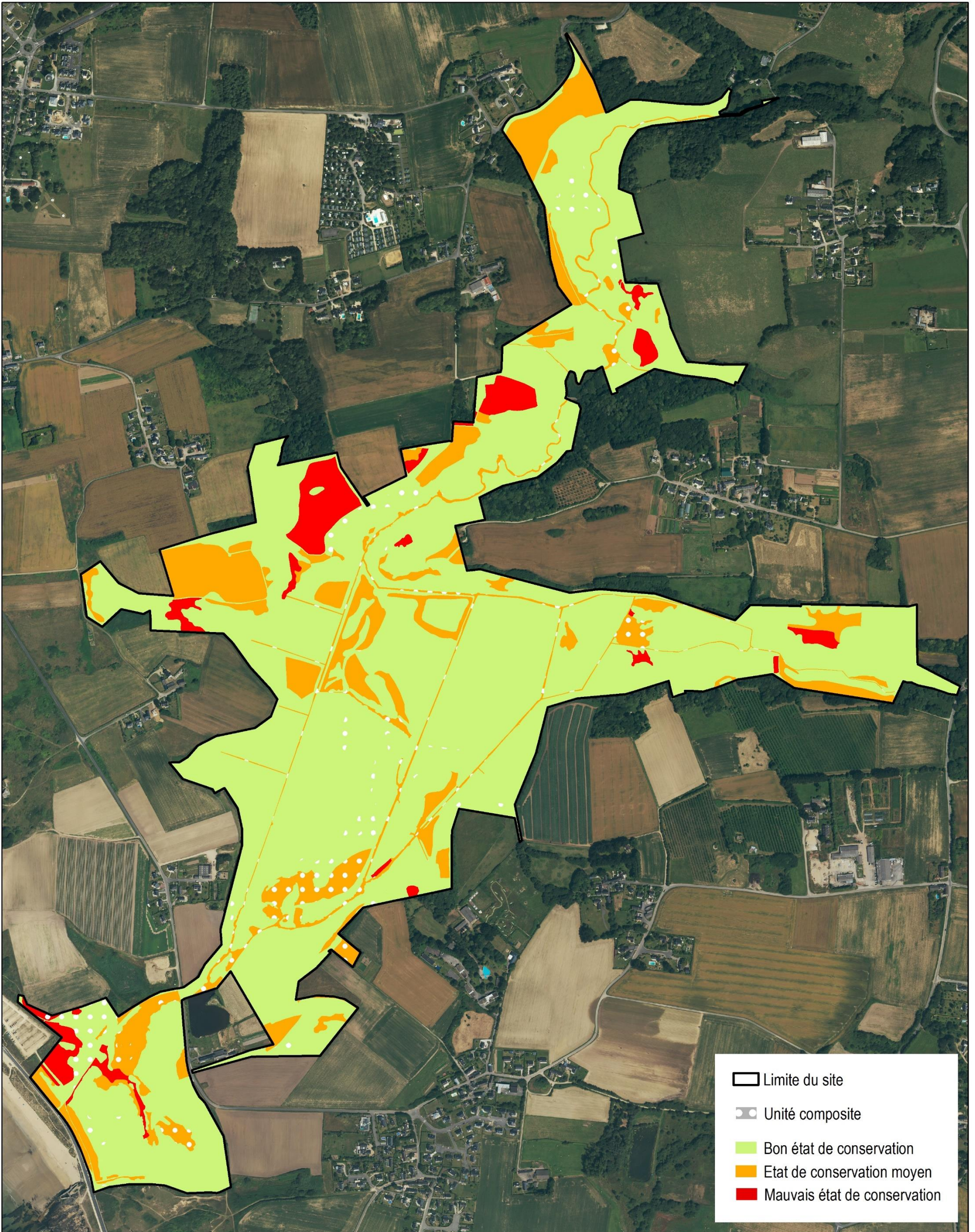
Sources :
Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes
Conservatoire botanique national de Brest - 2021



Annexe 3c :

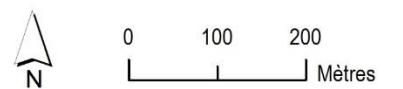
**Cartographie de la végétation de la
Réserve naturelle régionale des étangs du Loc'h (1/7 500)**

Carte de l'état de conservation des habitats



- Limite du site
- Unité composite
- Bon état de conservation
- Etat de conservation moyen
- Mauvais état de conservation

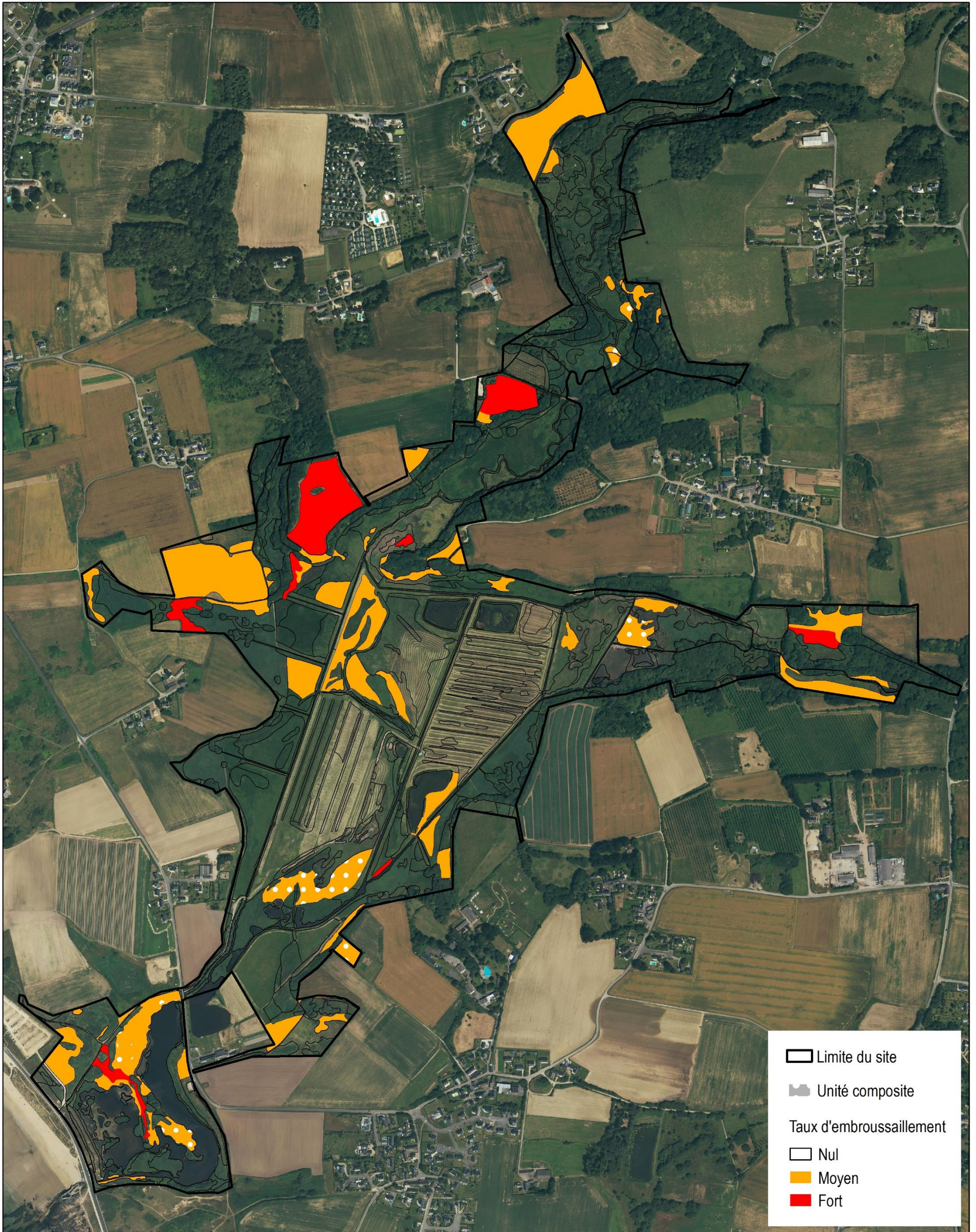
Sources :
Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes
Conservatoire botanique national de Brest - 2021



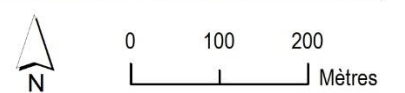
Annexe 3d :

Cartographie de la végétation de la Réserve naturelle régionale des étangs du Loc'h (1/7 500)

Carte de l'embroussaillage

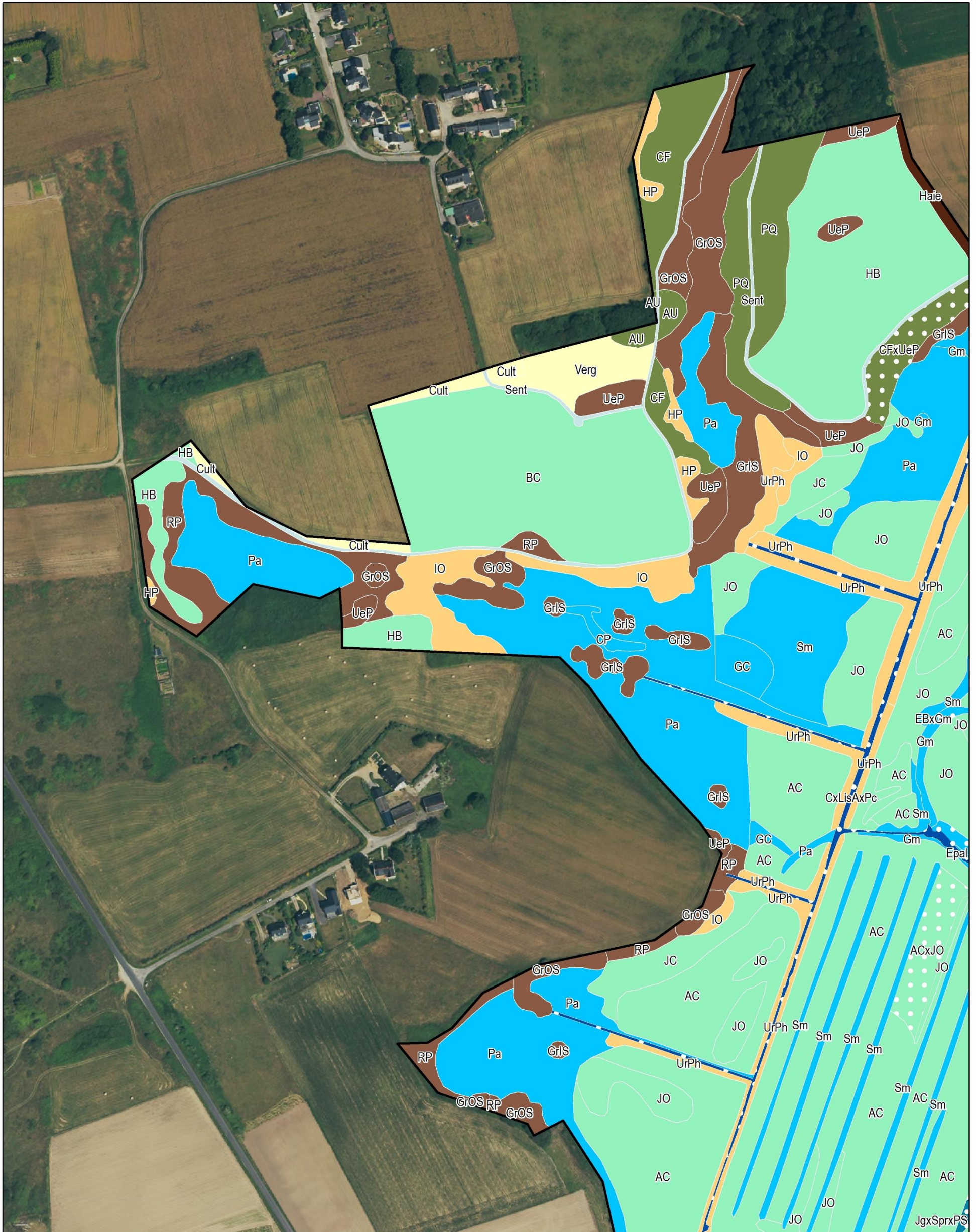


Sources :
Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes
Conservatoire botanique national de Brest - 2021

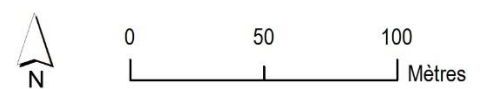




Cartographie de la végétation de la Réserve naturelle régionale des étangs du Loc'h (1/2 500) Carte des groupements végétaux (dalle 2)

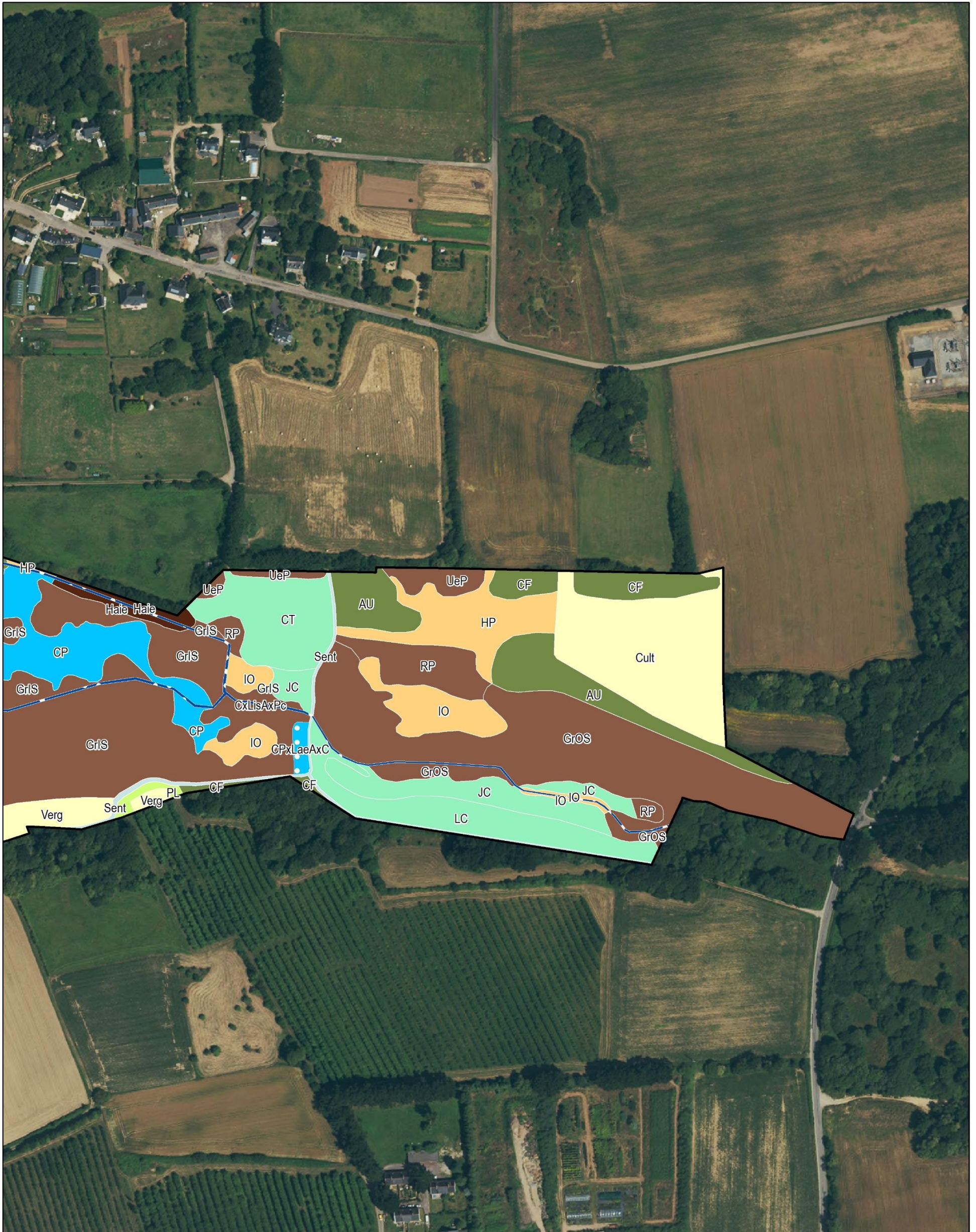


Sources :
Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes
Conservatoire botanique national de Brest - 2021

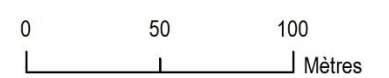




Cartographie de la végétation de la
Réserve naturelle régionale des étangs du Loc'h (1/2 500)
Carte des groupements végétaux (dalle 4)

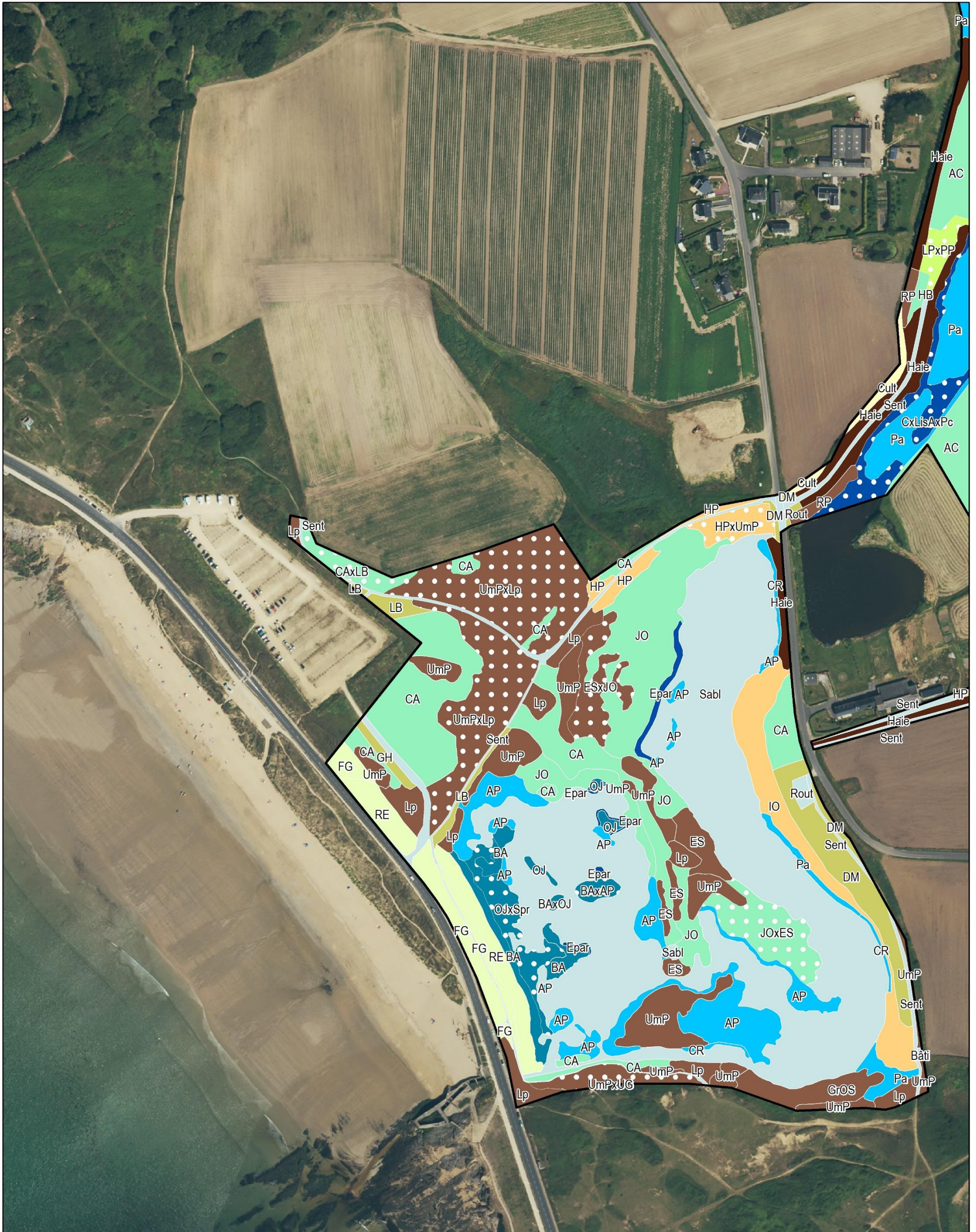


Sources :
Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes
Conservatoire botanique national de Brest - 2021

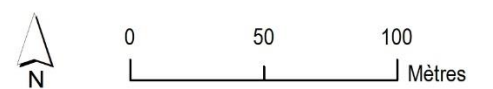




Cartographie de la végétation de la Réserve naturelle régionale des étangs du Loc'h (1/2 500) Carte des groupements végétaux (dalle 5)

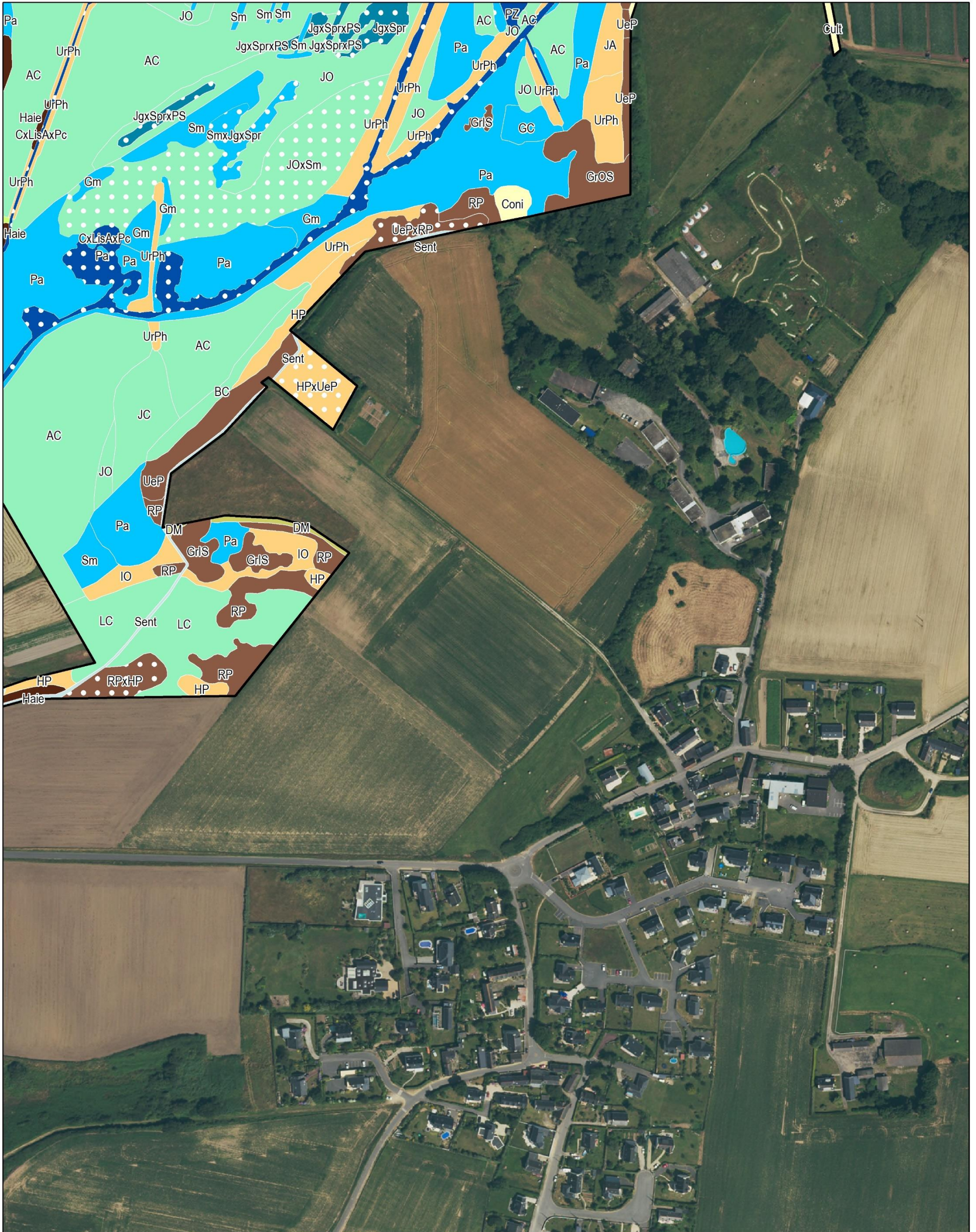


Sources :
Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes
Conservatoire botanique national de Brest - 2021

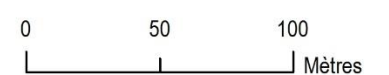




Cartographie de la végétation de la Réserve naturelle régionale des étangs du Loc'h (1/2 500) Carte des groupements végétaux (dalle 6)



Sources :
Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes
Conservatoire botanique national de Brest - 2021






CONSERVATOIRE
BOTANIQUE
NATIONAL
DE BREST

Cartographie de la végétation de la Réserve naturelle régionale des étangs du Loc'h (1/2 500)

Légende de la carte des groupements végétaux (n°1)



REGION
BRETAGNE

Fédération Départementale
des Chasseurs de Morbihan

Morbihan

Limite du site

Unité simple

Unité composite

Végétations aquatiques à amphibies des plans d'eau et cours d'eau

- Be** Pelouse annuelle amphibie à Bident penché
Bidentetum cernuae
- C** Herbier enraciné des eaux douces faiblement courantes à Callitriche à angles obtus
Callitricetum obtusangulae
- Em** Pelouse vivace amphibie à Scirpe à tiges nombreuses
Eleocharitetum multicaulis
- Epar** Pelouse amphibie des vases saumâtres à Petit Scirpe
Eleocharitetum parvulae
- GrRO** Pelouse annuelle amphibie à Rorippe des marais et Chénopode glauque
Groupement à *Rorippa palustris* et *Oxybasis glauca*
- LaeA** Voile flottant à Lentille d'eau minuscule (contexte d'eaux stagnantes)
Lemno minusculae - *Azolletum filiculoidis*
- LisA** Voile flottant à Lentille d'eau minuscule (contexte d'eaux courantes)
Lemno minoris - *Azolletum filiculoidis*
- Pe** Herbier enraciné des eaux douces faiblement courantes à Potamot crépu
Potametum crispi
- PZ** Herbier enraciné des eaux saumâtres à Zannichellie pédicellée
Parvopotamo - *Zannichellietum pedicellatae*
- Rb** Herbier enraciné des eaux saumâtres à Renoncule de Baudot
Ranunculetum baudotii

Roselières et cariçaies

- AP** Roselière subhalophile à Roseau commun
Astero tripolii - *Phragmitetum communis*
- CP** Cariçaie à Laïche paniculée
Caricetum acutiformi - *paniculatae*
- CR** Cariçaie/roselière des vases molles à Laïche faux-souchet et Iris faux-acore
Carici pseudocyperi - *Rumicion hydrolapathi*
- EB** Roselières subhalophiles à Jonc-des-chaisiers glauque
Eleocharito palustris - *Bolboschoenetum maritimi*
- Epal** Roselière à Scirpe des marais
Eleocharitetum palustris
- GC** Cariçaie à Laïche des rives
Galio palustris - *Caricetum ripariae*
- Gm** Roselière à Glycérie aquatique
Glycerietum maximae
- Pa** Roselière à Roseau commun
Phragmitetum australis
- Sm** Roselières subhalophiles à Scirpe maritime
Scirpetum maritimi
- Tl** Roselière à Massette à larges feuilles
Typhetum latifoliae



Cartographie de la végétation de la
Réserve naturelle régionale des étangs du Loc'h (1/2 500)
Légende de la carte des groupements végétaux (n°2)



Pelouses

- FG Pelouse des dunes semi-fixées à Fétuque à feuilles de jonc et Gaillet des sables
Festuco dumetorum - Galietum arenarii
- RE Pelouse des dunes fixées à Rosier pimprenelle et Raisin de mer
Roso spinosissimae - Ephedretum distachyae

Prairies

- AC Prairie hygrophile subhalophile à Agrostide stolonifère et Laïche à épis distants
Agrostio stoloniferae - Caricetum vikingensis
- BC Prairie mésophile acidocline fauchée à Fromental élevé et Brome mou
Brachypodio rupestris - Centaureion nemoralis
- CA Prairie mésoxérophile arrière-dunaire à Fromental élevé
Carici arenariae - Arrhenatherion elatioris
- CT Prairie mésophile acidocline pâturée à Camomille romaine et Trèfle blanc
Chamaemelo nobilis - Trifolietum repentis
- HB Prairie mésophile eutrophile fauchée à Grande Berce et Brome mou
Heracleo sphondylii - Brometum mollis
- JC Prairie hygrophile acidocline à Jonc à fleurs aiguës et Crételle
Junco acutiflori - Cynosuretum cristati
- JO Prairie hydrophile subhalophile à Jonc de Gérard et Oenanthe fistuleuse
Junco gerardi - Oenanthetum fistulosae
- LC Prairie mésohygrophile acidocline à Lotier des fanges et Crételle
Loto pedunculati - Cynosuretum cristati

Prés salés et autres végétations halophiles

- BA Pré-salé mésohygrophile à Betterave maritime et Chiendent du littoral
Beto maritimae - Agropyretum pungentis
- Jg Pré-salé hygrophile à Jonc de Gérard
Juncetum gerardii
- OJ Pré-salé hygrophile à Oenanthe de Lachenal et Jonc maritime
Oenantho lachenalii - Juncetum maritimi
- PS Pré-salé hydrophile à Puccinellie distante et Spergulaire marine
Puccinellio distantis - Spergularietum salinae
- Spr Végétation annuelle halophile à Salicorne rameuse
Salicornietum pusillo - ramosissimae

Ourllets et mégaphorbiaies

- HP Ourlet mésophile à Fougère aigle
Holco mollis - Pteridion aquilini
- IO Mégaphorbiaie à Iris faux-acore et Oenanthe safranée
Irido pseudacori - Oenanthetum crocatae
- JA Mégaphorbiaie à Jonc à fleurs aiguës et Angélique sauvage
Junco acutiflori - Angelicetum sylvestris
- UG Ourlet dunaire à Geranium sanguin
Ulici maritimi - Geranietum sanguinei
- UrPh Mégaphorbiaie à Grande Ortie et Baldingère faux-roseau
Urtico dioicae - Phalaridetum arundinaceae



Cartographie de la végétation de la
Réserve naturelle régionale des étangs du Loc'h (1/2 500)
Légende de la carte des groupements végétaux (n°3)



Fourrés

- ES** Saulaie hydrophile à Ecuelle d'eau et Laîche glauque
Epipactido palustris - Salicetum atrocinereae
- GfS** Saulaie hydrophile à Iris faux-acore
Groupement à *Iris pseudacorus* et *Salix atrocinerea*
- Gros** Saulaie hygrophile alluviale à Oenanthe safranée
Groupement à *Oenanthe crocata* et *Salix atrocinerea*
- GfPS** Saulaie hydrophile à Baldingère faux-roseau
Groupement à *Phalaris arundinacea* et *Salix atrocinerea*
- Lp** Roncier dunaire
Lonicerion periclymeni
- RP** Roncier
Rhamno catharticae - Prunetea spinosae
- UeP** Fourré mésophile à Ajonc d'Europe et Prunellier
Ulici europaei - Prunetum spinosae
- UmP** Fourré dunaire à Ajonc maritime et Prunellier
Ulici maritimi - Prunetum spinosae

Forêts

- AU** Ormaie mésophile des vallons frais à Arum négligé
Aro neglecti - Ulmetum minoris
- CF** Chênaie(-hêtraie) mésophile acidocline
Carpino betuli - Fagion sylvaticae
- FQ** Chênaie-frênaie mésohygrophile
Fraxino excelsioris - Quercion roboris
- PQ** Chênaie mésoxérophile des affleurements rocheux à Poirier à feuilles cordées
Pyro cordatae - Quercetum roboris

Communautés piétinées

- LP** Pelouses mésophiles vivaces piétinées à Ray-grass anglais et Plantain corne-de-cerf
Lolio perennis - Plantaginetum coronopodis
- PL** Pelouses mésophiles vivaces piétinées à Grand Plantain et Ray-grass anglais
Plantagini majoris - Lolietum perennis
- PP** Pelouse mésophile annuelle piétinée à Pâturin annuel et Plantain corne-de-cerf
Poo annuae - Plantaginetum coronopodis

Friches rudérales

- DM** Friche nitrophile vivace
Dauco carotae - Melilotion albi
- GH** Friche annuelle dunaire à Geranium mou et Orge des rats
Geranio mollis - Hordeetum murini
- LB** Friche annuelle dunaire à Queue de lièvre et Brome à deux étamines
Laguro ovati - Brometum rigidi

Haies

- Hate** Haies



Cartographie de la végétation de la
Réserve naturelle régionale des étangs du Loc'h (1/2 500)
Légende de la carte des groupements végétaux (n°4)



Végétations artificielles

- Coni Plantations de conifères non indigènes
- Cult Cultures
- Verg Vergers

Milieux non végétalisés

- Bâti Bâti
- Eaux Eaux douces stagnantes (non végétalisées)
- Rout Routes et parkings
- Sabl Sables vaseux (non végétalisés)
- Sent Sentiers

Annexe 4 : Surfaces cartographiées par groupement végétal

Code "veg"	Intitulé	Syntaxon	EUNIS	CORINE Biotopes	EUR28 (Cahiers d'habitats)	Surface (ha)	Part du site (%)
Végétations aquatiques à amphibiens des plans d'eau et cours d'eau							
1.1a	Voile flottant à Lentille d'eau minuscule (contexte d'eaux stagnantes)	<i>Lemno minusculae - Azolletum filiculoidis</i> Felzines & Loiseau 1991	C1.32	22.41	3150(-3)	0,12	0,1
1.1b	Voile flottant à Lentille d'eau minuscule (contexte d'eaux courantes)	<i>Lemno minusculae - Azolletum filiculoidis</i> Felzines & Loiseau 1991	C2.34	24.44	3260(-6)	0,87	0,7
1.2a	Herbier enraciné des eaux saumâtres à Renoncule de Baudot	<i>Ranunculetum baudotii</i> Braun-Blanquet in Braun-Blanquet, Roussine & Nègre 1952	C1.54	23.21	3150(-1)	0,99	0,8
1.2b	Herbier enraciné des eaux saumâtres à Zannichellie pédicellée	<i>Parvopotamo - Zannichellietum pedicellatae</i> Soó (1934) 1947	C1.54	23.21	3150(-1)	0,69	0,6
1.3a	Herbier enraciné des eaux douces faiblement courantes à Callitriche à angles obtus (contexte d'eaux stagnantes)	<i>Callitrichetum obtusangulae</i> Seibert 1962	C2.34	24.44	3260(-6)	1,74	1,4
1.3b	Herbier enraciné des eaux douces faiblement courantes à Callitriche à angles obtus (contexte d'eaux courantes)	<i>Callitrichetum obtusangulae</i> Seibert 1962	C1.33	22.42	3150(-1)	0,01	0,01
1.3c	Herbier enraciné des eaux douces faiblement courantes à Potamot crépu	<i>Potametum crispum</i> Kaiser 1926	C2.34	24.44	3260(-6)	0,29	0,2
1.4	Pelouse amphibie des vases saumâtres à Petit Scirpe	<i>Eleocharitetum parvulae</i> (Christiansen 1933) Gillner 1960	A2.6211	13.4	-	0,07	0,1
1.5	Pelouse vivace amphibie à Scirpe à tiges nombreuses	<i>Eleocharitetum multicaulis</i> Allorge ex Tüxen 1937	C3.4131	22.313	3110(-1)	0,03	0,03
1.6	Pelouse annuelle amphibie à Rorippe des marais et Chénopode glauque	Groupement à <i>Rorippa palustris</i> et <i>Oxybasis glauca</i>	C3.52	22.33	-	0,03	0,02
1.7	Pelouse annuelle amphibie à Bident penché	<i>Bidentetum cernuae</i> Slavnić (1947) 1951	C3.53	24.52	3270(-1)	0,004	0,003
Roselières et cariçaies							
2.1a	Roselière subhalophile à Scirpe maritime	<i>Scirpetum maritimi</i> Langendonck 1932	C3.27	53.17	-	3,4	2,7
2.1b	Roselière subhalophile à Jonc-des-chaisiers glauque	<i>Eleocharito palustris - Bolboschoenetum maritimi</i> Delcoigne & Thébaud 2018	C3.27	53.17	-	0,36	0,3
2.2	Roselière subhalophile à Roseau commun	<i>Astero tripolii - Phragmitetum communis</i> Jeschke ex Krisch 1974	C3.21	53.11	-	0,77	0,6
2.3	Roselière d'eau douce à Roseau commun	<i>Phragmitetum communis</i> Savič 1926	C3.21	53.11	-	11,07	8,8
2.4	Roselière à Glycérie aquatique	<i>Glycerietum maximae</i> Nowiński 1930 corr. Šumberová, Chytrý & Danihelka in Chytrý 2011	C3.251	53.15	-	5,69	4,5
2.5	Roselière à Scirpe des marais	<i>Eleocharitetum palustris</i> Ubrizsy 1948	C3.24A	53.14A	-	0,25	0,2
2.6	Cariçaie à Laïche paniculée	<i>Caricetum acutiformi - paniculatae</i> Vlieger & van Zinderen Bakker in Boer 1942	D5.216	53.216	-	2,22	1,8

Inventaire et cartographie de la végétation de la RNR des étangs du Petit et du Grand Loc'h

2.7	Cariçaie à Laïche des rives	<i>Galio palustris - Caricetum ripariae</i> Balátová-Tulácková, Mucina, Ellmauer & B. Wallnöfer in G. Grabherr & Mucina 1993	D5.213	53.213	-	0,28	0,2	
2.8	Roselière à Massette à larges feuilles	<i>Typhetum latifoliae</i> Nowinski 1930	C3.231	53.13	-	0,02	0,01	
2.9	Cariçaie/roselière des vases molles à Laïche faux-souchet et Iris faux-acore	<i>Carici pseudocyper - Rumicion hydrolapathi</i> H. Passarge 1964	D5.218	53.218	-	0,39	0,3	
Pelouses								
3.1	Pelouse des dunes semi-fixées à Fétuque à feuilles de jonc et Gaillet des sables	<i>Festuco dumetorum - Galietum arenarii</i> Géhu 1964	B1.3212	16.2121	2120(-1)	0,31	0,3	
3.2	Pelouse des dunes fixées à Rosier pimprenelle et Raisin de mer	<i>Roso spinosissimae - Ephedretum distachyae</i> Künholtz-Lordat (1927) 1931	B1.42	16.222	2130(-2)	0,32	0,3	
Prairies								
4.1	Prairie mésoxérophile arrière-dunaire à Fromental élevé	<i>Carici arenariae - Arrhenatherion elatioris</i> B. Foucault 2016	B1.4	16.22	2130	1,28	1	
4.2	Prairie mésophile acidocline fauchée à Fromental élevé et Brome mou	<i>Brachypodio rupestris - Centaureion nemoralis</i> Braun-Blanquet 1967	E2.21	38.21	6510(-3)	4,65	3,7	
4.3	Prairie mésophile eutrophile fauchée à Grande Berce et Brome mou	<i>Heracleo sphondylii - Brometum mollis</i> B. Foucault (1989) 2008	E2.22	38.22	6510(-7)	2,56	2	
4.4	Prairie hygrophile acidocline à Jonc à fleurs aiguës et Crételle	<i>Junco acutiflori - Cynosuretum cristati</i> Sougnez 1957	E3.42	37.22	-	1,3	1	
4.5	Prairie hygrophile subhalophile à Agrostide stolonifère et Laïche à épis distants	<i>Agrostio stoloniferae - Caricetum vikingensis</i> Géhu 1982	A2.531	37.21	-	16,5	13,1	
4.6	Prairie hydrophile subhalophile à Jonc de Gérard et Oenanthe fistuleuse	<i>Junco gerardi - Oenanthetum fistulosae</i> B. Foucault in B. Foucault & Catteau 2012	A2.5319	37.21	-	12,21	9,7	
4.7	Prairie mésophile acidocline pâturée à Camomille romaine et Trèfle blanc	<i>Chamaemelo nobilis - Trifolietum repentis</i> B. Foucault 1995	E2.112	38.112	-	1,44	1,2	
4.8	Prairie mésohygrophile acidocline à Lotier des fanges et Crételle	<i>Loto pedunculati - Cynosuretum cristati</i> (Tüxen 1937) B. Foucault & Julve in B. Foucault & Catteau 2012	E3.41B	37.21	-	1,39	1,1	
Prés salés et autres végétations halophiles								
5.1	Pré-salé hygrophile à Jonc de Gérard	<i>Juncetum gerardii</i> Warming 1906	A2.5311	15.331	1330(-3)	1,5	1,2	
5.2	Pré-salé hydrophile à Puccinellie distante et Spergulaire marine	<i>Puccinellio distantis - Spergularietum salinae</i> Feekes ex Vlieger 1938	A2.5211	15.34	1330(-3)	0,04	0,03	
5.3	Pré-salé hygrophile à Oenanthe de Lachenal et Jonc maritime	<i>Oenantho lachenalii - Juncetum maritimi</i> Tüxen 1937	A2.531A	15.33A	1330(-3)	0,2	0,2	
5.4	Pré-salé mésohygrophile à Betterave maritime et Chiendent du littoral	<i>Beto maritimae - Agropyretum pungentis</i> (Arènes 1933) Corillion 1953	A2.511	15.35	1330(-5)	0,25	0,2	
5.5	Végétation annuelle halophile à Salicorne rameuse	<i>Salicornietum pusillo - ramosissimae</i> Géhu 1976	A2.5513	15.1112	1310(-2)	0,2	0,2	
Ourlets et mégaphorbiaies								
6.1	Ourlet dunaire à Geranium sanguin	cf. <i>Ulici maritimi - Geranietum sanguinei</i> Géhu & Géhu-Franck 1983	B1.46	16.226	2130(-4)	0,01	0,01	
6.2	Ourlet mésophile à Fougère aigle	<i>Holco mollis - Pteridion aquilini</i> Passarge (1994) 2002	E5.3	31.86	-	2,18	1,7	
6.3	Mégaphorbiaie à Iris faux-acore et Oenanthe safranée	<i>Irido pseudacori - Oenanthetum crocatae</i> Seytre in B.	E5.412	37.715	6430(-4)	2,03	1,6	

Inventaire et cartographie de la végétation de la RNR des étangs du Petit et du Grand Loc'h

		Foucault 2011						
6.4	Mégaphorbiaie à Grande Ortie et Baldingère faux-roseau	<i>Urtico dioicae</i> - <i>Phalaridetum arundinaceae</i> Schmidt 1981	E5.412	37.715	6430(-4)	5,9	4,7	
6.5	Mégaphorbiaie à Jonc à fleurs aiguës et Angélique sauvage	<i>Junco acutiflori</i> - <i>Angelicetum sylvestris</i> Botineau et al. 1985	E5.412	37.715	6430(-1)	0,19	0,2	
Fourrés								
7.1	Fourré dunaire à Ajonc maritime et Prunellier	cf. <i>Ulici maritimi</i> - <i>Prunetum spinosae</i> Bioret, Bouzillé, B. Foucault, Géhu & Godeau ex Géhu 1996	B1.612	16.252	-	1,76	1,4	
7.2	Fourré mésophile à Ajonc d'Europe et Prunellier	<i>Ulici europaei</i> - <i>Prunetum spinosae</i> Géhu & Géhu-Franck 1983	F3.1112	31.8112	-	1,92	1,5	
7.3	Saulaie hygrophile alluviale à Oenanthe safranée	Groupe à <i>Oenanthe crocata</i> et <i>Salix atrocinerea</i> in Colasse et al. [à paraître]	F9.12	44.12	-	4,42	3,5	
7.4	Saulaie hydrophile à Iris faux-acore	Groupe à <i>Iris pseudacorus</i> et <i>Salix atrocinerea</i> in Colasse et al. [à paraître]	F9.211	44.921	-	7,33	5,8	
7.5	Saulaie hydrophile à Baldingère faux-roseau	Groupe à <i>Phalaris arundinacea</i> et <i>Salix atrocinerea</i> in Colasse et al. [à paraître]	F9.211	44.921	-	2,44	2	
7.6	Saulaie hydrophile à Ecuelle d'eau et Laïche glauque	<i>Epipactido palustris</i> - <i>Salicetum atrocinereae</i> Perrin & Cianfaglione in Perrin, Cianfaglione & Bioret 2018	B1.86	16.29	2180(-5)	0,45	0,4	
7.7	Roncier	<i>Rhamno catharticae</i> - <i>Prunetea spinosae</i> Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1962	F3.111	31.811	-	2,13	1,7	
7.8	Roncier dunaire	<i>Lonicerion periclymeni</i> Géhu, B. Foucault & Delelis ex B. Foucault & J.-M. Royer 2016	B1.612	16.252	-	0,72	0,6	
Forêts								
8.1	Chênaie mésoxérophile des affleurements rocheux à Poirier à feuilles cordées	<i>Pyro cordatae</i> - <i>Quercetum roboris</i> Bioret & Magnanon 1993	G1.8	41.5	-	2,4	1,9	
8.2	Ormaie mésophile des vallons frais à Arum négligé	<i>Aro neglecti</i> - <i>Ulmetum minoris</i> Géhu & Géhu-Franck ex Renaux et al. 2019	-	-	9180(-1)	0,75	0,6	
8.3	Chênaie(-hêtraie) mésophile acidocline	<i>Carpino betuli</i> - <i>Fagion sylvaticae</i> R. Boeuf, Renaux & J.-M. Royer in R. Boeuf 2011	G1.63	41.13	-	6,9	5,5	
8.4	Chênaie-frênaie mésohygrophile	<i>Fraxino excelsioris</i> - <i>Quercion roboris</i> H. Passarge & Ger. Hofm. 1968	G1.A1	41.2	-	0,06	0,1	
Communautés piétinées								
9.1a	Pelouses mésophiles vivaces piétinées à Ray-grass anglais et Plantain corne-de-cerf	<i>Lolium perennis</i> - <i>Plantaginetum coronopodis</i> Kuhnholz-Lordat ex G. Sissingh 1969	E5.1	-	-	0,07	0,1	
9.1b	Pelouses mésophiles vivaces piétinées à Grand Plantain et Ray-grass anglais	<i>Plantagini majoris</i> - <i>Lolietum perennis</i> Linkola ex Beger 1932	E5.1	-	-	0,04	0,03	
9.2	Pelouse mésophile annuelle piétinée à Pâturin annuel et Plantain corne-de-cerf	<i>Poo annuae</i> - <i>Plantaginetum coronopodis</i> (Le Neveu 1978) B. Foucault 2008	E5.1	-	-	0,02	0,01	
Friches rudérales								
9.4a	Friche annuelle dunaire à Queue de lièvre et Brome à deux étamines	<i>Laguro ovati</i> - <i>Brometum rigidi</i> Géhu & Géhu-Franck 1985	B1.4	16.22	-	0,11	0,1	

Inventaire et cartographie de la végétation de la RNR des étangs du Petit et du Grand Loc'h

9.4b	Friche annuelle dunaire à Geranium mou et Orge des rats	<i>Geranio mollis - Hordeetum murini</i> Géhu 2008	B1.4	16.22	-	0,04	0,03
9.5	Friche nitrophile vivace	<i>Dauco carotae - Melilotion albi</i> Görs 1966	E5.1	87.2	-	0,54	0,4
Haies							
9.6a	Haie arbustive d'espèces indigènes (sur talus)	-	FA.3	84	-	0,35	0,3
9.6b	Haie arbustive d'espèces indigènes (sans talus)	-	FA.3	84	-	0,4	0,3
9.7	Haie arbustive d'espèces non indigènes (sur talus)	-	FA.1	84	-	0,06	0,04
9.8a	Haie arborée d'espèces indigènes (sur talus)	-	G5.1	84	-	0,24	0,2
9.8b	Haie arborée d'espèces indigènes (sans talus)	-	G5.1	84	-	0,04	0,04
9.9	Haie arborée d'espèces non indigènes (sans talus)	-	G5.1	84	-	0,11	0,1
Végétations artificielles							
10.1	Cultures	-	X07	82.2	-	1,73	1,4
10.2	Vergers	-	G1.D	83.1	-	0,97	0,8
10.3	Plantations de conifères non indigènes	-	G3.F2	83.312	-	0,06	0,1
Milieux non végétalisés							
11.1	Sentiers	-	H5.61	-	-	1,37	1,1
11.2	Routes et parkings	-	J4.2	-	-	0,1	0,1
11.3	Bâti	-	J2	86	-	0,02	0,02
11.4	Eaux douces stagnantes (non végétalisées)	-	C1.3	22.13	-	0,02	0,01
11.5	Sables vaseux (non végétalisés)	-	A2.2	14	-	4,21	3,4

Résumé

La réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h est constituée d'un vaste marais d'eau douce et saumâtre séparé en deux parties distinctes mais reliées l'une à l'autre : les anciens polders du Grand Loc'h et l'étang du Petit Loc'h. Ce site connaîtra des changements importants avec la restauration de la continuité écologique de la masse d'eau de la Saudraye qui prévoit une réouverture du site à l'influence de la mer.

Les travaux de restauration de la continuité écologique provoqueront des changements biologiques, physiques et sociétaux difficiles à évaluer précisément. Il a ainsi été décidé d'accompagner le processus par la mise en place d'un observatoire des changements. Dans le cadre de cet observatoire, le Conservatoire botanique national de Brest a réalisé un inventaire et une cartographie de la végétation de la réserve. Ce travail contribue à la réalisation d'un état des lieux du site avant sa réouverture à l'influence de la mer.

Après une présentation générale de la réserve, ce rapport détaille la méthodologie employée pour l'inventaire et la cartographie. Une description de chaque groupement végétal rencontré sur le site est ensuite réalisée à l'aide de 36 fiches descriptives. Enfin, une dernière partie synthétise les principaux résultats de la cartographie. Une base d'informations géographique accompagne le rapport. Son exploitation permet des analyses statistiques, l'édition de cartes thématiques ainsi que le croisement des informations sur la végétation avec d'autres données géographiques.

Mots-clés : Morbihan ; phytosociologie ; typologie

Conservatoire Botanique National



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE
NATIONAL
DE BREST



Conservatoire botanique national de Brest

**Siège, service international,
jardin, service éducatif,
et antenne Bretagne**
52 allée du Bot
29 200 BREST
02 98 41 88 95
cbn.brest@cbnbrest.com

**Antenne
Normandie – Caen**
21 rue du Moulin au Roy
14 000 CAEN
02 31 96 77 56
cbn.bassenormandie@cbnbrest.com

**Antenne
Pays de la Loire**
28 bis rue Babonneau
44 100 NANTES
02 40 69 70 55
cbn.paysdeloire@cbnbrest.com

web | www.cbnbrest.fr

Syndicat mixte qui regroupe Brest métropole,
Conseil départemental du Finistère, Conseil régional de Bretagne
et Université de Bretagne Occidentale.